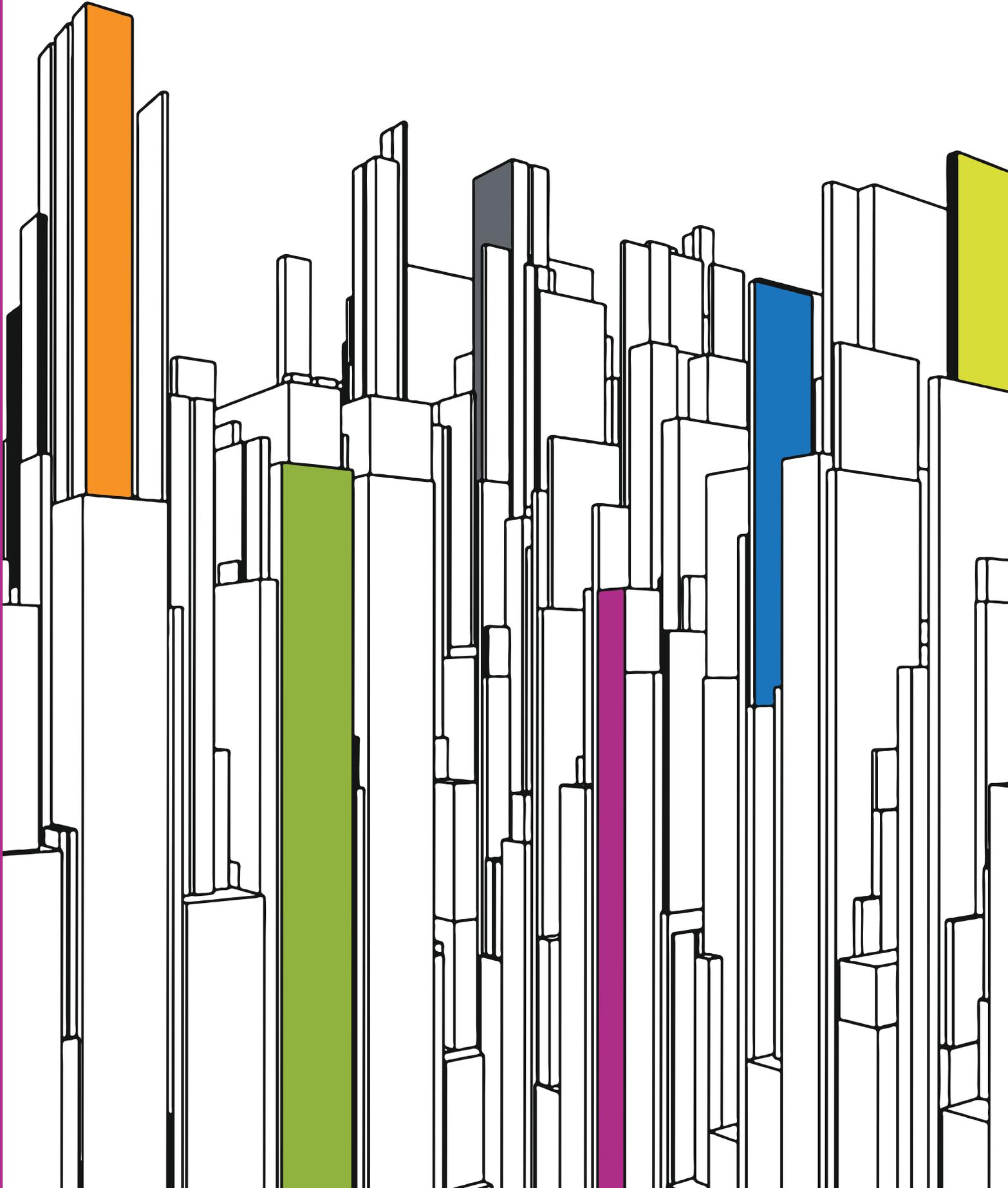
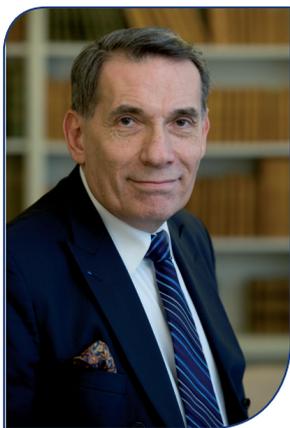




Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

# Rapport annuel 2012





## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Voici le rapport 2012 du CFONB.

C'est encore un excellent millésime si j'en juge par son contenu et par son épaisseur.

Avant-dernière année précédant la disparition du virement et du prélèvement national, 2012 a aussi été l'exercice de la montée en charge de la normalisation, de la poursuite de l'optimisation de notre gouvernance, de la fin d'ETEBAC, de l'achèvement des travaux sur le FICP, de l'accélération de la dématérialisation documentaire, et enfin du démarrage opérationnel du vote par correspondance sur internet.

Bien d'autres travaux ont été conduits, vous en trouverez le détail dans le présent rapport.

Je reviens sur nos principaux chantiers :

### ► La migration à SEPA :

Le Règlement UE n° 260/2012 du 14 mars 2012 a fixé au 1er février 2014 au plus tard la fin des virements et des prélèvements nationaux. Ce texte, impatientement attendu par l'industrie, a marqué le véritable coup d'envoi de la migration, engagée depuis plusieurs années. Les chiffres au 31 décembre 2012 donnent la mesure du travail qui reste à accomplir pour tenir les délais : 35,1 % des virements et moins de 1 % des prélèvements avaient migré à cette date.

La Place se mobilise fortement, et nous prenons toute notre part à l'effort commun.

En 2012, le CFONB s'est beaucoup investi dans les travaux techniques dans le cadre du plan d'action du groupe de travail pour la période transitoire, appelé plus communément « GT4 », notamment en publiant la documentation liée au Règlement 260/2012, en assurant le traitement des dysfonctionnements et la gestion des corrections inhérents à la montée en charge. Il a également alimenté le groupe GAMME dans ses réflexions sur le remplacement du TIP et du télé règlement.

La migration à SEPA dans les territoires non-SEPA de la République Française, le traitement des virements spécifiques, les changements de banque, les prélèvements fiscaux, les codes rejets... ont fait l'objet de nombreux travaux pendant toute l'année.

Les différents groupes Miroirs gérés par le CFONB ont poursuivi leur travail inlassable en lien avec les instances de l'EPC.

### ► La normalisation :

On se souvient de la réorganisation complète de la normalisation française entreprise par le décret de 2009 (2009-697 du 16 juin 2009) et des nouvelles exigences pour le système français de normalisation dont les bureaux de normalisation sont des acteurs.

Nous sommes le Bureau de normalisation de la profession bancaire. Ce titre nous confère des obligations que nous nous efforçons de satisfaire. En 2012, nous avons notamment travaillé à la mise en place d'un système de management de la qualité, dont la première réalisation a été la mise à jour de notre manuel qualité, nous gérons désormais trois commissions de normalisation, après avoir repris en janvier la CN 7 (opérations bancaires de base), après celle récupérée en 2011 (CN 2, services financiers et sécurité) qui s'ajoutent à la CN4 (Valeurs Mobilières). Nous avons reçu à Paris les 8 et 9 novembre le RMG 20022 de l'ISO TC 68 « services financiers ».

L'agrément du CFONB a été renouvelé pour 2013.

Un premier audit sera réalisé en 2013 par le Comité d'audit et d'évaluation.

## ► La Gouvernance :

Le code de conduite, le livre des procédures et le règlement intérieur du Comité des sages sont entrés en vigueur en début d'année.

Par ailleurs, les communications adhérents sont devenues des communications CFONB, et nous avons enrichi le site extranet en attendant la livraison, à l'automne 2013, d'un nouveau site web CFONB.

Nous avons effectué un rappel des bonnes pratiques en matière de droit de la concurrence et nous avons mis en oeuvre la cellule de surveillance du prélèvement pour traiter des problèmes découlant de l'utilisation anormale de cet instrument de paiement.

Un groupe de travail du pôle réglementation et conformité est désormais dédié au dialogue technique de qualité que nous entretenons avec l'AFEPAME, nouveau participant externe du CFONB.

La France, en la personne de Narinda You, a assuré la présidence de l'EBICS SCRL cette année.

Enfin, nous avons engagé une réflexion pour adapter le CFONB aux temps nouveaux. Les travaux se poursuivront en 2013.

## ► Les évolutions sur le plan technique :

- La dématérialisation des documents de l'administration (réquisitions judiciaires, oppositions administratives), le lancement des travaux sur la facture électronique, la dématérialisation du bordereau de transfert PEA et de l'ordre de mouvement sur portefeuille titres, et enfin le démarrage du vote par correspondance sur internet en assemblées générales témoignent de l'importance croissante du phénomène de dématérialisation documentaire dans nos travaux.
- La certification et la signature électronique se développent. Cela pose la question du référentiel de sécurité qui doit couvrir cette mutation. Nous aurons à gérer une période-clé avec la mise en place du nouveau référentiel RGS qui nécessite une migration ordonnée.
- La migration ETEBAC s'est achevée fin 2012, par la disparition de ce protocole d'échanges client/banque au profit d'autres solutions innovantes.
- Les travaux dédiés au FICP, nouveau dispositif d'interrogation des fichiers Banque de France, se sont achevés cette année avec la livraison d'une charte de service.
- Le CFONB a participé à la mise en oeuvre de VOTACCESS, nouvelle plateforme de vote par correspondance sur internet, qui a démarré cette année, ainsi qu'aux travaux de Place concernant l'industrie financière en préparation de plusieurs migrations à venir à l'échelle européenne :
  - Harmonisation des opérations sur titres
  - Passage au règlement/livraison à J+2, prévus à l'horizon fin 2014.
- Nous avons également participé à la modernisation de la filière espèces avec la montée en charge de l'informatisation des annonces de flux de monnaie fiduciaire (INTEROP).
- Le CFONB a agréé la création du CEPC de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- La douzième version de la Terminologie Bancaire et Financière Multilingue a été publiée sur le site extranet du CFONB.

### ► **Mouvements du personnel :**

- Yvon Lucas, vice-président du CFONB, a été remplacé par Frédéric Hervo qui représente la Banque de France dans les instances du CFONB. Nous avons salué en Yvon Lucas une figure du CFONB qui nous a assurés du soutien constant de la Banque de France aux travaux de Place.
- Fabrice Raymond (Natixis) a été remplacé par Alain Gonnin (BPCE) pour l'animation du Pôle instruments financiers.

Les forces vives du CFONB, ce sont les femmes et les hommes qui participent à nos instances. Il nous a paru juste de vous les présenter pour leur manifester notre reconnaissance. Vous trouverez dans ce rapport les photographies des groupes de travail des pôles 1, 2 et 3. Celles des autres pôles figureront dans le prochain rapport.

Bonne lecture

Marcel RONCIN

Président



Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

## JANVIER

- 01/01 : L'AFEPAME devient participant externe du CFONB et à ce titre associé aux travaux d'un groupe de travail
- 01/01 : Reprise de la gestion de la CN7
- 06/01 : Le Bureau de Normalisation propose le financement du secrétariat du WG11 « revue de la norme BIC » tenu par l'AFNOR
- 06/01 : Entrée en vigueur du Comité des Sages, Livre des procédures, Code de conduite pour l'année 2012
- 17/01 : Le CFONB s'engage sur la gestion du dispositif d'adhésion à l'ACVS (Annulation Comptable de Virement SEPA)
- 17/01 : Révision de la fiche de mission du groupe de travail « Identifiant Bancaire »
- 17/01 : Création d'un groupe de travail dédié à l'étude d'évolution des moyens de paiements dans les IEOM
- 26/01 : Création par le Minefi d'un Forum national sur la facturation électronique (demande de la Commission européenne)

## FÉVRIER

- 01/02 : Renouvellement par le SQUALPI, de l'agrément du CFONB comme Bureau de Normalisation pour 2012
- 14/02 : Présentation de la solution de vote par correspondance VOTACCESS développée par l'AFTI
- 16/02 : Publication sur le site web du CFONB de la version 3 de la PAC et d'une première FAQ (version 1)
- 17/02 : Publication des conclusions de l'étude menée par le groupe Virement sur la date d'exécution demandée

## MARS

- 07/03 : Arrivée de Pierre Epailard (SG) au Pôle Coordination des Standards en remplacement de Stella Petiot (SG)
- 08/03 : Réunion avec la DGFIP sur le livret A
- 15/03 : Réunion annuelle de la DGPN avec la profession bancaire
- 20/03 : Nouvelle version du cahier des charges sur la dématérialisation des ODM sur titres et des ordres de transferts de PEA
- 20/03 : Participation de GEMALTO aux commissions de normalisation nouvellement reprises par le CFONB : CN2 et CN7
- 28/03 : Première participation du CFONB aux réunions du Fonds de Garantie des Dépôts

## AVRIL

- 03/04 : Réactivation du groupe de travail « Crise Sanitaire » pour un état des lieux organisationnel et technique
- 03/04 : Board EBICS
- 10/04 : Comité de suivi ETEBAC
- 13/04 : Rencontre BCEAO
- 13/04 : Mise à disposition du rapport annuel 2011
- 17/04 : Arrivée d'Alain Gonnin (BPCE), Animateur du Pôle Instruments Financiers en remplacement de Fabrice Raymond (BPCE)

## MAI

- 23/05 : Diffusion de la version 1 du Manuel qualité du CFONB (activité de normalisation)
- 23/05 : Création du groupe de travail « Produits d'épargne »
- 23/05 : Création d'un sous-groupe du groupe de travail Concertation Banque de France d'un sous-groupe en charge du remplacement de SECUR BDF
- 23/05 : Création du groupe de travail « Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo »
- 30/05 : Publication de la 12ème version de la Terminologie bancaire et financière

## JUIN

- 12/06 : Mise à jour de la fiche de mission du groupe de travail « factures dématérialisées » suite à la création du Forum national
- 21/06 : Assemblée Générale du CFONB. Renouvellement des mandats du tiers des administrateurs du 2ème collège
- 26/06 : Validation du Manuel qualité CFONB du Bureau de Normalisation
- 26/06 : Comité National SEPA
- 30/06 : ETEBAC : Arrêt du service de maintenance
- 30/06 : Démarrage du projet INTEROP de la Banque de France

## JUILLET

- 01/07 : Départ Yvon Lucas (BdF) - Vice-président du CFONB
- 09/07 : Constitution d'une Task force sur l'évolution du RGS (Référentiel Général de Sécurité)
- 10/07 : Nomination de Frédéric Hervo (BdF), Vice-président du CFONB
- 10/07 : Rappel des bonnes pratiques en matière de respect du droit de la concurrence
- 10/07 : Fin des travaux de place FICP ; le groupe de travail « Fichiers d'incidents de paiements » en assure le suivi
- 10/07 : Lancement d'une revue utilisateurs sur le site web Intranet et Extranet du CFONB
- 10/07 : Validation de la maquette des communications CFONB en remplacement des communications adhérents FBF
- 10/07 : Actualisation de la fiche de mission du groupe de travail « Dématérialisation des réquisitions judiciaires »
- 10/07 : Validation des travaux menés par le groupe de travail « Identifiants bancaires » et du plan d'action proposé
- 10/07 : Validation de la nouvelle procédure d'échange d'image chèque sur le CEPC de Saint-Pierre-et-Miquelon
- 31/07 : Réunion de la Cellule de Surveillance de Prélèvements

## SEPTEMBRE

- 01/09 : Arrivée de Pierrick Lebranchu (BP2S), animateur de la CN4 en remplacement de Jean-Pierre Pasquier (BP2S)
- 03/09 : Ouverture de la période de consultation du marché pour une solution de transport de documents dématérialisés
- 13/09 : Présentation par la Banque de France du futur dispositif de gestion du LEI : aspects légaux juridiques et opérationnels
- 25/09 : Charles Bichemin (SG) devient suppléant du Pôle Instruments Financiers en remplacement de Pascale Dupont (SG)
- 25/09 : Niveau de service d'Archivage : Mise en place d'une FAQ sur le site extranet du CFONB
- 25/09 : Validation par le Conseil d'Administration de la candidature de M. Roncin à la présidence du CFONB
- 25/09 : Réactivation du groupe de travail « Signature Electronique / Miroir e-sign » du Pôle Certification et Signature Electronique
- 28/09 : Fin de la période de diffusion du dossier de consultation RFI (Request For Information)

## OCTOBRE

- 02/10 : Conseil d'Administration exceptionnel pour valider le nouveau statut du Président du CFONB
- 03/10 : Reprise des travaux du groupe de travail « AMLT » sur l'environnement SEPA
- 08/10 : Mise en ligne des nouvelles communications CFONB
- 09/10 : Board EBICS
- 16/10 : Assemblée Générale Extraordinaire approuvant les modifications de statuts et la rémunération du Président
- 16/10 : Normalisation : Renouvellement des mandats / 3 ans de J.Y Duveau (GCB) - A. Gillard (BNPP) - D. Lescrbaa (GCB)
- 25/10 : Réunion d'échange avec le Squalpi pour le renouvellement de l'agrément pour l'année 2013

## NOVEMBRE

- 08 et 09/11 : Réunion RMG 20022 au Salon des Miroirs à Paris 9ème
- 09/11 : Rencontre AMAF
- 16/11 : RFI : Fin du dépouillement
- 20/11 : Lancement de l'appel d'offres sur le renouvellement du site web du CFONB
- 20/11 : Lancement des premières réflexions sur l'organisation et le financement du CFONB

## DECEMBRE

- 04/12 : Publication de la solution de paiement en euro dans les PTOM en GT4
- 05/12 : Board EBICS : La Présidence redevient Allemande pour 2013. Le CFONB continuera d'assurer le Secrétariat
- 11/12 : Bénédicte Mollière (CA) remplace Eric Véronneau (BPCE) à l'animation du groupe de travail « SPS »
- 11/12 : Lancement de la réflexion autour de la cyber-sécurité
- 31/12 : Choix du prestataire « Makoa » pour la refonte du site web du CFONB
- 31/12 : Décision du Ministère du redressement productif portant agrément du CFONB comme Bureau de Normalisation sectoriel pour l'année 2013

# S O M M A I R E

<b>Missions &amp; Organisation</b> .....	7 à 20
<b>L'activité des Pôles</b> .....	21 à 49
▶ Moyens de paiement - Groupe 1	
▶ Moyens de paiement - Groupe 2	
▶ Coordination des Standards	
▶ Certification et Signature Electronique	
▶ Instruments Financiers	
▶ Réglementation et Conformité	
<b>Autres dossiers</b> .....	50 à 60
▶ Comité de Migration ETEBAC	
▶ Fonds de garantie des dépôts	
▶ IEOM & IEDOM	
▶ FICP	
▶ Rencontres avec l'AMAF les 23/03 - 25/06 - 09/11 et 11/12/2012	
▶ Réunion RMG 20022 08 et 09/11/2012	
▶ SEPA	
▶ EBICS Co	
<b>Annexes</b> .....	61 à 93
▶ Liste des membres des Comités de pôle et des groupes de travail	
▶ Traitement des demandes d'assistance	
▶ Nouveau site web CFONB en 2013	
▶ Organisation des travaux avec l'EPC	
▶ Les communications 2012 du CFONB	
▶ Documentation disponible sur le site internet du CFONB	
▶ Glossaire	
<b>La Normalisation</b> .....	94 à 116

P. 8 à 20





## MISSIONS

**L**E Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) est une association professionnelle régie par la Loi de 1901. Il a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les problèmes de caractère technique liés à l'activité portant sur les moyens et services de paiement et sur les instruments financiers.

Au niveau organisationnel, le CFONB définit des règles professionnelles et des standards, pour leur utilisation en France tant pour les relations entre les établissements que pour celles entre les établissements et leurs clients.

Pour ses missions de normalisation, le CFONB est agréé comme bureau de normalisation. L'agrément lui est accordé par le délégué interministériel aux normes, par délégation du Ministre chargé de l'industrie. Il est chargé de l'élaboration des normes françaises et internationales relevant de son champ d'intervention, à savoir la normalisation de procédures, procédés, documents et tous supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Au plan européen, le CFONB contribue aux travaux conduits dans le cadre de l'EPC (European Payments Council), instance que la communauté bancaire européenne a créée mi-2002 avec pour objectif la mise en place de SEPA (Single Euro Payments Area).

Les propositions de standards et de documents techniques à l'usage du secteur bancaire européen sont étudiées au sein des différents Pôles d'activités du CFONB par des groupes miroirs des groupes de travail de l'EPC.

Enfin, le CFONB participe, avec l'appui d'AFNOR, aux travaux de normalisation des comités techniques ISO<sup>1</sup> et CEN<sup>2</sup> concernant les services financiers et les systèmes à base de cartes. La position de la profession bancaire est définie au sein des différents Pôles d'activité du CFONB par des groupes miroirs.

Ainsi le CFONB est tout à la fois :

- ▶ L'instance de définition de règles professionnelles et de standards nationaux tant pour les relations entre établissements que pour celles entre les établissements et leurs clients ;
- ▶ Le bureau de normalisation en charge de l'élaboration des normes pour l'activité bancaire et financière ;
- ▶ L'organe de concertation et de proposition des positions de la communauté bancaire française dans les structures françaises, européennes et internationales de normalisation.

1 International Organization for Standardization

2 Comité Européen de Normalisation

# ORGANISATION



Quatre vingt deux ans après sa création (1930), le CFONB a su conserver, sous des formes et appellations différentes, sa finalité principale, à savoir la mise en oeuvre d'une interbancaire efficace par le biais de la standardisation des procédures.

Le CFONB est une instance ouverte à tout établissement de crédit, infrastructure de marché et de Paiement et prestataire de services de paiement au sens de la Directive sur les services de paiement 2007/64/CE du Parlement et du Conseil du 13 novembre 2007, à tout prestataire de services d'investissement habilité par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le livre III de son Règlement Général ou encore aux associations professionnelles, opérateurs divers et ayant acquis cette qualité, implantés en France et qui entendent contribuer à l'élaboration des standards et procédures nécessaires au bon fonctionnement des instruments de paiement et des instruments financiers.

Les décisions qu'il prend, si nécessaire en liaison avec les autres instances de la profession, découlent d'un large consensus et s'appliquent à tous les acteurs ; leur mise en oeuvre est réalisée suivant le calendrier qu'il fixe.

L'évolution de plus en plus rapide des technologies impose une organisation autorisant la plus grande réactivité tout en assurant une bonne coordination et le meilleur emploi des ressources.

Pour répondre à ces objectifs, l'organisation mise en place repose sur :

► **Des organes de direction :**

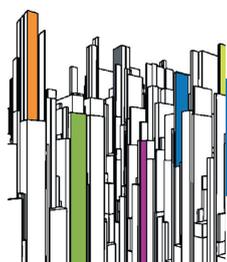
Conseil d'Administration, Bureau du Conseil.

► **Des organes consultatifs :**

Comité financier

► **Des organes de fonctionnement :**

Pôles techniques en charge de domaines précis, s'appuyant sur des groupes de travail ad-hoc constitués pour la durée de leur mission. Ces Pôles sont appuyés par une structure en charge de la réglementation et de la conformité, assurant la sécurité des moyens de paiement ainsi que la cohérence des normes.



## LES INSTANCES DE DIRECTION DU CFONB

### **Président :**

1er Vice-président :

2ème Vice-président :

Trésorier :

Secrétaire Général :

### **Marcel RONCIN**

Frédéric HERVO

Narinda YOU

Martine BRACHET

Françoise LACLAU

### **CFONB**

BANQUE DE FRANCE

CREDIT AGRICOLE

SOCIETE GENERALE

CFONB

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

BANQUE DE FRANCE

BNP PARIBAS

BPCE

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CREDIT AGRICOLE

CREDIT MUTUEL – CIC

EUROCLEAR FRANCE

EURONEXT PARIS

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

GROUPEMENT CARTES BANCAIRES

HSBC FRANCE

LA BANQUE POSTALE

OCBF

SOCIETE GENERALE

STET

Alain LASSERON

Frédéric HERVO

Marie-Chantal DEBIZE

Eric VERONNEAU

Yvon LE MOULLEC

Narinda YOU

Gilles DUPRÉ

Frédéric GERMAIN

Marie-Claire PLAUD

Willy DUBOST

Gaëtan DALIGAULT

Elisabeth HARAUCHAMPS

Yves LE QUERREC

Catherine GRANDPIERRE

Martine BRACHET

Jean-Pic BERRY

### **LE BUREAU DU CONSEIL**

BANQUE DE FRANCE

BNP PARIBAS

BPCE

CREDIT AGRICOLE

CREDIT MUTUEL – CIC

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

LA BANQUE POSTALE

SOCIETE GENERALE

Frédéric HERVO

Thomas KRAFT

Eric VERONNEAU

Narinda YOU

Marc RAINTEAU

Willy DUBOST

Yves LE QUERREC

Martine BRACHET

### **LE COMITE FINANCIER**

BANQUE DE FRANCE

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

SOCIETE GENERALE

CABINET EURO COMPTA FINANCE

Frédéric HERVO

Philippe GENDILLOU

Martine BRACHET (Trésorière)

Gérard LEJEUNE (Expert comptable)

### **MEMBRE PARTENAIRE**

AMAF

Etienne FRANZI



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration se réserve, en outre, la possibilité d'entreprendre des démarches pro-actives à l'égard d'organismes qu'il lui paraîtrait important d'associer aux travaux du CFONB.

Il regroupe actuellement une vingtaine de membres représentatifs de l'ensemble de la communauté financière :

- ▶ **Les cinq réseaux constitutifs de la Fédération Bancaire Française et la Banque Postale.**
- ▶ **Les Associations suivantes** : La FBF (Fédération Bancaire Française), l'ASF (Association Française des Sociétés Financières), l'OCBF (Office de Coordination Bancaire et Financière).
- ▶ **Les établissements à statut particulier suivants** : La Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'un représentant des banques sous contrôle étranger exerçant leur activité en France (HSBC France actuellement).
- ▶ **Les groupements, infrastructures de paiements et de marchés suivants** : Le Groupement des Cartes Bancaires, STET, Euroclear France, Euronext Paris.



## LE BUREAU DU CONSEIL

Il assure collégalement la gestion courante de l'Association, et veille à la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'Administration.



## AUTRES INSTANCES

### ▶ Le Comité Financier

L'avis du Comité Financier peut être sollicité sur toute question relative aux éléments financiers de l'Association, notamment le budget, l'arrêté des comptes et les cotisations.

### ▶ Le Secrétariat Général

- Il assiste les instances de direction dans la gestion administrative
- Les collaborateurs et les activités du Secrétariat sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général qui est garant de son bon fonctionnement et des missions qui lui sont confiées.

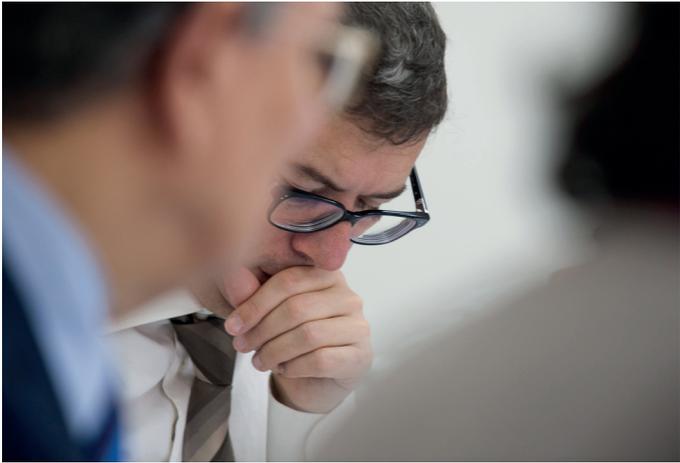
## AUTOUR DU CONSEIL



# D'ADMINISTRATION



# AUTOUR DU BUREAU



# DU CONSEIL



# LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT

## LES PÔLES

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de chacun de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Il y a actuellement 6 Pôles d'activité :

Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Pôle 4	Pôle 5	Pôle 6
<b>Moyens de Paiement groupe 1</b>  Virement, Prélèvement / Impacts SEPA et contraintes réglementaires afférentes	<b>Moyens de Paiement groupe 2</b>  Chèques, effets de commerce, espèces, cartes, moyens de paiement non exclusivement bancaires	<b>Coordination des Standards</b>  Echanges banque / client, incidents liés aux échanges. Normalisation systèmes d'échange, Normalisation Internationale	<b>Certification et Signature Electronique</b>  Signature électronique, gestion des certificats, sécurité, identité numérique, nouvelles technologies relatives aux paiements. Authentification et archivage, Politique d'Acceptation Commune.	<b>Instruments Financiers</b>  Toutes questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés	<b>Réglementation et Conformité</b>  Référentiels de sécurité Banque de France, surveillance fraude, cartographie des moyens de paiement, concertation sur échanges informatisés Banque de France / banques, balance des paiements, terminologie

## Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des « experts métiers » dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des « experts métiers » non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les « domaines métiers » de son Pôle, il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés à même de susciter un large consensus pour proposer des décisions dans un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de pôle est composé :

- ▶ D'un animateur ;
- ▶ D'un suppléant ;
- ▶ D'un secrétaire ;
- ▶ D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil ;
- ▶ Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle ;
- ▶ D'un représentant du secrétariat général.

## Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

## Les Pôles

- ▶ Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission ;
- ▶ Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil ;
- ▶ Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil ;
- ▶ Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales ;
- ▶ Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

# LE LIVRE DES PROCEDURES ET LE CODE DE CONDUITE DU CFONB



## Le livre des procédures

Le CFONB avait mené en 2011 un important chantier de clarification de ses modes de fonctionnement internes ; après le code de conduite et la création du comité des sages, le livre des procédures publié au premier trimestre 2012, a constitué le 3ème volet de l'évolution du cadre de gouvernance du CFONB.

A l'occasion de ce chantier, les règles de fonctionnement ont été revisitées, permettant notamment de préciser le cadre de travail en groupe. L'objectif de cet important chantier de documentation était de faciliter les échanges et de partager le même niveau d'information entre tous les participants.

Le livre des procédures a été mis à disposition des pôles sur le site Extranet dès la fin janvier 2012.

La mise en oeuvre des préconisations nées de la réflexion générale sur nos modes de fonctionnement s'est également poursuivie en 2012, par la mise en place d'une nouvelle procédure de publication des communications du CFONB.

Ce livre sera complété ou revisité régulièrement pour tenir compte des évolutions et des améliorations proposées ; il doit être l'outil permettant d'accueillir les nouveaux participants.

## Le code de conduite

L'activité du CFONB contribue à faire de Place de Paris. Cela n'est rendu possible que grâce à disposition des moyens nécessaires ainsi que par des femmes et des hommes qui animent cette

L'efficacité des travaux du CFONB est conditionnée au sein des instances et des groupes de travail. C'est la confiance mutuelle et la confiance qui nous permettent de travailler dans un climat de confiance, de valoriser le travail en groupe et de garantir l'efficacité dans notre association.



l'interbancaire français un atout majeur pour la Place de Paris. Cela n'est rendu possible que grâce à l'engagement des établissements qui mettent à disposition des moyens nécessaires ainsi que par des femmes et des hommes qui animent cette organisation et contribuent à ses travaux.

par la qualité des relations et des échanges au sein des instances et des groupes de travail. C'est pourquoi, courtoisie, loyauté, intégrité, respect mutuel et confiance sont les valeurs que nous partageons et qui nous permettent de travailler en groupe et de garantir l'efficacité dans notre association.

Ce code de conduite s'organise autour de cinq principes généraux fondés sur ces valeurs :

- 1- Respect des lois et de la réglementation
- 2- Implication dans les groupes de travail internes et externes
- 3- Recherche de l'impartialité et du consensus
- 4- Respect des personnes et des positions adoptées
- 5- Loyauté envers l'association

Ce code fournit un cadre déontologique et comportemental permettant à chacun de conduire son action et de participer à la prise de décision. Le manquement à ces principes relève de la compétence d'un comité des Sages, en charge du suivi des questions concernant l'éthique.

# LE CODE DE CONDUITE

Ce code fournit un cadre déontologique et comportemental permettant à chacun de conduire son action et de participer à la prise de décision.

Le manquement à ces principes relève de la compétence d'un comité des Sages, en charge du suivi des questions concernant l'éthique.

Ce code de conduite est complété par le livre des procédures qui formalise l'organisation des travaux qui sont menés au CFONB. Ce livre permet de mieux appréhender le fonctionnement de l'association dans son ensemble. Le respect de ces procédures favorise la communication interne et externe.

Le Code de conduite est réservé à l'usage des participants des Comités de Pôles et des groupes de travail du CFONB.

## Respect des lois et de la réglementation

Chaque participant accomplit les missions qui lui sont confiées dans le strict cadre du respect des lois et des règlements en vigueur et notamment des règles de concurrence.

En particulier, les réunions du CFONB ne peuvent pas être le lieu d'échanges d'informations contraires au droit de la concurrence.

### Les participants ne peuvent pas :

- échanger d'informations individualisées sur des données commerciales confidentielles et stratégiques (ex : tarifs, parts de marché, chiffres d'affaires, volumes et conditions de ventes, coûts, clients, promotions à venir, etc.)
- diffuser d'instructions, de consignes ou de recommandations incitant les membres à adopter une ligne commerciale commune (tarifaire ou non)
- diffuser tout barème de prix incitatif ou contraignant.

### Les participants peuvent échanger sous conditions :

Les informations commerciales confidentielles et stratégiques dès lors qu'elles sont destinées à être agrégées et qu'il n'existe pas de risque d'individualisation indirecte des données ce qui suppose que :

- la collecte et le retraitement de ces informations soient faits par des personnes indépendantes des établissements faisant partie de l'échantillon
- ces personnes signent au préalable un accord de confidentialité
- les données ne soient transmises à l'ensemble des établissements membres qu'une fois agrégées
- l'anonymat des données soit assuré ; les entreprises ne devant être ni mentionnées, ni identifiables (par exemple grâce à l'utilisation d'échantillons de taille suffisamment importante).

### Les participants peuvent :

- échanger des informations générales et non stratégiques
- participer à l'élaboration et à la diffusion par le CFONB de statistiques agrégées sur les prix passés (informations historiques) et d'aide à la détermination des coûts (études, programmes, méthodes, etc.).

Par ailleurs, la seule présence des pouvoirs publics ne permet pas, sauf exception, de déroger aux règles du droit de la concurrence. Il convient, par conséquent, de respecter les différentes prescriptions énoncées ci-dessus, y compris lorsque les réunions organisées par le CFONB et/ou les échanges d'informations en son sein se tiennent à la demande des pouvoirs publics.

En cas de besoin, le CFONB recourt à des conseils extérieurs spécialisés pour vérifier la conformité aux règles de concurrence des documents qu'il produit.

## Implication dans les groupes de travail internes et externes

Le travail en commun constitue la clé de voûte du mode de fonctionnement du CFONB. Pour atteindre ses objectifs, le CFONB s'appuie sur des pôles d'activités ainsi que sur des groupes de travail ou comités dédiés. Dans le cadre de ses activités, le CFONB peut également être amené à nommer un représentant dans des groupes de travail externes, en France ou à l'étranger.

Chaque pôle d'activité est constitué d'un comité de pôle et de groupes de travail qui peuvent être :

- permanents
- créés pour des études spécifiques
- miroir de groupes de travail externes

### Chaque participant à un groupe de travail interne s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail pour lequel il a été désigné
- contribuer activement aux travaux
- apporter ses contributions en temps opportun dans le déroulement des travaux
- communiquer des informations pertinentes d'une manière constructive, professionnelle et efficace
- contribuer à l'efficacité de la réunion (prépare la réunion, est à l'écoute, s'en tient au sujet de la réunion et respecte le temps de parole de chacun).

### Le représentant dans un groupe de travail externe s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail externe pour lequel il a reçu un mandat
- préparer les réunions du groupe de travail externe avec les participants du groupe miroir correspondant (notamment par la diffusion des documents et messages reçus du groupe de travail externe)
- défendre les positions de la communauté bancaire française définies avec le groupe miroir
- diffuser un relevé de conclusions des réunions du groupe de travail externe au groupe miroir concerné et à lui relayer sans délai le compte-rendu et les documents correspondants.

## Recherche de l'impartialité et du consensus

L'impartialité est la capacité à prendre en compte les avis et les intérêts exprimés par chacun des participants, à en rendre compte, à examiner chacune des contributions, sans en privilégier ni en omettre aucune.

Le consensus est une technique de prise de décision qui permet à un groupe d'adopter une position sans vote préalable. Le consensus n'implique pas forcément l'unanimité.

La pratique du consensus constitue le mode de fonctionnement privilégié du CFONB à tous les niveaux décisionnels y compris au sein des comités de pôle et des groupes de travail.

## Respect des personnes et des positions adoptées

### Chaque participant s'engage à :

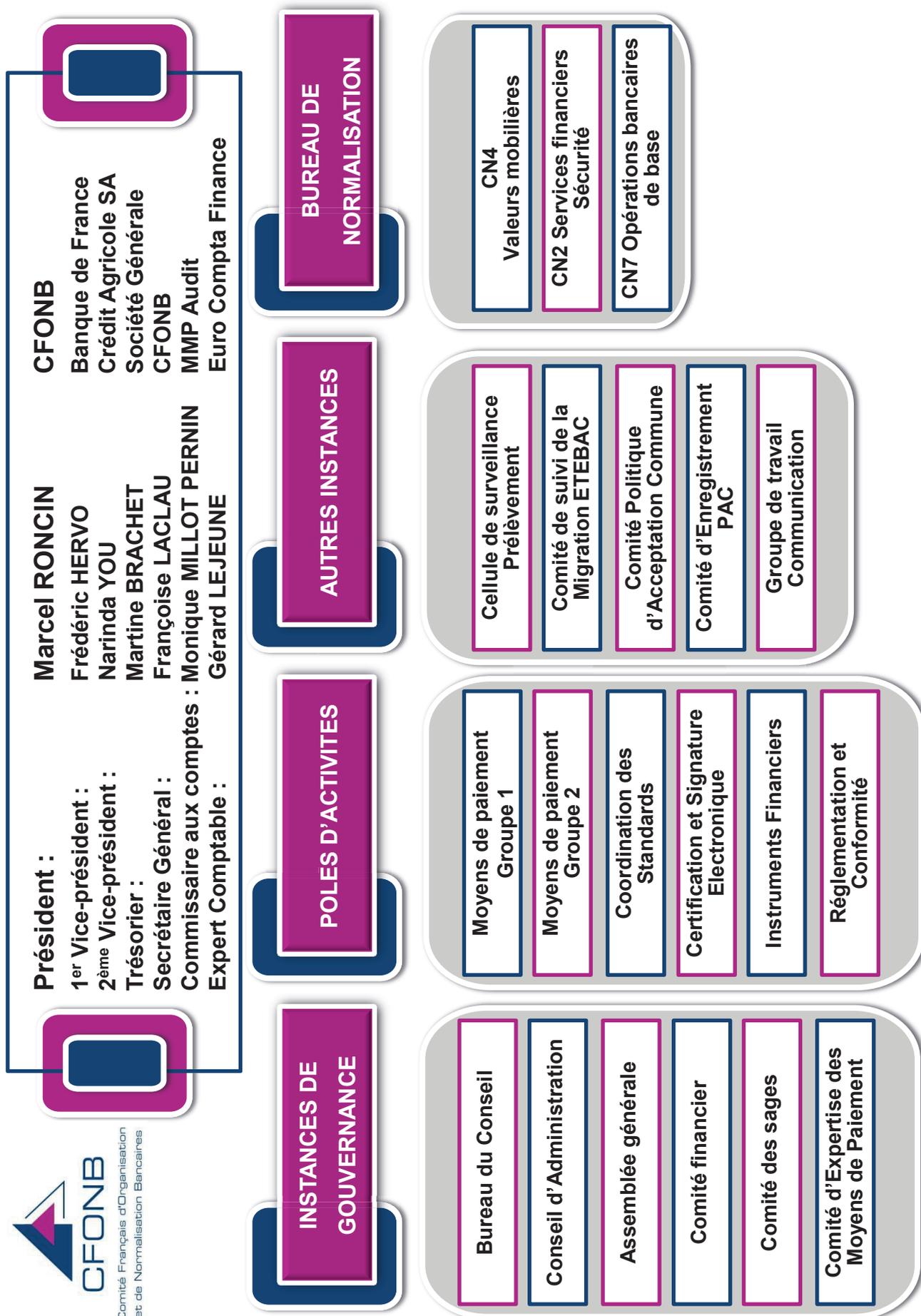
- privilégier les valeurs essentielles : courtoisie, loyauté, intégrité, respect et confiance mutuelle
- adopter une attitude constructive et consensuelle en réunion
- prendre en compte la diversité des points de vue et à communiquer dans un esprit d'ouverture
- respecter les positions arrêtées et à les porter dans leur intégralité dans les différentes instances internes et externes.

## Loyauté envers l'association

### Chaque participant :

- s'abstient de tenir des propos de nature à discréditer les positions adoptées par le CFONB ou à ternir son image ou sa réputation auprès de tous publics
- ne s'exprime au nom du CFONB qu'après en avoir reçu expressément le mandat.

# L'ORGANIGRAMME DU CFONB



# L'ACTIVITE DES PÔLES

P. 22 à 25

MOYENS DE PAIEMENT – GROUPE 1

P. 26 à 30

MOYENS DE PAIEMENT – GROUPE 2

P. 31 à 35

COORDINATION DES STANDARDS

P. 36 à 40

CERTIFICATION ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

P. 41 à 44

INSTRUMENTS FINANCIERS

P. 45 à 49

REGLEMENTATION ET CONFORMITE

# MOYENS DE PAIEMENT - GROUPE 1

**Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale**

**Suppléante : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole**

**Secrétariat : Stella PETIOT - Groupe Société Générale jusqu'en mars 2012  
puis Grégory POSTEL - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2012  
et Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Ce Pôle a pour principale vocation d'étudier dans une perspective, tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales, les évolutions sur les moyens de paiement : Prélèvement et Virement.

La mission du Pôle Moyens de Paiement Groupe 1 s'inscrit donc dans le cadre des travaux européens visant à mettre en oeuvre les instruments de paiement SEPA<sup>1</sup>

La Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP), créée en 2011, s'est réunie en 2012 pour traiter de différents incidents apparus sur la Place.

### COMITE DE POLE



Etaient présents assis de gauche à droite :

Chantal TARDY - Crédit Mutuel - CIC • Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale • Martine BRACHET - Animatrice Groupe Société Générale • Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole • Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

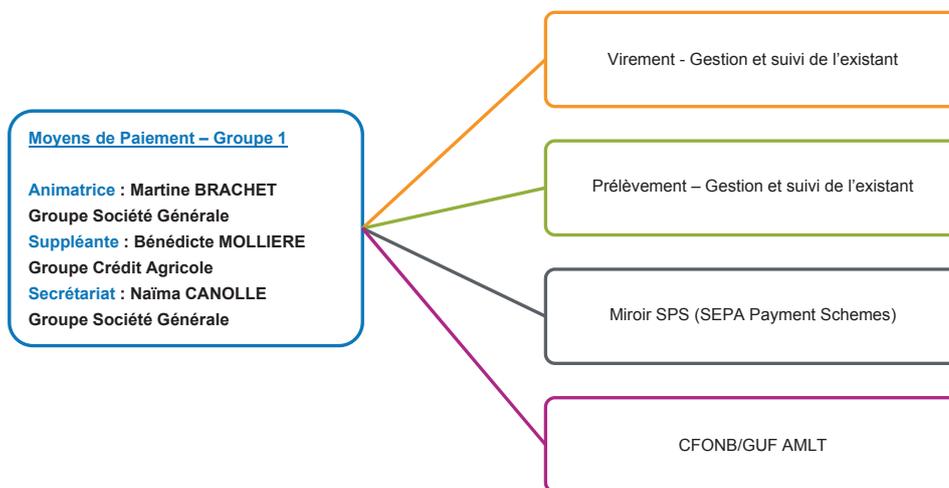
Debout de gauche à droite :

Jean-Michel COSSET - La Banque Postale • Philippe EVENOT - La Banque Postale • Jean-Sébastien CAGNIONCLE Banque de France • Denys MATTOU - BNP Paribas • Michel ARGOUGES - HSBC France • Grégory POSTEL Groupe Société Générale • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations Jean-Louis COUTURIER - STET

<sup>1</sup> SEPA : Single Euro Payments Area

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



Le Pôle a conduit durant l'année 2012 des travaux au niveau français, principalement tournés vers les évolutions européennes.

Il contribue régulièrement aux réflexions du groupe de travail « Gestion de la période transitoire (GT4) » du Comité national SEPA ainsi qu'aux réflexions des groupes de travail européens de l'EPC<sup>2</sup> sur les instruments de paiement SEPA équivalents. Le principal objectif est de préparer les positions des experts français présents dans ces groupes européens, en étroite coordination avec les autres acteurs de la Place.

### ► **Groupe de Travail : Virement - Gestion et suivi de l'existant**

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe de travail « virement » a travaillé à la mise à jour des brochures « SCT<sup>3</sup> » et « SCT Recall » au regard du règlement (UE) 260/2012 et des options examinées par le Trésor.

Il a également contribué aux réflexions du sous-groupe « virement de montant insaisissable » du GT4 et finalisé la brochure « Modalités techniques de migration des virements légalement insaisissables dans le cadre du SEPA - Utilisation spécifique de certains éléments du message pacs.008.001.02 ».

Le groupe de travail « virement » a poursuivi les travaux sur la brochure « liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions » à destination des banques, en collaboration avec le groupe Prélèvement et le Pôle Moyens de Paiement Groupe 2.

Pour finir il a déposé une demande de codes motifs rejet/retour complémentaires auprès de l'ISO (Payment SEG du RMG 20022) pour permettre le lancement de l'ACVS<sup>4</sup>.

2 EPC : European Payments Council

3 SCT : SEPA Credit Transfer

4 ACVS : Annulation Comptable de Virement SEPA

## ► **Groupe de Travail : Prélèvement - Gestion et suivi de l'Existant**

Animateur : Denys MATTOU - BNP Paribas

Le groupe de travail « prélèvement » a principalement œuvré pour adapter un ensemble de publications à l'environnement législatif européen. Plusieurs documents ont été revus à la lumière de la Directive sur les services de paiement. Plus récemment, le groupe de travail a entrepris la révision des brochures relevant de la famille des prélèvements SEPA pour tenir compte du Règlement européen (UE) 260/2012 dit règlement « date butoir » ou « end date » dont les dispositions majeures sont susceptibles de jouer un rôle important dans le monde des paiements.

Le groupe de travail a contribué à la rédaction d'une documentation destinée aux banques rassemblant dans un document unique, l'ensemble des dispositions en vigueur en matière d'impayés (rejets/retour) pour l'ensemble des paiements nationaux et SEPA.

Plusieurs étapes en lien avec la migration des opérations nationales vers les prélèvements SEPA ont également été menées et plus particulièrement sur la nature et le volume des opérations de rejets/retour.

Dans la perspective de la « date butoir », plusieurs actions ont été entreprises :

- Mise en place d'une FAQ sur le site du CFONB afin de répondre aux multiples interrogations des créanciers, trésoriers, éditeurs de logiciels, etc..., qui travaillent à la migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA ;
- Modification des bordereaux de demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS), et enrichissement d'un guide des documents à adresser à la Banque de France ;
- Elaboration d'une procédure d'octroi automatique d'un ICS à tout créancier demandeur d'un Numéro National d'Emetteur (NNE) ;
- Publication d'une procédure bancaire de conversion de masse des NNE actifs en ICS.

## ► **Groupe de Travail : Miroir SPS (SEPA Payment Schemes)**

Animateur : Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

Le groupe de travail « miroir SPS » contribue aux travaux du SEPA Payments Schemes Working Group (SPSWG). En 2012, il a préparé chacune des réunions de ce groupe de travail de l'EPC et en a étudié les conclusions.

Comme chaque année, le groupe « miroir SPS » a élaboré la réponse des banques françaises aux consultations nationales lancées par l'EPC sur les demandes de modifications (« change requests ») proposées par les communautés bancaires ou les représentants des clients

sur les schémas virement SEPA (SCT) et prélèvement SEPA (SDD<sup>5</sup> Core et SDD B2B).

Pour ce faire, chacune des propositions d'évolution a été étudiée individuellement. Les résultats de ces consultations de l'EPC sont les « rulebooks » et les « implementation guidelines » de la version 7 des schémas SCT et SDD Core et de la version 5 du schéma SDD B2B qui prendra effet le 1<sup>er</sup> février 2014.

Sur le prélèvement SEPA, le groupe « miroir SPS » a activement participé aux travaux qui ont abouti à un rappel par l'EPC des règles d'usage du prélèvement SEPA afin d'en homogénéiser le traitement au sein de l'espace SEPA et d'en fiabiliser la migration.

A cours de 2012, le SPSWG a adressé à ses membres plusieurs questionnaires visant à mieux comprendre leur point de vue et à tenir compte des problèmes rencontrés sur les projets en cours, comme le projet de FAQ relatifs aux schémas de paiement SEPA, ou le projet d'open letter au sujet des R-transactions de SDD et des séquences de présentation. Le groupe « miroir SPS » a apporté les réponses des banques françaises sur ces sujets.

## ► **Groupe de Travail : CFONB/GUF AMLT « Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme »**

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe « AMLT » a repris ses travaux au 2<sup>nd</sup> trimestre 2012 afin d'étudier les impacts de l'environnement SEPA sur le contenu et les modalités de contrôle des opérations SEPA.



- Le Pôle va poursuivre ses travaux, sur la base des groupes de travail existants. Son plan de travail a été adapté pour répondre aux attentes de la Place. Il assurera le suivi de la migration des virements et prélèvements nationaux au SEPA sur le plan fonctionnel et organisationnel et des évolutions réglementaires attendues. Le Pôle travaillera à la clarification des différentes dates d'arrêt des échanges des opérations nationales dans le cadre de l'échéance du 1er février 2014.
  
- Le groupe de travail « virement » aura pour tâche de poursuivre les travaux en cours dans la perspective de la « date butoir » en coordination avec le groupe de travail « prélèvement ». Il devra également assurer, en relation avec l'EPC, un suivi attentif des rejets observés sur la place afin d'améliorer le niveau commun de compréhension des motifs de rejets. Le groupe de travail « virement » contribuera à la clarification des différentes dates d'arrêt des échanges dans le cadre de la « date butoir ».
  
- En 2013, le groupe de travail « prélèvement » aura pour tâche, outre la poursuite des travaux en cours :
  - De suivre de près l'évolution de la migration des créanciers au prélèvement SEPA et de s'efforcer à répondre aux interrogations de plus en plus nombreuses du marché ;
  - De continuer à faire évoluer les documents relevant de son périmètre pour les adapter aux évolutions législatives nationales et européennes. Il animera la FAQ sur le prélèvement ;
  - D'assurer, en relation avec l'EPC, un suivi attentif des rejets observés sur la place afin d'améliorer le niveau commun de compréhension de ces motifs d'impayés ;
  - De contribuer à la clarification des différentes dates d'arrêt des échanges dans le cadre de la « date butoir ».
  
- En 2013, le groupe « miroir SPS » va poursuivre les travaux en cours en assurant le suivi du SPSWG de l'EPC (analyse des travaux et préparation des positions françaises à soutenir à l'EPC) notamment concernant les sujets suivants :
  - Suivi des problèmes remontés sur les schémas ;
  - Suivi des clarifications / errata à apporter concernant les rulebooks et IG ;
  - Suivi des sujets discutés dans le cadre du SPSWG (conversion automatique, e-mandate, extended remittance information, Fixed Amount, IBAN only).
  
- Le groupe « AMLT » devra achever son analyse des impacts de l'environnement SEPA sur les modalités de contrôle AMLT et fournir un rapport d'étape aux instances décisionnelles du CFONB au 2<sup>nd</sup> trimestre 2013. Il assurera le suivi des évolutions réglementaires en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et participera également aux études sur les travaux de refonte du règlement (CE) 1781/2006 menées par le Comité de pôle 1.

# MOYENS DE PAIEMENT - GROUPE 2

**Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE**

**Suppléant : Gilles DUPRÉ- Crédit Mutuel - CIC**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Comité de pôle « Moyens de Paiement - Groupe 2 » organise les travaux relatifs à quatre moyens de paiement que sont les espèces, la carte, le chèque bancaire et les effets de commerce, auxquels s'ajoutent les moyens de paiement non bancaires et depuis 2012 les produits d'Épargne.

Le Comité de pôle, par l'intermédiaire des groupes de travail ou d'experts qui lui sont rattachés, a compétence pour étudier les évolutions concernant ces différents moyens de paiement dont la portée peut s'étendre jusqu'aux partenaires industriels et commerciaux de la profession.

Il participe à l'organisation de la profession bancaire par l'élaboration de procédures interbancaires s'appliquant à ces moyens de paiement et apporte son expertise sur le chèque et l'effet de commerce.

Il contribue au positionnement de la profession auprès de l'EPC par l'intermédiaire de deux groupes miroirs « cartes » et « espèces ».

## COMITE DE POLE



Étaient présents assis de gauche à droite :

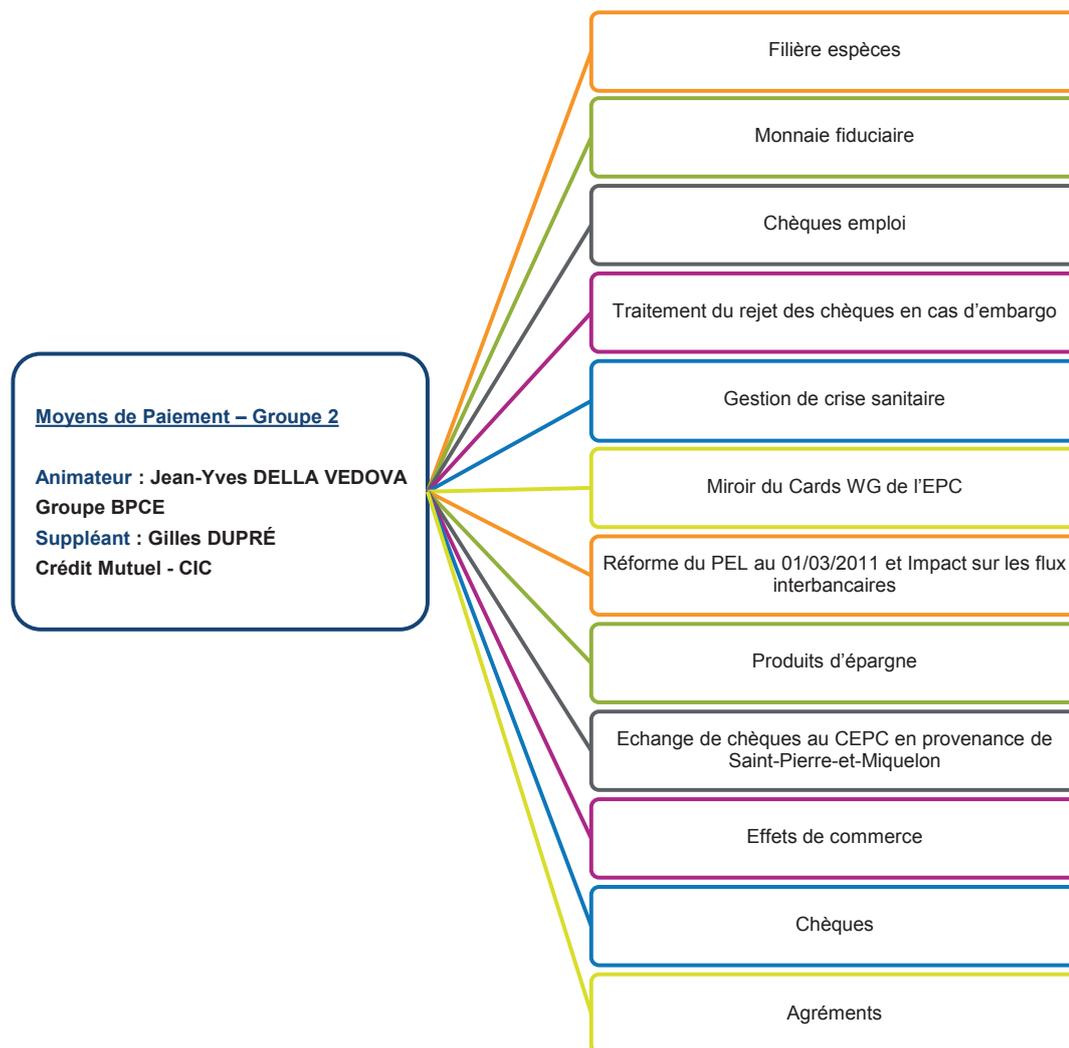
Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Jean-Yves DELLA VEDOVA - *Animateur* - Groupe BPCE • Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française • Thierry CAILLETET - Groupe BPCE

Debout de gauche à droite :

Florence GARNIER - Groupement Cartes Bancaires • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Chantal ROUX BNP Paribas • Thibault GRAC - BNP Paribas • Delphine LALANNE - Banque de France • Denys MATTOUT - BNP Paribas • Maria DE SOUSA - CFONB • Philippe EVENOT - La Banque Postale • Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



### ► Groupe de Travail : Filière espèces

Animateurs : Thibault GRAC - BNP Paribas et Elibabeth REFFAY - BNP Paribas

Le groupe de travail « filière espèces » vise à présenter une position commune de la filière fiduciaire des Etablissements de crédit auprès des institutions françaises mais aussi européennes.

En 2012, le groupe de travail a notamment permis la définition de positions communes vis-à-vis de la Banque de France dans le cadre de l'utilisation de nouveaux outils au sein de la filière fiduciaire (déclarations de recyclage via One Gate et mise en place d'INTEROP) et de projets d'évolutions opérationnelles (étude portant sur l'évolution des normes de conditionnement des pièces et billets), du Cash Working Group de l'EPC dans le cadre d'évolutions réglementaires (révision du framework SECA, révision de la directive sur les services de paiement), de travaux de normalisation (standardisation des cassettes d'automates), et de l'élaboration de documents de référence (établissement du document de synthèse sur les mécanismes de Balance Sheet Relief mis en place dans l'Union européenne, étude comparative des services rendus par les Banques centrales Nationales en matière de traitement des pièces et des billets).

Le groupe de travail a également étudié les impacts opérationnels induits par l'adoption de nouveaux décrets sécuritaires encadrant les activités fiduciaires.

### ► Groupe de Travail : Monnaie fiduciaire

Animatrice : Delphine LALANNE Banque de France

Le groupe de travail « monnaie fiduciaire » réunit la Banque de France et la Place sur les questions fiduciaires relatives au fonctionnement de la filière, à sa réglementation et à la cohérence des normes vis-à-vis de l'Eurosystème.

En 2012, le groupe s'est réuni deux fois et s'est centré sur :

- L'émission en 2013 de la première coupure de la nouvelle gamme de billets en euros (le 5 euro série 2 - ES2) ;
- Les questions de recyclage : modification de la décision BCE sur le recyclage des billets, nouveau règlement sur l'authentification et la remise en circulation des pièces, obligations en matière de reporting à la Banque de France d'informations relatives au recyclage via le portail Onegate.
- Le projet INTEROP (interface électronique pour les opérations de numéraire) est discuté dans une instance de coordination ad-hoc. L'interface a été mise en production en janvier 2012 et depuis fin septembre 2012 les commandes de billets et annonces de remises de billets ne passent plus par FAX en métropole.

#### ► **Groupe de Travail : Chèques emploi**

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Le groupe de travail « chèques emploi » réunit les établissements bancaires, l'ACOSS, les URSSAF et les Centres nationaux de chèques Emploi. Il permet de suivre et de faire évoluer les prestations fournies pour l'ensemble des chèques emploi (Chèque Emploi Service Universel-CESU, Titre de Travail Simplifié-TTS, Chèque Emploi Association-CEA).

En 2012, les travaux du groupe de travail se sont traduits par le dialogue avec le CNCESU et CEA sur les modalités de transfert d'activité en cas de cessation subite d'activité d'un sous-traitant, et de manière plus générale, sur le besoin d'assurer la continuité de la prestation des sous-traitants choisis par l'administration.

#### ► **Groupe de Travail : Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo**

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe de travail examine les cas spécifiques de rejets de chèques pour embargos/gels des avoirs, dans la mesure où aucun code interbancaire n'existe actuellement.

La première réunion s'est tenue fin septembre et a examiné les pistes de solutions :

- Utilisation d'un code déjà existant avec la modification du libellé interbancaire « complément de motif » comportant l'envoi ou non d'une opération non comptable en simultané ;
- Création d'un code rejet spécifique.

Les travaux devraient se terminer d'ici la fin du 1er trimestre 2013.

#### ► **Groupe de Travail : Gestion de crise sanitaire**

Co-Animation : Odile MAMANE - Fédération

Bancaire Française et Hervé ROBACHE - STET

Le groupe de travail « gestion de crise sanitaire » a été réactivé le 03 avril 2012. Il a revu :

- Dans son intégralité le document de gestion des crises sanitaires dans la distribution, présentation générale de la procédure interbancaire (réf GE 2008.010 du 07 juillet 2008) qui a fait l'objet d'une remise en forme sous référence STET ;
- Le document intitulé Echanges et structures des fichiers « demandes d'informations » et « restitution d'informations » du 20 octobre 2008, annexe B de la convention à signer par le Conseil du Commerce de France et la FBF ; il a été décidé de n'apporter aucune modification à ce document.

Un glossaire est en cours de réalisation.

#### ► **Groupe de Travail : Miroir du Cards WG de l'EPC**

Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement Cartes Bancaires - Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC - Jean-Luc THEROND - Crédit Mutuel - CIC puis Maguy MERCIER - Groupe BPCE

- Le groupe de travail a assuré le suivi des groupes cartes du SEPA en consolidant, défendant les positions et organisant les contributions des membres du CFONB, ce notamment dans les groupes suivants de l'EPC : Cards Working Group, Card Fraud Prevention Task Force, Cards Stakeholders Group, Cards Standardisation Volume Sub-Group.
- Le groupe de travail a également consolidé et défendu les positions des membres du CFONB sur les premiers projets de réorganisation de la gouvernance du SEPA sur la carte, notamment les suites du Green Paper de la Commission européenne sur la carte, le e-commerce et le m-commerce.

#### ► **Groupe de Travail : Réforme du PEL au 01/03 2011 et Impact sur les flux interbancaires**

Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale

Le groupe de travail a identifié les nouvelles informations à communiquer dans les demandes de paiement de primes PEL consécutivement aux évolutions réglementaires entrées en vigueur au 1er mars 2011 et à la volonté de la Direction Générale du Trésor de renforcer les contrôles sur les homonymies présumées.

Deux communications CFONB ont été diffusées sur le sujet.

### ► **Groupe de Travail : Produits d'épargne**

Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale

Créé en 2012, le groupe de travail « produits d'épargne » intervient sur tous les produits d'épargne réglementée et analyse les impacts des évolutions réglementaires sur les procédures, les circuits interbancaires et, le cas échéant, propose les adaptations nécessaires à leur mise en oeuvre.

Dans le prolongement des textes réglementaires se rapportant à la mise en oeuvre au 1er janvier de 2013 du contrôle ex ante de détention de Livrets A et Bleu, le groupe de travail a précisé les informations à échanger entre l'établissement saisi d'une demande d'ouverture et l'établissement déjà identifié comme gestionnaire de Livrets A et Bleu. Il a de plus constitué un recueil d'adresses reprenant les points d'entrée retenus par les différents réseaux et auxquels les documents relevant du processus doivent être envoyés.

### ► **Groupe de Travail : Echange de chèques au CEPC en provenance de St-Pierre-et-Miquelon**

Animateur : Thierry CAILLETET - Groupe BPCE

Le groupe de travail « échange de chèques du CEPC en provenance de Saint-Pierre-et-Miquelon » a eu pour mission de faire évoluer les échanges interbancaires entre les établissements de la Place de Saint-Pierre-et-Miquelon qui s'effectuaient au travers d'une chambre de compensation manuelle.

A compter du 14 janvier 2013 :

- Le périmètre d'application des règles EIC est élargi à l'ensemble des échanges en provenance et à destination des établissements bancaires de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les échanges interbancaires entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la métropole transiteront par le système CORE ;
- Les chèques circulants saint-pierrais seront échangés dans un CEPC local ; des mesures spécifiques ont été définies pour les autres chèques circulants encaissés à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La mission du groupe de travail est achevée.

### ► **Groupe d'experts : Effets de commerce**

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Le groupe d'experts « effets de commerce » intervient à titre consultatif sur des questions concernant ce moyen de paiement. A la demande, le groupe d'experts recueille l'avis de ses membres pour la mise en place de solutions.

En 2012, le groupe d'experts a traité les demandes suivantes :

- Modalités d'annulation des LCR-BOR « erronées » ;

- Durée de validité d'un effet de commerce en euros émis par une banque canadienne ;
- Examen de la brochure clientèle concernant la « liste interbancaire délais et codes motifs de rejet/retour ».

### ► **Groupe d'experts : Chèques**

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe d'experts « chèques » intervient à titre consultatif sur des questions spécifiques à ce moyen de paiement. A la demande, le groupe d'experts recueille l'avis de ses membres pour la mise en place de solutions.

En 2012, le groupe d'experts a traité les demandes suivantes :

- Technique d'encaissement de chèques par de nouveaux canaux (par exemple par téléphonie mobile). Un dossier, préparé par le service de la surveillance des moyens de paiement scripturaux de la Banque de France, a été présenté aux instances du CFONB ;
- Application du calendrier TARGET2 aux chèques suite aux premières expériences du mois de mai 2012. Un rappel avec une précision pour les chèques a été diffusé ;
- Possibilité d'utilisation du canal internet concernant les échanges de copies de chèque. A ce jour, seul l'échange par télécopie est possible ;
- Examen de la brochure clientèle concernant la « liste interbancaire délais et codes motifs de rejet/retour ».

### ► **Groupe de Travail : Agréments (en veille en 2012)**

Co-Animation : Maria DE SOUSA - CFONB et Chantal ROUX - BNP Paribas

Dans la suite des travaux de 2011, le groupe de travail « agréments » a actualisé la communication CFONB et la brochure destinée à la clientèle des entreprises concernant l'établissement des lettres-chèques.

Par ailleurs, le groupe de travail a été consulté à propos de l'évolution de la norme ISO 1004 sur les spécifications d'impression CMC7.

Ce groupe de travail est en veille désormais, le Secrétariat général du CFONB assurant le suivi du référencement des ateliers de personnalisation sur le site Internet du CFONB.

Le Comité de pôle Moyens de Paiement - Groupe 2 a géré directement les dossiers :

- Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions pour les moyens de paiement entrant dans son périmètre ;
- Aménagement des modèles de lettres d'injonction afin d'intégrer les cas spécifiques de la clientèle des EIRL.



- Les travaux engagés par la Banque de France sur le conditionnement des pièces et des billets, l'introduction annuelle des coupures de la nouvelle gamme de billets en euros ainsi que les travaux conduits par l'Eurosysteme, instruits par le Cash Working Group mobiliseront encore une part importante des travaux du comité.
- Dans un environnement législatif et réglementaire très évolutif, le groupe de travail « produits d'épargne » pourra être sollicité en 2013. Dans ce cadre, le comité devra s'assurer du bon avancement des évolutions concernant l'épargne logement qui seront opérationnelles au 1er mars 2014.
- Alimenté par les réflexions des groupes miroir au Cards Working Group, le comité contribuera aux réflexions de la Place.
- Enfin les travaux autour du chèque se limiteront à des actions d'optimisation des traitements. Le comité a souhaité qu'une étude d'impacts soit requise, (elle n'avait pas pu être menée en 2012), concernant les échanges au CEPC sachant que l'évolution de la réglementation du plafond des règlements par chèque des notaires constituera un élément supplémentaire pour cette étude.

# COORDINATION DES STANDARDS

**Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas**

**Suppléante : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Essentiellement orienté vers l'évolution des standards d'échange entre les établissements de crédit et leurs clients ainsi qu'entre établissements (données, syntaxes, schémas fonctionnels, protocoles et sécurité), le Pôle Coordination des Standards est, comme son nom l'indique, responsable de la coordination de l'ensemble de ces standards.

Il participe activement aux initiatives des organismes de normalisation tels que l'ISO et l'EPC. Il gère le protocole EBICS en lien avec la communauté bancaire allemande, tout en finalisant l'arrêt des protocoles ETEBAC actuels. Il maintient les standards d'échange MINOS et enfin contribue également à divers travaux de dématérialisation.

### COMITE DE POLE



**Etaient présents assis de gauche à droite :**

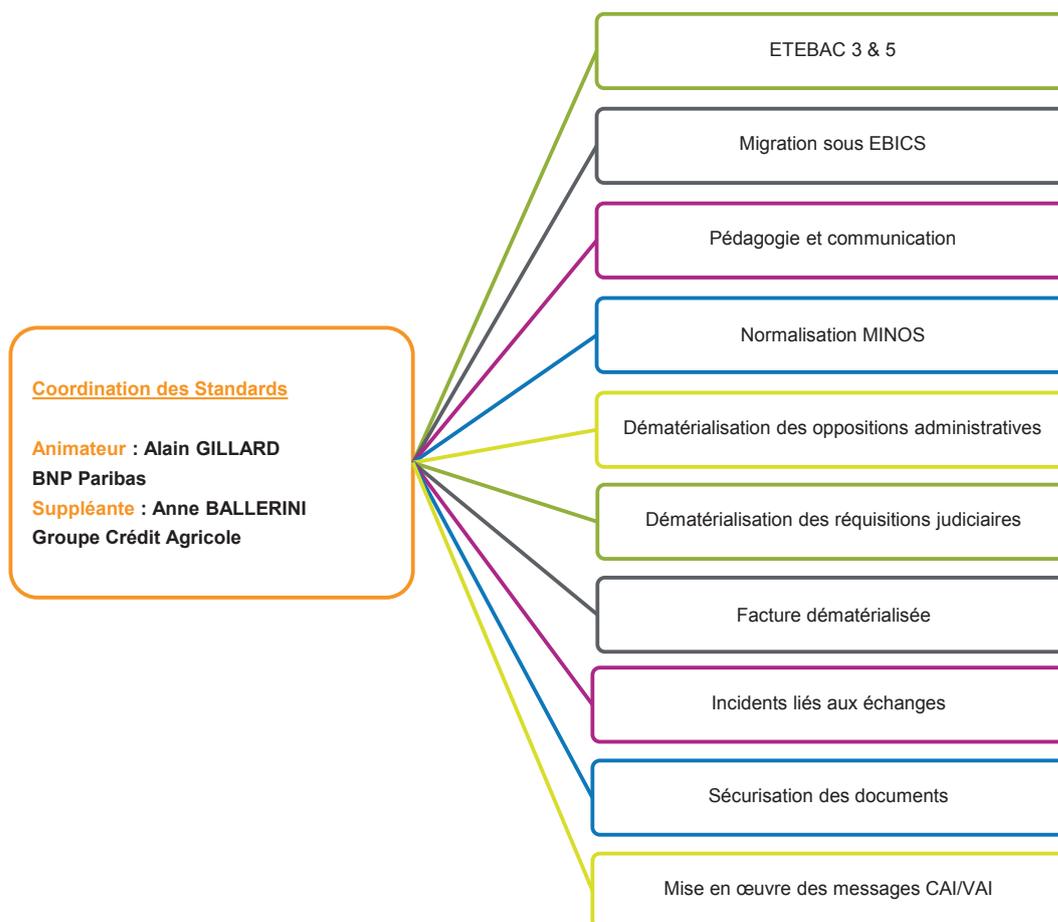
Alain GILLARD - *Animateur* - BNP Paribas • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Yves LE QUERREC - La Banque Postale • Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

**Debout de gauche à droite :**

Xavier MENDIBOURE - CFONB • Hervé ROBACHE - STET • Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole • Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations • Alban LECUIR - Groupe BPCE • Séraphin TSETE - La Banque Postale

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



### ► Groupe de Travail : ETEBAC 3 & 5

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

Le démontage des infrastructures de personnalisation des cartes ETEBAC 5 a pu être finalisé comme prévu à la fin de l'année 2011. L'arrêt des tâches communautaires ETEBAC a ensuite conduit le groupe de travail à limiter son activité au recensement des communications et documents à supprimer sur le site internet du CFONB. Le groupe de travail a été officiellement dissous par le Bureau du Conseil au cours de la séance du 10 juillet 2012.

### ► Groupe de Travail : Migration sous EBICS

Animateur : Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale

Les travaux du groupe de travail se sont déroulés en 2012 selon trois axes principaux :

- Utilisation des certificats d'Autorités de Certification de signature personnelle ;
- Transmission de fichiers (Order type) par la communauté allemande versus utilisation de file format en France ;
- Etude de l'utilisation de la signature disjointe par la communauté française.

Dans l'esprit de converger vers une utilisation commune aux communautés allemande et française d'EBICS, le groupe de travail a notamment étudié les impacts de la mise en place en France de la fonctionnalité « signature disjointe » (VEU) déjà utilisée en Allemagne.

Cette étude a été effectuée en coordination avec les experts allemands et français de l'EBICS WG (« expert team »).

Le recensement détaillé des spécificités françaises pour inclure cette fonctionnalité optionnelle dans une future version d'EBICS a été largement initié au second semestre 2012.

Le processus d'enregistrement des certificats d'Autorités de Certification de signature personnelle, compatibles EBICS TS (signature de l'ordre bancaire avec une signature personnelle jointe) a été précisé à l'occasion de la présentation de nouveaux candidats. La liste des certificats compatibles techniquement avec les exigences de cette fonctionnalité a été mise à jour sur le site du CFONB.

#### ► **Groupe de Travail : Pédagogie et communication**

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe de travail « pédagogie et communication » assure la rédaction et la diffusion d'une série de fiches donnant un aperçu des principaux organismes de normalisation français et internationaux et de leurs travaux dès lors qu'ils touchent le domaine bancaire. La mise en ligne sur le site Extranet du CFONB des fiches mises à jour a été effectuée en milieu d'année.

#### ► **Groupe de Travail : Normalisation MINOS**

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

Après connaissance des dates exactes d'application des modifications applicables aux opérations épargne logement, qui avaient été demandées par le Comité de pôle Moyens de paiement 2 en 2011, le groupe « Normalisation MINOS » a finalisé la mise à jour de MINOS et a produit une nouvelle version de la circulaire MINOS n° 34 consacrée à ces opérations.

Le groupe de travail a également étudié la demande faite par les établissements, via le Groupement Cartes Bancaires, de produire le jeu complet des nouvelles opérations MINOS dédiées à la compensation des flux « P2P », couvrant les différents scénarios envisagés et le besoin en matière d'opérations connexes. Cette évolution a donné lieu à la rédaction, en un temps serré compte tenu des enjeux, de la circulaire n° 36. La validation de cette circulaire est liée à celle de la version CB2C correspondante.

Le groupe de travail a suivi la mise en oeuvre des évolutions CB2C 2012 (paiement sans contact, autorisation partielle et paiement sur autoroute, identification du transfert des fonds d'une personne à un récepteur de fonds). Ces adaptations, sans impact sur les formats MINOS existants, n'ont nécessité ni recette communautaire ni mesures conservatoires pour leur mise en oeuvre.

Enfin, le groupe de travail a produit une nouvelle version complète de MINOS (5.0.3), validée par le Comité de pôle Coordination des Standards et diffusée par STET aux abonnés.

#### ► **Groupe de Travail : Dématérialisation des oppositions administratives (en veille en 2012)**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe de travail « dématérialisation des oppositions administratives » a pour objectif d'examiner les propositions faites par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) aux établissements bancaires volontaires quant aux possibilités de dématérialiser les échanges concernant les oppositions administratives avec les Trésoreries.

L'analyse technique doit être accompagnée d'une réflexion sur l'évolution juridique liée à la dématérialisation globale des amendes et donc des échanges entre l'Administration et les banques.

Les travaux restent suspendus par l'Administration qui a souhaité, en priorité, achever d'autres projets tels que le déploiement du Procès-Verbal Electronique destiné à remplacer les amendes papier par des relevés sur portables télécollectés.

#### ► **Groupe de Travail : Dématérialisation des réquisitions judiciaires**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe de travail « dématérialisation des réquisitions judiciaires » a pour objectif de définir avec l'Administration judiciaire les spécifications d'échanges électroniques relatifs aux réquisitions judiciaires adressées aux banques, en portant une attention particulière à la vérification des habilitations des agents susceptibles d'émettre une demande de réquisition judiciaire.

En 2012, l'analyse en collaboration avec les différentes administrations susceptibles d'émettre les réquisitions judiciaires (Police Nationale, Police Judiciaire, Police de l'Air et des Frontières, Gendarmerie, Douanes,...) s'est poursuivie avec le groupe de travail. Cette analyse permettra d'établir la liste des principales réquisitions à dématérialiser.

### ► **Groupe de Travail : Facture dématérialisée**

Animateur : Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale

Le groupe de travail « facture dématérialisée » a réactualisé sa fiche de mission en 2012. Il s'est agi essentiellement de participer aux travaux des groupes issus du Forum national de la facturation électronique, et de suivre d'autres initiatives telles que le projet Interfinance ou les travaux de Supply Chain Working Group menés par l'ABE Association.

Au niveau national, les groupes de travail du Forum national, lui-même affilié au Forum européen, se sont constitués et réunis selon une feuille de route propre à chacun.

L'activité a été essentiellement marquée par la diffusion en août du projet de transposition de la directive 2010/45/UE relative à la valeur ajoutée en ce qui concerne les règles de facturation, notamment la facturation électronique.

Les commentaires sur ce projet de transposition ont été remontés et la note de transposition définitive est en attente de diffusion.

Concernant le suivi du projet Interfinance, une Business Justification, soumise par l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) à l'ISO 20022, a été approuvée en octobre 2011. Onze messages (de type tsin et trsv) permettant la dématérialisation de l'affacturage sont en cours de modélisation pour une mise en oeuvre possible dans la release ISO 20022 2013/2014.

Enfin, un document issu des travaux du groupe SCWG (« Supply Chain Working Group ») de l'ABE Association explicitant clairement le lien entre chaîne d'approvisionnement et e-invoicing a été diffusé début octobre 2012.

### ► **Groupe de Travail : Incidents liés aux échanges**

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

Le groupe de travail « incidents liés aux échanges » est chargé d'examiner les incidents relatifs à des opérations échangées sur le Système d'échange français. A ce titre, il est amené à éclaircir, approfondir ou compléter les règles professionnelles existantes. Il travaille en relation avec les Pôles Moyens de Paiement - Groupe 1 et Groupe 2 du CFONB.

Le groupe s'est penché à la demande de la Banque de France sur l'actualisation d'une communication CFONB relative aux débours résiduels liés à des échanges d'opérations.

### ► **Groupe de Travail : Sécurisation des documents**

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

En 2010, le Bureau de la Fraude Documentaire (BFD) au Ministère de l'Intérieur a souhaité élargir son approche de sécurisation aux documents permettant d'obtenir un passeport, une CNI, une prestation sociale... en apposant un code à barres 2D sur les documents présentés en tant que justificatifs : factures permettant de justifier d'un domicile, avis d'imposition et justificatifs de domicile bancaire (RIB). Ce projet s'appelle 2D-DOC. Le CFONB participe au Comité de Pilotage animé par l'Administration.

En 2012, le groupe de travail « Sécurisation des documents » a continué sur sa lancée 2011 et a étudié les documents émis par le comité de projet 2D-DOC, a fait toutes les propositions qu'il a jugées utiles et a dégagé les positions devant être soutenues par ses représentants audit comité de projet 2D-DOC. Les Pôles « Certification et Signature Electronique » et « Réglementation et Conformité » ont été amenés à participer à cette réflexion.

Des notes d'information réactualisées et récapitulant les incidences de ce projet pour la profession bancaire ont été présentées au Bureau du Conseil en mars 2012 et novembre 2012. Enfin, un courrier a été préparé à l'attention du Délégué National de la DNLF en réaction au rapport « Lutte contre la fraude - bilan 2011 » daté de mai 2012.

La profession bancaire s'interroge encore sur les atouts de cette solution de sécurisation des RIB. En tout état de cause, la première mise en oeuvre de 2D-DOC annoncée début 2013 sera consacrée aux seuls documents justificatifs de domicile nécessaires à l'obtention du passeport puis dans un second temps de la CNI (carte nationale d'identité).

### ► **Groupe de Travail : Mise en oeuvre des messages CAI/VAI (en veille en 2012)**

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe de travail « mise en oeuvre des messages CAI/VAI » avait défini en 2011 un ensemble de règles visant à préciser les circuits et modalités d'échange des messages CAI/VAI (Change Account Identification / Verify Account Identification). Il est resté en veille jusqu'à la mise en oeuvre effective des messages CAI en novembre 2012 et pourrait être dissous dans le courant du premier semestre 2013 si tout se passe correctement.



■ La collaboration avec l'EBICS WG se poursuivra en 2013 sur les trois mêmes axes :

- L'utilisation des certificats d'Autorités de Certification de signature personnelle ;
- La transmission de fichiers (Order type) par la communauté allemande ;
- L'utilisation de la signature disjointe VEU par la communauté française.

Le groupe de travail « migration sous EBICS » continuera à être le groupe miroir de ces réflexions.

■ Le groupe de travail « facture dématérialisée » continuera à accompagner le projet Interfinance et à suivre les travaux liés au Forum national de la facturation électronique.

■ Pour les opérations monétiques, le groupe de travail « normalisation MINOS » s'attachera à la recette communautaire et à la mise en oeuvre des évolutions « Wallet » voire celles relatives aux paiements « P2P » si la décision en est prise, et procédera à la finalisation de la circulaire n° 36 et à la mise à jour correspondante du manuel MINOS. Concernant les opérations classiques, il se tiendra informé de la recette communautaire de la réforme PEL en vue de sa mise en oeuvre pour le 1er mars 2014 et débutera les travaux de mise à jour de MINOS rendus nécessaires par la fin de la migration SEPA.

■ Le groupe de travail « sécurisation des documents » poursuivra ses travaux sur le corpus documentaire soumis par l'Administration dont la dimension juridique devra faire l'objet d'un examen spécifique. A l'appui de ces analyses, le groupe de travail prendra position sur la pertinence pour la communauté bancaire d'émettre des RIB sécurisés et / ou d'exploiter à des fins de vérification les documents sécurisés sur la base de cette solution.

■ Le groupe de travail « dématérialisation des oppositions administratives » pourrait reprendre les travaux techniques et juridiques avec la DGFIP en vue de publier les documents nécessaires au déploiement de la solution par les banques.

■ Le groupe de travail « dématérialisation des réquisitions judiciaires » poursuivra, en collaboration avec les Administrations concernées, le recensement des réquisitions dématérialisables. Il définira les messages et protocoles relatifs à chacune des réquisitions. Ce travail sera mené en liaison avec les propositions de standardisation ISO.

■ D'une façon générale, le Pôle poursuivra son activité en matière de dématérialisation et de suivi de la standardisation internationale.

# CERTIFICATION & SIGNATURE ELECTRONIQUE

**Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale**

**Suppléante : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas**

**Secrétariat : Séraphin TSETE - La Banque Postale**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle a pour vocation d'étudier les évolutions dans le domaine de la signature électronique et les problématiques connexes, en particulier la certification, la gestion des identités, l'archivage électronique, la sécurité et les paiements sur Internet.

Ses missions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre normatif français et international avec un suivi des travaux menés à l'EPC (Conseil Européen des Paiements) à l'AFNOR (Association Française de Normalisation), au CEN (Comité Européen de Normalisation), à l'ETSI (European Telecommunications Standards Institute) et à l'ISO (International Organization for Standardization).

Ce Pôle reste l'interlocuteur technique du comité PAC et du comité d'enregistrement PAC, deux instances directement rattachées au Bureau du Conseil du CFONB.

### COMITE DE POLE



Étaient présents assis de gauche à droite :

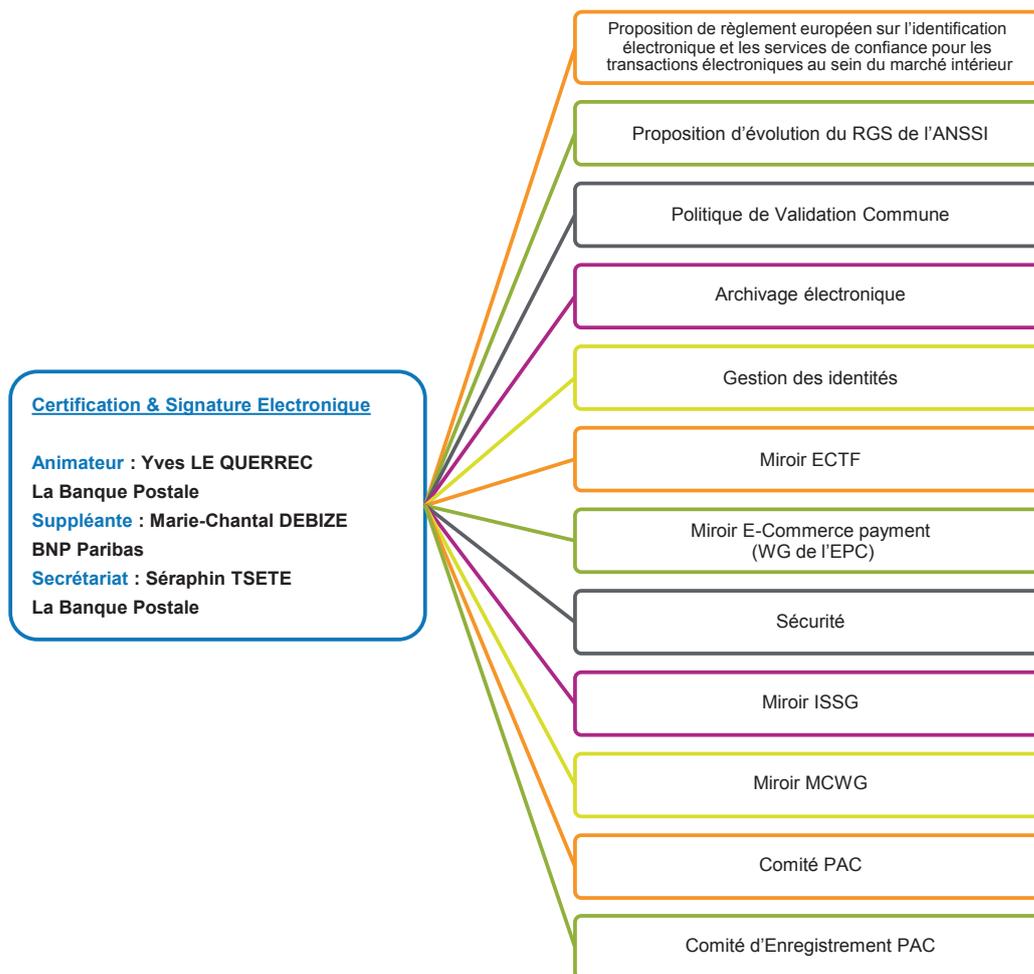
Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC • Yves LE QUERREC - *Animateur* - La Banque Postale • Marie-Chantal DEBIZE  
BNP Paribas

Debout de gauche à droite :

Eric LEMEILLEUR - Crédit Mutuel - CIC • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations • Anne BALLERINI  
Groupe Crédit Agricole • Olivier DURAND - OCBF • Séraphin TSETE - La Banque Postale • Maria DE SOUSA - CFONB  
Grégory POSTEL - Groupe Société Générale • Alain MAZIERAS - Groupe BPCE

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



### ► Sous-groupe de Travail : Proposition de règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur

Animateurs : Yves LE QUERREC - La Banque Postale et Séraphin TSETE - La Banque Postale

L'année 2012 a été très active en matière de proposition de réglementation concernant l'identification, la certification et la signature électronique.

Au travers de ce sous-groupe de travail, le Pôle Certification et Signature Electronique du CFONB a participé activement à l'élaboration de la réponse des banques françaises au projet de règlement européen destiné à remplacer la directive 1999/93/CE sur laquelle est basée toute la réglementation française actuelle notamment par les transpositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 et de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

La poursuite des travaux sur le projet de règlement européen a été confiée au groupe de travail « certification et signature électronique » en charge du Miroir du groupe d'Experts GE- E-Sign d'AFNOR qui suit les travaux du CEN et de l'ETSI commandés par la Commission européenne sur ce sujet.

### ► Sous-groupe de Travail : Proposition d'évolution du Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce sous-groupe a analysé les impacts du projet d'évolution du RGS en tenant compte du contexte de la proposition de règlement sur la signature électronique en cours de discussion au niveau de la Commission Européenne.

Le sous-groupe a également réalisé une enquête auprès des principaux promoteurs d'applications qui utilisent les certificats de niveau PRIS pour anticiper l'impact de la migration PRIS vers le référentiel RGS qui devra commencer en 2013.

### ► **Groupe de Travail : Politique de Validation Commune (PVC)**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

En continuité des travaux sur la Politique d'Acceptation Commune (PAC) du CFONB, ce groupe de travail est chargé de la rédaction de la Politique de Validation Commune, pour ce qui concerne la certification et la signature électronique.

Cette étape constitue la dernière partie des travaux engagés par le CFONB sur la multi-acceptance et l'interopérabilité fonctionnelle des certificats électroniques afin de faciliter leurs usages dans les applications bancaires.

L'année 2012 a été consacrée à prendre en compte le projet de règlement européen sur la signature électronique dans son analyse des différentes étapes et scénarii de la validation des certificats d'une part, et de la signature d'autre part.

### ► **Groupe de Travail : Archivage électronique**

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail élabore et formalise les observations de la profession bancaire sur les travaux menés par la CN 171, « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document » dont le CFONB est un participant actif. A ce titre, l'exercice 2012 a été plus particulièrement consacré aux travaux suivants :

- Formalisation d'une FAQ facilitant l'usage du support « niveaux de service d'archivage » publiée en octobre 2012 ;
- Contribution au dépouillement de l'enquête publique et à la finalisation du projet de norme française intitulée : « Spécifications fonctionnelles d'un composant coffre-fort électronique destiné à la conservation d'informations numériques dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité dans le temps ». Celui-ci a été publié le 27 juin 2012 ;
- Contribution à l'élaboration du référentiel de certification de la norme NF Z42-013 « Spécifications relatives à la conception et à l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des documents stockés dans ces systèmes ».

### ► **Groupe de Travail : Gestion des identités**

Animateur : Ludovic FRANCESCONI - Groupement Cartes Bancaires

En 2012 l'activité du groupe de travail a été suspendue suite au report ou la suspension des projets phares de 2011 sur lesquels le CFONB avait contribué activement. En effet :

- D'une part, le Conseil Constitutionnel a limité début 2012, la CNIE, Carte Nationale d'Identité Electronique, à son usage exclusivement régalien en censurant la partie e-service qui aurait pu être utilisée par les banques ;

- D'autre part, le projet de label « IdéNum » initié en 2010 par le Secrétariat d'Etat chargé du développement de l'économie numérique n'a pas encore pu trouver son débouché commercial.

En l'absence de réunion, les activités relatives à l'identité ont été relayées dans le sous-groupe de travail « RGS V2 » chargé de répondre à la consultation de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) sur une évolution de son référentiel général de sécurité.

### ► **Groupe de Travail : Miroir ECTF (E-Channel Task Force de l'European Payment Council)**

Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

Le miroir de l'E-Channel Task Force de l'EPC, avait pour objectif d'élaborer la position de la place française sur le « Framework SEPA E-Payment » destiné à favoriser l'interopérabilité entre solutions de règlement par virement SCT sur internet.

En sommeil depuis mi 2011, l'EPC ayant décidé de suspendre les travaux de l'ECTF à la suite de l'ouverture d'une enquête publique diligentée par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne, ce miroir a été dissous en octobre 2012, l'EPC ayant décidé à cette même date de la dissolution de l'E-Channel Task Force.

### ► **Groupe de Travail : Miroir E-Commerce Payment (Working Group de l'EPC)**

Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

Ce miroir était appelé à élaborer la proposition de position de la communauté bancaire française, du fait des travaux menés au sein du E-Commerce Payment WG. Ceux-ci portaient sur la rédaction d'un Livre Blanc identifiant l'expression des besoins des différents acteurs du e-commerce (clients, web marchands...) et les perspectives de leur prise en compte dans le respect des textes réglementaires du e-commerce.

Depuis octobre 2011, en raison de l'enquête ouverte par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne sur les travaux de l'EPC concernant le e-paiement par virement, la participation de la communauté bancaire française aux réflexions du WG a été suspendue.

La décision de l'EPC de dissoudre l'E-Commerce Payment WG en octobre dernier, a entraîné celle du miroir EPC WG.

### ► **Groupe de Travail : Sécurité**

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

L'année 2012 du groupe de travail « Sécurité » s'est articulée autour des points suivants :

- Le suivi des nouvelles menaces liées au canal Internet ;
- Le suivi des travaux menés sur la normalisation de la sécurité notamment concernant la famille ISO 27000 ;
- Liaison avec les groupes de travail en charge au CFONB des domaines d'activités bancaires et/ou des canaux (mobile, Internet) ;
- Réponses aux interrogations des autres groupes de travail et d'experts sécurité ;
- Suivi du groupe de travail Coordination Européenne Cyber Sécurité, en particulier pour 2012, les recommandations du SecurePay Forum de la BCE pour les paiements sur internet ;
- Le suivi de tous les travaux menés sur la normalisation sécurité dont, en particulier, les réflexions conduites au sein de l'Information Security Support Group (ISSG) de l'EPC via le miroir France rattaché à ce groupe.

### ► **Groupe de Travail : Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)**

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail « miroir ISSG » a pour mission d'élaborer la position de place française à faire valoir sur les aspects sécurité abordés au sein des divers Working Blocks (WB) de l'ISSG.

Sujets majeurs abordés en 2012 :

- Contribution aux termes de la réponse apportée par l'EPC à l'enquête publique ouverte sur les recommandations faites par le SecurePay forum (BCE/banquiers centraux) en matière de sécurité des paiements sur Internet réalisés par les seuls PSP ;
- Participation à l'actualisation du support d'analyse sécuritaire dressé par l'EPC du fait des menaces potentielles dans l'univers Net et Mobile ;
- Examen du plan sécuritaire de la proposition autrichienne de présentation sous couvert d'un code 2 dimensions de type QR-code des données permettant d'initier un règlement SCT pour régler la facture sur laquelle ce QR-code serait apposé, et proposition de solutions alternatives.

### ► **Groupe de Travail : Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)**

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce groupe de travail est le « miroir du M-Channel Working Group » de l'EPC.

Sa mission principale est de permettre aux banques de fournir à leurs clients des services sur le canal mobile :

- En tirant parti des instruments de paiement SEPA et en anticipant ceux à venir ;
- En veillant à sauvegarder les modèles économiques des banques ;
- En assurant une interface conviviale, la portabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile et les téléphones, et une sécurité de bout en bout ;
- En créant une large acceptation par le biais d'un marché ouvert.

En 2012, les travaux ont consisté en :

- La publication de la version définitive de la seconde édition du livre blanc des paiements sur mobile « EPC Mobile Payments White Paper 2nd Edition » incluant les paiements à distance. La version 1, publiée en 2010, ne traite que les paiements de proximité ;
- La rédaction d'un livre blanc sur les portefeuilles électroniques mobile « EPC White Paper Mobile Wallet », en coopération avec le Mobey Forum ;
- La description des paiements sur carte à distance par mobile dans le cadre d'un groupe commun avec le groupe cartes de l'EPC et en vue de contribuer au volume des standards cartes du CSG (Card Stakeholders Group) ;
- L'étude des projets de norme des services financiers mobiles de l'ISO (ISO 12812).

### ► **Comité PAC**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

La version 3 de la PAC a été publiée en 2012 accompagnée d'une foire aux questions, FAQ.

Cette version permet notamment la mise en conformité avec le référentiel RGS 1.0 de l'Administration qui devra être appliqué par l'Administration en mai 2013 au plus tard.

## ► Comité d'Enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Au cours de l'année 2012, le Comité d'enregistrement PAC a étudié les dossiers en provenance de 3 nouvelles Autorités de Certification et une nouvelle famille d'une autorité déjà référencée.

## Chantiers et perspectives



En 2013, les travaux se consacreront à :

- La finalisation de la Politique de Validation Commune de la communauté bancaire : corpus de règles s'appliquant à la vérification du statut du certificat ou à la validité de la signature électronique.
- La poursuite des travaux relatifs à l'évolution du RGS et au suivi de la migration PRIS/RGS en liaison avec le Comité PAC pour la prise en compte des évolutions.
- L'archivage et le coffre-fort numérique, avec en particulier :
  - La mise à jour des fascicules du corpus documentaire CFONB publié en 2010 sur les niveaux de service d'archivage et l'identification documentaire ;
  - Le suivi de l'élaboration du référentiel de certification de la NF Z 42 020 « composant coffre-fort numérique » ;
  - Le suivi des travaux menés au sein de la CN 171 à l'AFNOR.
- La poursuite pour le groupe de travail « sécurité » des actions engagées aux niveaux français, européen et international et en particulier :
  - Consolider et porter la position de la communauté bancaire française dans les travaux menés au sein de l'ISSG de l'EPC et du CISEG ;
  - Participer à la réponse qui sera apportée lors de l'enquête publique attendue sur les recommandations et bonnes pratiques en matière d'accès au compte ;
  - Suivre les évolutions des menaces liées aux canaux retenus par l'EPC/ISSG ;
  - Suivre les travaux de normalisation en matière de sécurité menés par l'ensemble des organismes français et internationaux.
- Le suivi des travaux de l'EPC sur le paiement par mobile, et notamment au rang des sujets qui seront traités en 2013 :
  - Le livre blanc sur le Mobile Wallet ;
  - Le panorama des initiatives de paiement mobile ;
  - Mise à jour du volume « Standardisation carte du Cards Stakeholders Group (CSG) » : Eléments à prendre en compte pour le paiement carte à distance par mobile.
  - Suivi des travaux de normalisation des services financiers mobiles de l'ISO (TC68/SC7/WG10)
- Le suivi des travaux du CEN et de l'ETSI sur la signature électronique dans le cadre du mandat M640 de la Commission européenne en liaison avec les autres groupes de travail impactés, notamment :
  - Le groupe de travail « Sécurité » ;
  - Le groupe de travail traitant du projet de règlement signature électronique en remplacement de la directive 1999/93/CE ;
  - Le Comité PAC.
- L'activité du comité d'enregistrement PAC qui étudiera les nouvelles demandes et lancera la procédure de renouvellement des familles déjà référencées, dans le cadre de la prise en compte des mises à jour de la PAC.

# INSTRUMENTS FINANCIERS

**Animateur : Fabrice RAYMOND - Groupe BPCE jusqu'en mars 2012 puis Alain GONNIN - Groupe BPCE à compter d'avril 2012**

**Suppléante : Pascale DUPONT - Groupe Société Générale jusqu'au septembre 2012  
puis Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale à compter d'octobre 2012**

**Secrétariat : Odile BANBUCK - Groupe BPCE**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Instruments Financiers traite des questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé notamment de représentants d'établissements bancaires et d'infrastructures de marchés.

Il participe à l'élaboration des normes françaises.

Dans le cadre de ses attributions, le Pôle est amené à servir d'instance de concertation et de communication lors de la mise en oeuvre de projets de place.

### COMITE DE POLE



Etaients présents assis de gauche à droite :

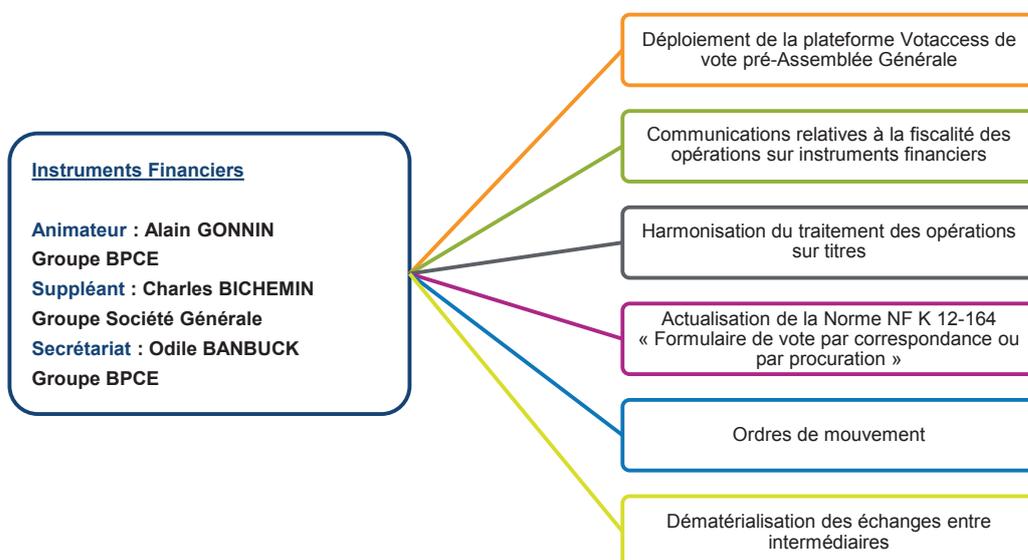
Odile BANBUCK - Groupe BPCE • Alain GONNIN - *Animateur* - Groupe BPCE • Sylvie FOURNIER - Euroclear France

Debout de gauche à droite :

Françoise LACLAU - CFONB • Pierrick LEBRANCHU - BP2S • Béatrice CHIAPPA - La Banque Postale • Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale • Henri ORANGE - Caisse des Dépôts et Consignations • Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



### Actions directement conduites par le Comité de pôle

#### ► Déploiement de la plateforme Votaccess de vote pré-Assemblée Générale

Le Pôle Instruments Financiers a accompagné la mise en oeuvre de la plateforme de Vote en Pré-assemblée générale, développée sous l'impulsion de l'AFTI. Répondre aux attentes des régulateurs et des émetteurs, s'inscrire résolument dans la construction européenne, développer l'information et faciliter l'accès au vote par correspondance pour tous les actionnaires, tels sont les objectifs que l'AFTI s'est fixés pour mettre en place un nouvel outil à disposition des émetteurs dès fin 2011. Le CFONB a présenté cette plateforme dans sa communication adhérents n° 2011-280 du 07/12/2011.

Cet outil, appelé VOTACCESS, permet à un plus grand nombre d'actionnaires d'exercer leurs droits de vote dans la période qui précède les assemblées générales, et ce dans des conditions plus aisées, plus rapides et plus sécurisées que le traitement des formulaires « papier » ne le permet actuellement. Le recours à internet connecté aux Banques Titulaires de Comptes Titres, permet la transmission électronique des votes des actionnaires.

A ce jour, plusieurs millions d'avis de convocation et de bulletins de vote par correspondance sont adressés chaque année aux actionnaires. En réduisant considérablement le recours au papier, cette solution contribuera également au développement durable.

La plateforme permet également de recueillir les votes par correspondance numérisés. Les règles de numérisation ont été adaptées à l'occasion du déploiement de la plateforme, et ont fait l'objet de la communication n° 2012-064 « modalités de traitement des formulaires de vote par correspondance ou par procuration dans les Assemblées Générales ». Six Assemblées Générales se sont tenues avec l'aide de la plateforme en 2012.

### ► **Communications relatives à la fiscalité des opérations sur instruments financiers**

Animation déléguée à l'Observatoire de la Fiscalité de l'AFTI

Modification du bordereau de transfert de PEA

Dans le cadre des mesures adoptées pour réduire les déficits, l'article 2 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012 porte le taux d'imposition du prélèvement social (article L 245-16 du Code de la Sécurité Sociale) de 3,4 % à 5,4 % (JORF n° 0064 du 15 mars 2012). Cette nouvelle modification a conduit le CFONB à adapter le bordereau normalisé produit lors des transferts entre établissements financiers des plans d'épargne en actions.

Le nouveau bordereau de transfert de PEA a été publié le 26 juin 2012 par la communication adhérents n° 2012-115.

### ► **Harmonisation du traitement des opérations sur titres**

Animation déléguée au MIG France, sous-groupe de l'AFTI

Le Pôle Instruments Financiers accompagne les travaux d'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens publiés par le CAJWG (Corporate Actions Joint Working Group).

L'année 2012 a été consacrée aux travaux d'approfondissement et de révision des processus relatifs aux cahiers des charges diffusés en 2009 et 2011 (respectivement « Harmonisation des dates de distribution » le 02/09/2009 communication adhérents n° 2009-204 et « Harmonisation des Dates de Réorganisation » le 20/07/2011 (communication adhérents n° 2011-180). Ces nouveaux cahiers des charges seront publiés début 2013.

Le projet de mise en oeuvre a été lancé formellement le 24/10/2012 lors d'un amphi organisé par l'AFTI. La mise en oeuvre sera progressive, avec des étapes s'échelonnant entre 2013 et 2015. Le planning définitif et précis doit intégrer les multiples contraintes et les autres projets structurants de la Place que sont le Règlement-livraison à J+2 et la plateforme européenne de Règlement-livraison T2S. Ce planning sera déterminé au second trimestre 2013, après des travaux préparatoires conduits à l'automne 2012.

### ► **Groupe de Travail : Actualisation de la Norme NF K 12-164 « Formulaire de vote par correspondance ou par procuration »**

Animatrice : Sylvie VERNET GRUOT - Caceis

Dans le cadre de la révision de la norme NF K12-164, les formulaires « papier » pour les sociétés à statut européen (communication adhérents n° 2012062) et à statut français (communication adhérents n° 2012016) ont été aménagés pour tenir compte des modifications réglementaires, particulièrement sur les nouvelles modalités relatives aux mandats à tiers, et ont fait l'objet d'une nouvelle communication en 2012.

Les études conduites mettent en évidence la nécessité de préserver la présentation des formulaires pour éviter toute modification des dispositifs de lecture optique. Une révision approfondie de la norme pourra être envisagée une fois généralisée l'utilisation de la plateforme VOTACCESS, qui entraînera, dans ce cas, la numérisation des formulaires à la place de la lecture optique et assouplira les contraintes en matière de forme du document.

### ► **Groupe de Travail : Ordres de mouvement**

Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

Les ordres de mouvement et leur circulation ont été normalisés par la communication n° 2008365. Des pratiques divergentes concernant les transferts de portefeuilles réalisés par ordres de mouvement pouvant conduire à un allongement des délais de traitement, le Pôle Instruments Financiers a missionné le groupe de travail pour préparer une nouvelle version du cahier des charges de 2008, qui présentera notamment les différents processus, et précisera les délais de traitement recommandés.

### ► **Groupe de Travail : Dématérialisation des échanges entre intermédiaires**

Animatrice : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux menés en 2010 sur la standardisation des échanges entre intermédiaires financiers, lesquels ont conclu à l'intérêt de dématérialiser les documents qui circulent encore sous forme papier dans un objectif de gain en productivité, en délai de traitement et en sécurité.

Le choix d'une solution technique nécessite la formalisation des besoins pour rechercher une solution d'échange de documents numérisés ou de messages. Les documents retenus prioritairement sont le bordereau de transfert PEA et l'ordre de mouvement. Après avoir rédigé une expression de besoins au 1er semestre 2012, le groupe de travail a organisé au 2ème trimestre 2012 une démarche de consultation de prestataires potentiels.

Le CFONB devrait sélectionner le prestataire au cours du 1er trimestre 2013.



Le Pôle Instruments Financiers :

- Participera aux travaux d'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens ou internationaux en concertation avec les systèmes et les associations de Place. Deux chantiers s'inscrivent dans ce cadre :
  - La réforme du traitement des opérations sur titres (H2D/HDR). Les travaux de 2013 seront consacrés à la finalisation du livrable décrivant les nouveaux flux de centralisation induits par la réforme, à la finalisation du planning, et à la participation à la gouvernance de Place mise en oeuvre sous l'égide de l'AFTI ;
  - Le règlement-livraison des titres à J+2 au lieu de J+3.
- Poursuivra ses travaux sur la dématérialisation des échanges circulant encore sous forme papier (ordres de mouvement et bordereaux de transfert PEA) :
  - Sélection du prestataire ;
  - Organisation des travaux : pilotes, tests.... ;
  - Communication auprès de la Place ;
  - Recensement des autres documents à dématérialiser.
- Communiquera la nouvelle version du cahier des charges concernant les ordres de mouvement, et en assurera la promotion auprès des acteurs concernés.

# RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ

**Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France**

**Suppléante : Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française**

**Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France**

## PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Réglementation et Conformité est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaire et juridique.

### COMITE DE POLE

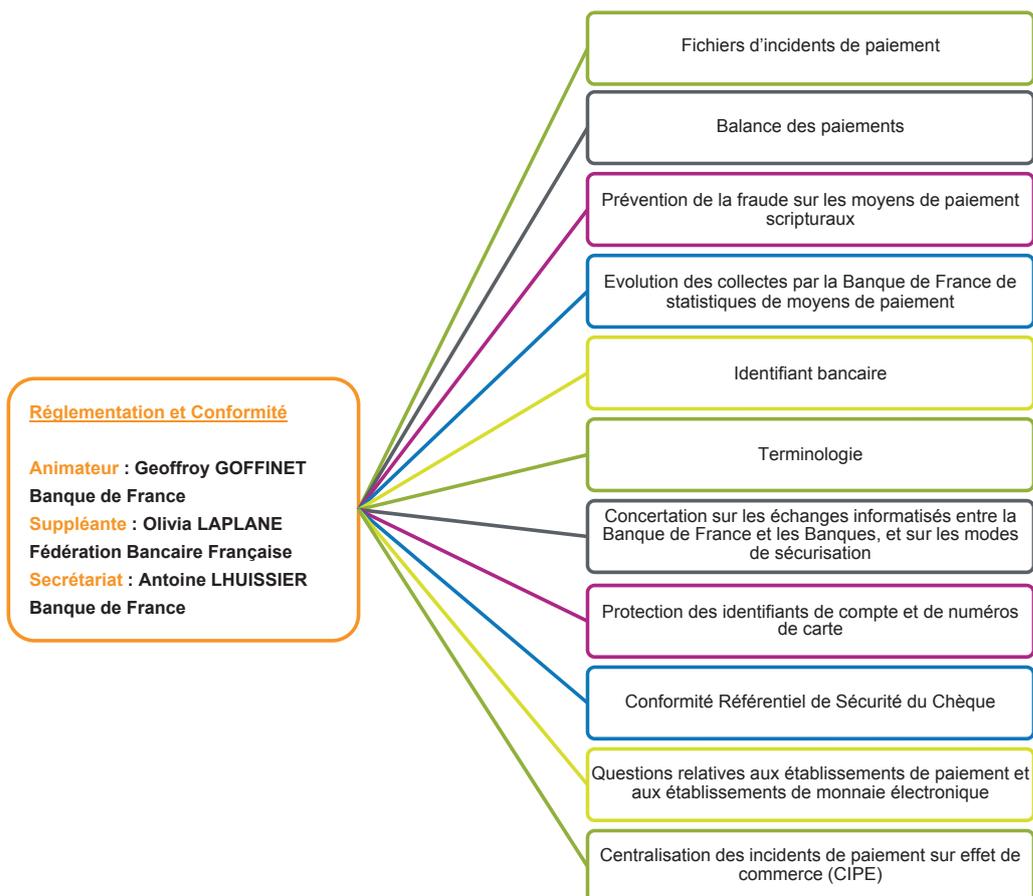


**Etaients présents de gauche à droite :**

Thierry FRIGOUT - Banque de France • Hugues ROUX - Banque de France • Marc FASQUELLE - Banque de France  
Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française • Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE • Geoffroy GOFFINET  
*Animateur* - Banque de France • Antoine LHUISSIER - Banque de France • Chantal ROUX - BNP Paribas • Martine  
BRACHET - Groupe Société Générale • Maria DE SOUSA - CFONB • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole  
Nadia ANTONIN - Banque de France • Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Philippe EVENOT - La Banque Postale  
Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

# ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

## ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL



### ► Actions directement conduites par le Comité de pôle

Le Comité de pôle a été sollicité pour commenter le projet de cahier des charges technique du contrôle ex ante de multi-détention de Livret A ou Bleu que la DGFIP<sup>1</sup> avait soumis à la relecture du CFONB. A l'issue de ces travaux, un groupe de travail « Produits d'épargne » a été créé et rattaché au Pôle Moyens de Paiement - Groupe 2.

### ► Groupe de Travail : Fichiers d'incidents de paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

En 2012, le groupe de travail « fichiers d'incidents de paiement » a successivement réalisé les activités suivantes :

- Diffusion aux déclarants du FCC des modalités de déclaration des chèques impayés émis par les EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée) ;
- Réflexion sur les modalités de déclaration au FICP en cas de cession de créance ;
- Examen régulier des statistiques d'activité des fichiers FCC, FNCI et FICP, qui s'est enrichi de l'examen des indicateurs de qualité de service du FICP.

Sur le plan de la vie de la structure, on notera d'une part la formalisation des missions du groupe Fichiers d'incidents de paiement sous la forme d'une fiche de mission, d'autre part la fusion des structures mises en place en 2009 pour piloter l'évolution du FICP, avec le groupe Fichiers d'incidents de paiement, une structure de suivi demeurant toutefois active.

### ► Groupe de Travail : Balance des paiements

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

Ce groupe de travail n'a pas été activé en 2012.

<sup>1</sup> Direction Générale des Finances Publiques

### ► **Groupe de Travail : Prévention de la Fraude sur les moyens de paiement scripturaux**

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe de travail a actualisé le guide de sensibilisation à la prévention contre la fraude principalement sur la partie virement. Parmi les autres actions de l'exercice, peuvent être citées, l'actualisation de la procédure de proposition d'avis de mise en garde, celle de la communication CFONB concernant les recommandations pour les émetteurs/bénéficiaires de chèques. En outre, en liaison avec la Banque de France (service gestionnaire du Fichier National des Chèques Irréguliers), le groupe de travail examine les conditions d'information des établissements en cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de chèques.

### ► **Groupe de Travail : Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement**

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

Aucune modification de cartographie n'a été effectuée en 2012.

En prévision des futurs travaux de l'Eurosystème en la matière, le groupe de travail a poursuivi ses réflexions visant à améliorer la qualité des données de fraude sur la base d'une définition harmonisée entre les différents moyens de paiement (chèques, virements, prélèvements, paiements par carte). Ces travaux, bien avancés, devraient aboutir à la fin du 1er trimestre 2013.

Le groupe de travail a également contribué au projet de l'Eurosystème visant à la refonte de la méthodologie de collecte des statistiques sur les moyens de paiement, et plus particulièrement à l'estimation des coûts de plusieurs scénarios envisagés.

### ► **Groupe de Travail : Identifiant bancaire**

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Gaspard D'AILHAUD de BRISIS Banque de France

Réactivé en 2012, le groupe de travail « identifiant bancaire » a réalisé le recensement et l'analyse des spécificités françaises et monégasques qui auraient pu gêner la détermination du BIC à partir de l'IBAN dans la perspective du passage à l'« IBAN Only » prévu par la migration au SEPA, avec diffusion fin septembre 2012 d'un rapport assorti de recommandations.

Le groupe de travail « identifiant bancaire » a également proposé la mise à jour de la fiche France de l'IBAN Registry puis a suivi les travaux de révision de la norme BIC (ISO 9362) en élaborant les commentaires français sur la proposition de nouvelle version de cette norme.

Concernant la fiabilisation des référentiels permettant la déduction du BIC à partir des IBAN correspondant à des comptes domiciliés en France en vue de la date butoir SEPA (1er février 2014), le groupe de travail « identifiant

bancaire » est dans l'attente d'un retour du GUF<sup>2</sup> quant aux résultats finaux de la négociation sur la mise en oeuvre à mi-2013 du cahier des charges émis par la Place.

### ► **Groupe de Travail : Terminologie**

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

En 2012, le groupe de travail a poursuivi ses travaux de mise à jour en fonction notamment de l'actualité bancaire et financière et a publié la 12ème version de la terminologie bancaire et financière multilingue sur le site Extranet du CFONB.

Pour répondre aux propositions du Bureau du Conseil, le groupe de travail va, en 2013, poursuivre la mise à jour de la Terminologie à partir des concepts extraits des glossaires du CCSF, qui ne figurent pas encore dans ladite Terminologie. La plus-value de cette mise à jour par rapport aux glossaires élaborés par le CCSF réside entre autres dans la traduction des concepts en plusieurs langues.

### ► **Groupe de Travail : Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation**

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

Ce groupe de travail est chargé d'identifier les principales attentes des établissements sur les aspects techniques de la mise en place ou l'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les établissements et la Banque de France.

En 2012, le groupe de travail s'est attaché à :

- Assurer une concertation avec les représentants des établissements sur les échanges applicatifs récemment mis en place ou à venir, plus particulièrement concernant les projets suivants :
  - **POBI v2** : Présentation des préconisations techniques et du calendrier du projet de renouvellement de l'infrastructure POBI destiné à garantir la pérennité des composants techniques et applicatifs et continuer à assurer un niveau de service optimal aux utilisateurs.
  - **IGC-BDF v2** : Renouvellement de l'Infrastructure de Gestion de Clés IGC-BDF qui assure la délivrance des certificats Banque de France (logiciels ou cartes à puce).
  - **ONEGATE** : (Guichet de collecte de données statistiques et prudentielles) : Canaux et formats de collecte, collectes actuelles et à venir, planning des évolutions, suivi de production.
  - **DTOM2** : Collecte auprès des teneurs de comptes conservateurs sur la détention des OPCVM monétaires.

2 Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France

- Piloter, au travers du sous-groupe mis en place à cet effet, les travaux concernant la solution de remplacement de SECURBDF pour sécuriser les échanges avec les applications de la Banque de France.
- Accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et d'assurer un suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs. Plus particulièrement concernant POBI pour lequel un point détaillé est effectué à chaque réunion du groupe de travail, principe que les membres du groupe de travail souhaitent voir étendu à ONEGATE.
- Actualiser régulièrement le référentiel des modes d'échange mis à disposition sur le site Extranet du CFONB.

► **Groupe de Travail : Protection des identifiants de compte et des numéros de carte**

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

Ce groupe de travail n'a pas été activé en 2012.

► **Groupe de Travail : Conformité RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)**

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale

Ce groupe de travail n'a pas été activé en 2012.

► **Groupe de Travail : Questions relatives aux établissements de paiement et aux établissements de monnaie électronique**

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe de travail a instruit une demande de l'AFEPAME<sup>3</sup> concernant les remises d'ordres de paiement SCT et SDD dans le système de paiement notifié français.

Par ailleurs, en tant que point de contact unique entre l'AFEPAME et les autres groupes de travail du CFONB, le groupe a permis d'échanger sur les alertes opérationnelles propres au lancement du prélèvement SEPA (SEPA Direct Debit), sur les avis de mise en garde du CFONB, sur les spécificités françaises et monégasques rendant difficile la détermination du BIC à partir des IBAN français, sur les travaux relatifs à la refonte des collectes statistiques sur les moyens de paiement, et enfin sur le nouveau canevas de réponse de l'annexe sur les moyens de paiement scripturaux du rapport annuel sur le contrôle interne (CRBF 97-02).

► **Groupe de Travail : Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE)**

Animateur : Patrick JABY - Banque de France

Ce groupe de travail n'a pas été activé en 2012.

<sup>3</sup> Association française des établissements de paiement et de monnaie électronique



- Le Comité de pôle « Réglementation et Conformité » continuera à être une instance privilégiée d'échanges entre la Banque de France et les établissements. Il poursuivra ses travaux engagés notamment ceux relatifs aux moyens de paiement scripturaux, aux fichiers d'incidents de paiement et aux établissements de paiement et établissements de monnaie électronique. Plus particulièrement :
  - Le groupe de travail « prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux » a prévu de poursuivre son rôle de veille sur l'évolution des techniques de fraude utilisées. Il suivra plus particulièrement les instruments SEPA et réalisera, si besoin, toute étude spécifique à la demande de la Profession.
  - Le groupe de travail « identifiant bancaire » a prévu de suivre les travaux du Work Block IBAN only de l'EPC, de suivre la mise en oeuvre de la sécurisation des référentiels permettant la détermination du BIC à partir des IBAN Français, ainsi que les travaux sur la norme BIC (ISO 9362).
  - Le groupe de travail « évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement » continuera à travailler sur les cadres de reporting des statistiques d'activité et de fraude, dans la continuité des travaux engagés au niveau de l'Eurosystème, notamment en raison de l'avènement du SEPA.
  - Le groupe de travail « concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques, et sur les modes de sécurisation » fixera les modalités pratiques d'utilisation des solutions de remplacement de SécurBDF, étudiera et proposera la liste et le calendrier des migrations.
  - Le groupe de travail « fichiers d'incidents de paiement » étudiera l'opportunité et les conditions de mise en oeuvre d'une télétransmission des enquêtes qualité.

## AUTRES DOSSIERS

P. 51

COMITE DE MIGRATION ETEBAC

P. 52

FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS

P. 53

IEOM & IEDOM

P. 54

FICP

P. 55

RENCONTRES AVEC L'AMAF

P. 55

REUNION RMG 2022

P. 56 à 58

SEPA

P. 59 à 60

EBICS Co

# COMITÉ DE MIGRATION ETEBAC

## Contexte :

Le Comité de Migration ETEBAC est un groupe de Place présidé par le CFONB depuis octobre 2010. Il a rassemblé l'ensemble des acteurs économiques concernés par cette migration (OBS, éditeurs, FNTC, AFTE, ASF, MEDEF, CSOEC, CCI, Administration)<sup>1</sup>.

Les participants ont mis un terme à leurs travaux le 19 septembre 2012 après avoir œuvré pendant deux ans.

## La migration en chiffres :

Les indicateurs mis en place ont permis de suivre le taux de migration au cours de l'année 2012. Les valeurs étaient proches de 90% en avril 2012 lors de la dernière mesure, soit à deux mois de l'échéance fixée par Orange Business Services.

La progression réalisée sur les premiers mois de 2012, quoique significative, semblait toutefois insuffisante pour atteindre l'objectif de 100% à fin juin 2012.

La migration des derniers utilisateurs résiduels constituait la principale difficulté. Le Comité s'est attaché à tout mettre en œuvre pour les sensibiliser et les accompagner.

## Les actions :

Le Comité de Migration a travaillé à la rédaction d'une communication qui avait pour vocation de sensibiliser sur la date de fermeture du réseau et développait un argumentaire pédagogique, technique et concret des risques encourus en l'absence de migration.

La communication a été diffusée largement par les acteurs économiques participants au Comité de Suivi en juin 2012.

Parallèlement, OBS mettait en place un dispositif d'accompagnement des derniers clients encore « actifs » au 30 juin 2012. Une convention bilatérale entre OBS et chacun de ses clients a proposé un processus de désengagement du réseau selon un planning précis. Les conventions sont échues au 31 décembre 2012.

Le démontage physique du réseau X25 s'achèvera dans les premières semaines de 2013.

<sup>1</sup> Orange Business Services, Kyriba, Sage, SAP, Alsyon, Turbosa, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, Association Française des Trésoriers d'Entreprises, Association Française des Sociétés Financières, Mouvement des Entreprises de France, Fédération Nationale des Tiers de Confiance, Comité Interministériel pour les Moyens de Paiements Européens

# FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS

Le Fonds de Garantie des Dépôts, créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, a pour mission principale d'indemniser les déposants dans certaines conditions et en particulier dans la limite d'un plafond de 100 000 euros, lorsque l'établissement auquel ils ont confié leurs avoirs ne peut plus faire face à ses engagements. Il peut aussi intervenir à titre préventif pour organiser la disparition ordonnée d'un établissement défaillant sans que les déposants ne soient lésés.

Son action, en coordination avec celle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), est donc une composante de la sécurité du système bancaire français confortant, en cas de nécessité, la confiance des déposants dans la qualité d'ensemble de ce système.

Pour déclencher l'indemnisation, il faut tout d'abord que l'ACP constate l'incapacité de la banque à mettre à la disposition de ses clients leurs dépôts ou leurs titres. Le Fonds de garantie dispose de 20 jours ouvrables, à compter de la demande d'intervention de l'ACP, pour indemniser les déposants.

## Contexte :

Deux événements ont amenés le Fonds de Garantie des Dépôts à engager en 2012 des travaux avec la profession, auxquels le CFONB participe à titre d'observateur.

D'une part, il n'existe pas à ce jour de procédure opérationnelle pour répondre aux textes réglementaires en vigueur, notamment en termes de respect du délai de 20 jours.

D'autre part, une nouvelle directive européenne est en cours d'élaboration avec des préconisations qui pourraient être plus contraignantes comme par exemple une éventuelle réduction du délai de 20 à 7 jours, une augmentation du montant immobilisé au niveau du FGD et la possibilité d'une indemnisation en deux temps avec le versement d'un premier montant forfaitaire, puis ensuite du solde de l'indemnisation. Les négociations relatives à ces aspects n'entrent pas dans le périmètre des travaux engagés.

A ce jour, la réglementation en vigueur en matière de garantie des dépôts repose sur quatre textes :

- ▶ Directive 94/19/CE modifiée par la Directive 2009/14/CE relative aux systèmes de garantie des dépôts en ce qui concerne le niveau de garantie et le délai de remboursement
- ▶ Articles L.312-4 à L.312-18 du Code monétaire et financier
- ▶ Règlement CRBF 99-05 du 09 juillet relatif à la garantie des dépôts ou autres fonds remboursables reçus par les établissements de crédit ayant leur siège social en France ainsi que dans la Principauté de Monaco
- ▶ Règlement CRBF 99-06 du 9 juillet 1999 relatif aux ressources et au fonctionnement du fonds de garantie des dépôts

L'ensemble du projet se compose de cinq chantiers en 2012 :

- ▶ Chantier 1 : constitution du fichier des établissements vers le FGD
- ▶ Chantier 2 & 3 : traitement du fichier « Vue Unique du Client » (VUC)
- ▶ Chantier 4 & 5 : financement du FGD pour faire face à des indemnisations de masse, et travaux avec l'ACP.

Le groupe de travail a œuvré pour finaliser la première phase du chantier n°1, à savoir la finalisation du cahier des charges dit de la « Vue Unique du Client ». Cette phase s'est achevée en décembre 2012.

Une deuxième phase débutera en 2013 avec la mise en œuvre du cahier des charges qui doit permettre aux établissements de répondre aux dispositions réglementaires. La date de mise en œuvre est fixée au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, les chantiers 2 & 3 concernent le système d'information du FGD et les travaux sont conduits directement par le FGD. Les chantiers 4 & 5 seront abordés courant 2013.

Le FGD a prévu de proposer un canal de communication avec les assujettis via une refonte de son site.

## Virements et Prélèvements :

L'IEOM<sup>1</sup> avait saisi le CFONB en 2011 pour étudier l'impact du projet de règlement européen dit « End date » sur les moyens de paiements européens, virements et prélèvements SEPA, et de la fin des échanges des virements en format Minos.

Pour mémoire, les collectivités d'outre-mer du Pacifique (COM du Pacifique), à savoir la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna ne font pas partie de l'Union Européenne et n'ont pas fait l'objet d'une adhésion à l'EPC pour les opérations SEPA. En conséquence, contrairement au reste de la République Française ces collectivités ne sont pas accessibles aux opérations de paiement en euros utilisant les schémas SEPA de l'EPC : SCT (SEPA Credit Transfer ou Virement SEPA) et SDD Core (SEPA Direct Debit ou Prélèvement SEPA).

Il convenait dès lors de rechercher le scénario le plus adapté pour assurer la continuité des échanges en euros entre la partie de la République française qui se trouve en zone SEPA et celle qui se situe hors zone SEPA.

Les travaux du CFONB et de l'IEOM ont pu être finalisés au regard de la publication du règlement (UE) n° 260/2012, dit « End Date » du 14 mars 2012, la migration aux schémas SEPA induisant dès le 1er février 2014 l'abandon des virements et prélèvements en euros qui s'échangent actuellement en format national (CFONB Minos).

La solution retenue dite « SEPA COM Pacifique » est limitée aux seuls échanges en euros entre la République française zone SEPA et la République française zone non SEPA ou entre les trois COM du Pacifique, effectués avec des opérations qui utilisent « le standard SEPA » (formats et règles y afférentes). L'utilisation de cette solution exclut les échanges de la République française « zone non SEPA » avec le reste des pays SEPA et les échanges au sein d'une même collectivité de la République française zone non SEPA.

Le « SEPA COM Pacifique » ne concerne que les messages de paiement entre PSP. Cette solution permet de garantir l'intégrité des données et le traitement automatisé des opérations (aller et retour) entre PSP. Elle impose aux PSP des trois COM du Pacifique de savoir gérer des opérations SEPA y compris les « R-messages » mais sans avoir à adhérer aux schémas de l'EPC.

Cette solution nécessite un texte législatif précisant les dispositions du règlement (UE) n° 260/2012 étendues aux trois COM du Pacifique. La Direction Générale du Trésor prévoit la publication des textes relatifs à cette extension courant 2013. Ceux-ci modifieront le livre VII du Code Monétaire et Financier et entreront en vigueur le 1er février 2014. Les PSP concernés doivent donc se mettre en position de respecter cette échéance sans attendre la publication des textes relatifs à cette extension.

Le passage au « SEPA COM Pacifique » s'effectuera à la date unique du 1er février 2014 : jusqu'à cette date, les virements et prélèvements en euros entre les deux zones géographiques doivent continuer de s'échanger en format CFONB Minos. Après cette date, ils ne pourront plus se faire qu'en format SEPA.

## Chèques :

L'IEDOM<sup>2</sup> souhaitait procéder à la fermeture de la Chambre de Compensation d'échange « physique » des chèques à Saint Pierre et Miquelon et intégrer le système EIC<sup>3</sup>. Toutefois, l'éloignement géographique était incompatible pour l'échange des vignettes physiques dites « circulantes » au regard du délai requis de 4 jours.

Un groupe de travail a été chargé d'évaluer les impacts de cette demande d'évolution et envisager l'ensemble des solutions possibles pour y répondre.

Les travaux ont été conclusifs. Le périmètre d'application des règles « Echange Image Chèque (EIC) » a été élargi à l'ensemble des échanges en provenance et à destination des établissements bancaires de Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette solution sera opérationnelle à compter du 14 janvier 2013.

Les échanges interbancaires entre les établissements de la Place de Saint-Pierre-et-Miquelon transiteront alors par le système d'échange interbancaire CORE. Les chèques circulants saint-pierrais seront échangés par l'intermédiaire d'un CEPC local géré par l'agence de l'IEDOM de Saint-Pierre-et-Miquelon. Des mesures spécifiques sont définies pour les autres chèques circulants encaissés à Saint-Pierre-et-Miquelon.

1 L'IEOM exerce les fonctions de banque centrale dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna)

2 L'IEDOM est notamment chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les 5 départements d'outre-mer : Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - Réunion et dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

3 Périmètre actuel : les échanges interbancaires de chèques en euros payables en France métropolitaine, dans les départements d'Outre-Mer y compris Mayotte, et en Principauté de Monaco

Le groupe d'étude animé par le Président du CFONB s'est réuni deux fois en 2012 afin de suivre l'avancement du projet de réforme prévu par la loi sur le crédit à la consommation dite Loi Lagarde (article 39 et suivant de la loi 2010-737 votée le 1er juillet 2010, articles L330-1 à L334-10 du Code de la Consommation).

Les travaux des différents sous-groupes de travail (Facturation, Engagement de Services, Technique) se sont achevés à la fin du 1er semestre 2012.

La suite des travaux seront menés dans le cadre du groupe de travail du CFONB « Fichiers d'incidents de paiement FICP » rattaché au Pôle « Réglementation et Conformité ».

L'année 2011 avait vu la suppression de la « voie descendante » (consultation d'un fichier remis mensuellement aux banques par la Banque de France), remplacée par un système d'intégration du FICP en temps réel (via le portail POBI) et différé (télétransmission).

Après plusieurs mois d'exploitation, l'ensemble des établissements s'accordent sur la bonne qualité du service FICP. Les incidents sont rares et peu impactants.

Les travaux sur la charte ont également été finalisés. Son champ d'application recouvre de nombreux domaines : « Gestion des changements fonctionnels », « Taux de disponibilité », « Temps de réponse », « Publication des indicateurs », « Dysfonctionnement et communication ».

Enfin, la restitution des données (consultations POBI et télétransmission) est désormais proposée sous format électronique.

# RENCONTRES AVEC L'AMAF

23 MARS - 25 JUIN - 09 NOVEMBRE ET 11 DECEMBRE 2012

Le cadre des échanges réguliers instaurés depuis 2010 entre l'AMAF et le CFONB s'est renforcé en 2012 avec la participation du CFONB à la réunion du groupe de travail sur les moyens de paiements de l'AMAF.

Ce groupe s'est réuni deux fois à Monaco, le 23 mars 2012 et le 09 novembre 2012.

Par ailleurs, le CFONB a reçu l'AMAF à Paris la veille de chaque Comité National SEPA, le 25 juin 2012 et le 11 décembre 2012.

Les réunions consacrent une large part au SEPA. Les échanges sont l'occasion de transmettre de l'information, de répondre aux nombreuses questions, de faire un point sur l'avancement de tous les sujets liés au SEPA et d'aborder les thématiques en lien avec la migration, dont les dysfonctionnements.

Toute la difficulté pour Monaco repose sur l'adhésion au schéma de l'EPC, sans être membre de l'Union Européenne. Cette situation génère un certain nombre de réflexions par rapport aux exigences du règlement UE 260/2012 qui s'impose à tous les états membres de l'Union, dont Monaco ne fait pas partie. De ce fait, la déclinaison et l'application de certaines règles en Principauté sont à adapter. Dans cette démarche, les experts du CFONB apportent les éléments techniques et normatifs nécessaires pour contribuer aux réflexions de la Place monégasque.

## RÉUNION RMG<sup>1</sup> 20022

08 & 09 NOVEMBRE 2012



A session du RMG 20022 s'est déroulée à Paris au Salon des Miroirs, les 08 et 09 novembre 2012 et dont l'organisation matérielle était sponsorisée par le CFONB ; à ce titre, un certain nombre d'invités du CFONB ont pu assister aux échanges.

Dédié à la gestion globale de l'utilisation de la norme ISO 20022, le RMG contrôle le processus d'enregistrement et approuve les business justifications (BJ) émises pour création de nouveaux messages ou pour mise à jour de messages existants, qu'il alloue ensuite aux Standards Evaluation Groups (SEGS) appropriés.

Il donne aussi un avis sur l'impact métier et opérationnel des demandes d'évolution reçues.

Il arbitre les éventuelles divergences entre le RA (autorité d'enregistrement), le SEGS et les initiatives en matière de développement de messages ISO 20022.

<sup>1</sup> Registration Management Group 20022 de l'ISO TC 68 « Services financiers »

# SEPA

## (SINGLE EURO PAYMENTS AREA)

### ORIGINE & MISSION DE L'EPC

La création de l'EPC (European Payments Council) a été décidée à la suite de l'atelier européen destiné à la mise en place du « SEPA » (Single Euro Payments Area) des 25 et 26 mars 2002. Sa mission principale est la construction stratégique des systèmes et moyens de paiement paneuropéens.

### Organisation générale de l'EPC

- L'EPC est une association internationale sans but lucratif (AISBL), de droit belge.
- L'EPC est la seule entité décisionnaire en matière de stratégie métier dans le domaine des moyens de paiement européens.

Les instances de l'EPC (voir annexe 3) sont :

- ▶ **Le Comité Plénier**, organe de décision de l'EPC qui se réunit chaque trimestre.
- ▶ **Le Comité de Coordination**, instance de pilotage des travaux ;
- ▶ **Le NGC**, « Nominating and Governance Committee » qui a en charge l'élaboration de la charte de l'EPC et de son règlement intérieur. Il veille également à la nomination des membres des différentes instances de l'EPC.
- ▶ **Le SMC**, « Scheme Management Committee », lequel a en charge l'administration et la conformité des adhésions des prestataires de services de paiement aux «schemes » SEPA.
- ▶ **Le PMF**, « Programme Management Forum » Comité de déploiement qui assure le suivi par l'EPC de la mise en oeuvre de SEPA dans les différentes communautés nationales.
- ▶ **Les stakeholders Groups** (Card stakeholders group et customer stakeholders forum pour le SCT et le SDD) lesquels entretiennent le dialogue avec les acteurs non bancaires (entreprises, administrations, consommateurs,...).

### Les Groupes Support

Il existe 3 groupes supports transversaux :

- ▶ Le SSG, « Standard Support Group » traite les sujets de normalisation internationale ;
- ▶ Le LSG, « Legal Support Group » a pour mission d'élaborer la position juridique de l'EPC. Il examine des sujets tels que les parties juridiques des rulebooks, la Directive sur les Services de Paiement, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, l'adhésion de nouveaux pays ou territoires à SEPA. Le groupe est également en charge de vérifier la validité juridique des recommandations proposées par les autres groupes de l'EPC ;
- ▶ L'ISSG, « l'Information Security Support Group » répond aux sollicitations des groupes de travail sur les aspects sécurité.

### Réalisations des Groupes de Travail EPC en 2012

L'EPC comprend des groupes de travail destinés à traiter des différents chantiers portant sur les instruments de paiement. Ils sont structurés en task-forces, sous-groupes et « blocs de travail ». Ces groupes ne sont pas décisionnels. Ce sont des structures d'études et de concertation qui émettent des propositions qui doivent être validées par le Comité Plénier de l'EPC.

Les groupes de travail existants à fin décembre 2012 sont les suivants :

- **SPS** - Le « SEPA Payment Scheme Working Group », est en charge des « schemes » de virement SEPA (SCT), prélèvement SEPA (SDD Core), prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B).

Chaque année, il lance une consultation publique sur les évolutions demandées aux « schemes » existants. L'analyse des réponses a abouti en novembre 2012 à la publication d'une mise à jour de la version des Rulebooks qui prendra effet le 1er février 2014 :

- ▶ La version 7.0 du recueil de règles (« Rulebook SCT ») ;
  - ▶ La version 7.0 du recueil de règles (« Rulebook SDD ») ;
  - ▶ Le recueil de règles (rulebooks) SDD B2B version 5.0 intègre les modifications apportées au Rulebook SDD.
- **CARDS** - Le « Cards Working Group » a poursuivi ses travaux sur la standardisation et a publié le 23 janvier 2012 la version 6.0 du « Cards standardisation Volume ».
  - **M-Channel** - Le « M-Channel Working Group » est en charge de la définition des besoins, règles et normes nécessaires pour la réception ou l'émission de paiements par téléphone mobile ;
  - **CASH** - La mission du groupe est de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'espace unique des paiements en matière de monnaie fiduciaire.

## **PARTICIPATION DU CFONB AUX TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE SEPA**

### **Participation du CFONB aux travaux de l'EPC**

Des groupes miroirs ont été mis en place afin de préparer des propositions de positions communes, pour validation par les instances de Place. Ces positions sont ensuite défendues par les représentants français à l'EPC, au titre de la communauté bancaire française. Les groupes miroirs sont logés au sein des structures du CFONB, à l'exception du groupe miroir « Legal » rattaché au groupe Juridique moyens et systèmes de paiements de la FBF.

Pour les Pléniers et Comités de Coordination EPC, la concertation s'effectue lors de réunions préparatoires ad-hoc, à l'initiative de la FBF.

Dans chaque pays un NASO (National Adherence Support Organisation) est chargé d'assister les banques, de collecter les demandes d'adhésion et d'assurer la liaison avec l'EPC. Le CFONB et la FBF assurent les fonctions de NASO en France.

### **Participation au Comité national SEPA**

Dans le cadre des travaux semestriels du Comité national SEPA créé en avril 2006, co-présidé par la Banque de France et la Fédération Bancaire Française, le CFONB prépare la position technique des banques françaises et apporte des éléments aux dossiers traités par les groupes de travail nationaux suivants :

- ▶ Le groupe « **Gamme des moyens de paiement** » a étudié le passage de la gamme d'instruments nationaux actuels vers les instruments SEPA. En 2012, il a abordé le remplacement du TIP et du téléversement au profit de solutions alternatives.
- ▶ Le groupe « **Gestion de la période transitoire** » suit la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA en termes quantitatifs et qualitatifs. Il élabore le tableau de bord du Comité National. Il permet aux différentes communautés d'échanger sur leur avancement et leurs contraintes.

Il est rappelé que ces deux groupes ont une configuration large, y sont représentés : des banques, des corporates, des administrations, des représentants du commerce, de la Direction Générale du Trésor.

Le CFONB, qui anime ce second groupe, publie et actualise un corpus documentaire relatif aux différents aspects techniques de la migration.

- ▶ Le groupe « **Communication** » coordonne les actions de communication du Comité national. Le Comité National SEPA a effectué plus d'une trentaine de réunions en région.
- ▶ Le groupe « **Support juridique** » traite des sujets à la demande des groupes de travail.

### **Communication avec les différents acteurs (administrations, entreprises, SSII, ..) :**

Le CFONB répond aux nombreuses questions posées sur SEPA et publie sur son site Internet ([www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)) des documentations gratuites destinées aux SSII ou aux développeurs.

## **Chantiers et perspectives**

En 2013, le CFONB poursuivra sa contribution à la mise en place de SEPA en France en :

- ▶ Participant aux groupes miroirs ;
- ▶ Assurant le suivi quantitatif et qualitatif de la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA ;
- ▶ Réalisant la documentation nécessaire aux banques et aux clients concernant les instruments SEPA et la migration des instruments nationaux actuels. Cette documentation évoluera en cohérence avec les recueils de règles EPC ;
- ▶ Informant les banques et les différents acteurs sur les aspects techniques de l'évolution des standards actuels ;
- ▶ Poursuivant les travaux liés à la migration vers le virement SEPA et le prélèvement SEPA ;
- ▶ Continuant les travaux sur les paiements par canaux électroniques ou par téléphone mobile ;
- ▶ Approfondissant les études de la migration du TIP et du télé règlement.

# LE RÔLE DE L'**ebics** WORKING GROUP

L'évolution du standard EBICS qui sous-tend la solution d'échange client - banque proposée par les banques françaises et allemandes, est gérée par un groupe de travail, l'EBICS Working Group, composé d'experts allemands et français. Le groupe de travail s'est réuni 4 fois au cours de l'année dont deux fois par conférence téléphonique.

L'année 2012 a été consacrée, pour les experts français, à l'étude de la signature disjointe telle que pratiquée dans la communauté allemande.

Compte rendu des spécificités de la release 2.5 actuellement distribuée par les banques allemandes, alors que les banques françaises utilisent la version 2.4, la communauté française a décidé de reporter sa mise en oeuvre dans l'attente de la fin de la migration SEPA.

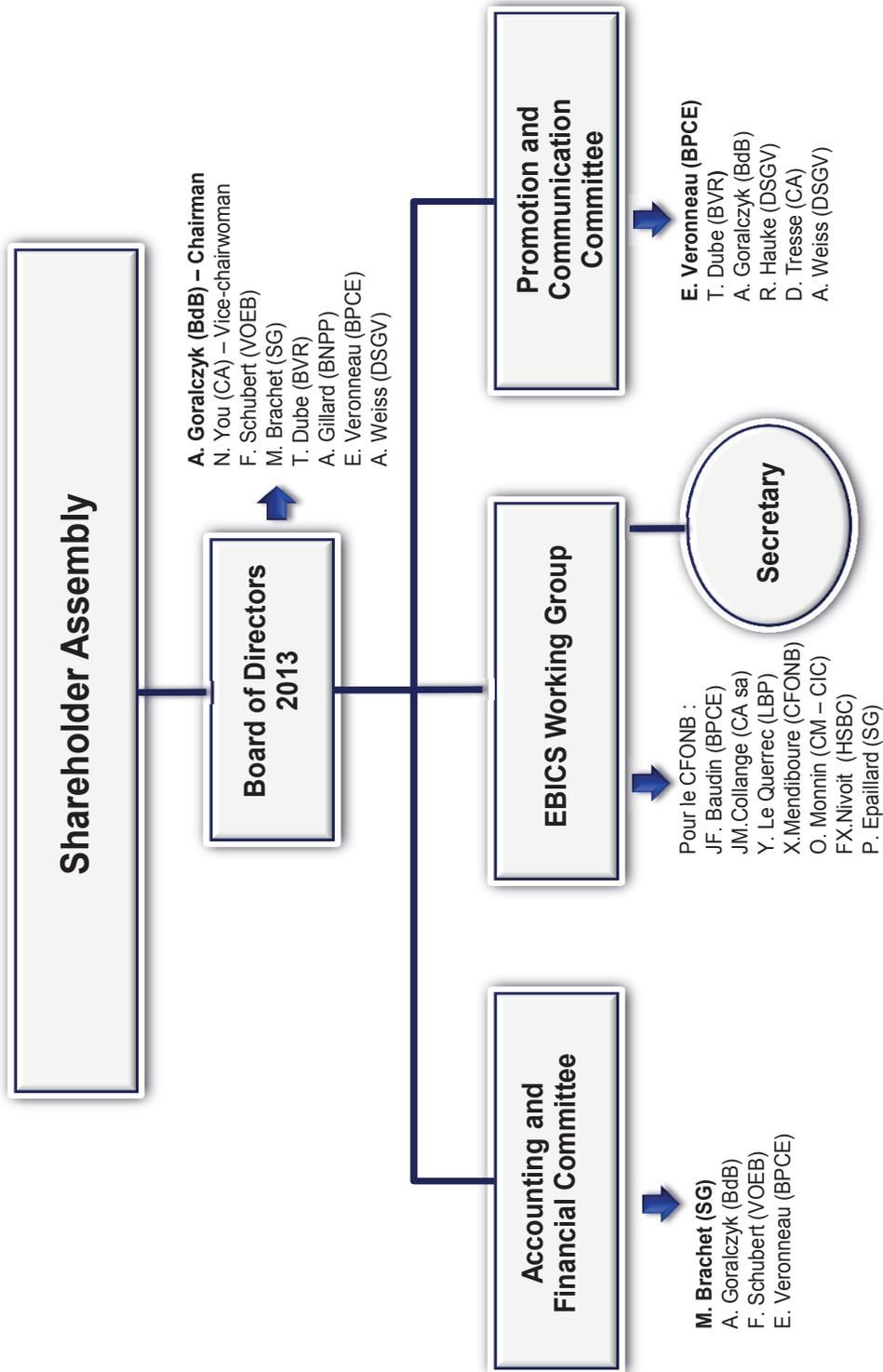
## Ebics Working Group



Étaient présents de gauche à droite :

Dieter SCHWEISFURTH - SIZ • Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole • Karl-Hermann LAMBRACT - DB • François-Xavier NIVOIT - HSBC • Jean-François BAUDIN - Groupe BPCE • Yves LE QUERREC - La Banque Postale • Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale • Olivier MONNIN - Crédit Mutuel - CIC • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Sabine WENZEL - SIZ

# ORGANIGRAMME DE LA SCRL **ebics Co**



# ANNEXES

P. 62 à 84

LISTE DES MEMBRES DES COMITES DE POLE ET  
DES GROUPES DE TRAVAIL

1

P. 85

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ASSISTANCE

2

P. 86

NOUVEAU SITE WEB CFONB EN 2013

3

P. 87

ORGANISATION DES TRAVAUX AVEC L'EPC

4

P. 88 à 89

LES COMMUNICATIONS 2012 DU CFONB

5

P. 90 à 91

DOCUMENTATION DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU CFONB

6

P. 92 à 93

GLOSSAIRE

7



## MOYENS DE PAIEMENT - GROUPE 1

## COMITE DE POLE

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Suppléante : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Stella PETIOT - Groupe Société Générale jusqu'en mars 2012 puis Grégory POSTEL -  
Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2012 et Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	DALIGAUT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
FONTMARTY-LARIVIERE Eric*	Banque de France	NOZAY Brigitte	Groupe BPCE
NGUYEN Viet-Linh*	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ARGOUGES Michel	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC		

## Groupe de Travail : Virement - Gestion et suivi de l'existant (pas de photo car le groupe ne s'est pas réuni en janvier-février 2013)

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE Clearing	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
FONTMARTY-LARIVIERE Eric*	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
GARCIA Fabienne	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
JEUNET Roland	Banque de France	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
NGUYEN Viet-Linh*	Banque de France	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
ROUX Chantal	BNP Paribas	CONNAN Brigitte	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	FEBRER Frédérique	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	CAGNA Cédric*	STET
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET

## Groupe de Travail : Prélèvement - Gestion et suivi de l'existant

Animateur : Denys MATTOUT - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE CLEARING	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
DENAEYER Corinne	ASF	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de BRISIS Jean Gaspard	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
DORLEANS Loïc	Banque de France	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
FONTMARTY-LARIVIERE Eric*	Banque de France	ARGOUGES Michel	HSBC France
NGUYEN Viet Linh*	Banque de France	LEBOULZEC Nicole	HSBC France
ABEILLON Cindy	BNP Paribas	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
LEBAS-SERY Catherine*	BNP Paribas	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
MENDIBOURE Xavier	CFONB	COUTURIER Jean-Louis	STET
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

### Groupe de Travail : Prélèvement - Gestion et suivi de l'existant



Etaient présents au 1er rang de gauche à droite :

Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale • Cindy ABEILLON - BNP Paribas • Denys MATTOU - *Animateur* - BNP Paribas • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations • Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

au 2ème rang de gauche à droite :

Jean Gaspard D'AILHAUD de BRISIS - Banque de France • Aurélie NOIRBUSSON - HSBC France • Loïc DORLEANS Banque de France • Olivier DURAND - OCBF • Patrick LONGET - Crédit Mutuel - CIC • Jean Sébastien CAGNIONCLE Crédit Mutuel - CIC • David RENAULT - ABE Clearing • Jean-Michel COSSET - La Banque Postale • Philippe EVENOT La Banque Postale • Jean-Louis COUTURIER - STET • Xavier MENDIBOURE - CFONB

### Groupe de Travail : Miroir SPS (SEPA Payment Schemes)

Animateur : Eric Véronneau - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
AMOURIAUX Geneviève	Banque de France	RAGUENES Jérôme	FBF
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
JEANNE Dominique	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh*	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
MATTOU Denys	BNP Paribas	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET

## Groupe de Travail : Miroir SPS (SEPA Payment Schemes)



Etaient présentes assises de gauche à droite :

Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale • Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

Debout de gauche à droite :

Paul CAPOCCI - Banque de France • Philippe EVENOT - La Banque Postale • Jean-Sébastien CAGNIONCLE Banque de France • Chantal TARDY - Crédit Mutuel - CIC • Denys MATTOU - BNP Paribas • Alain de CHABANNES Caisse des Dépôts et Consignations • Hervé ROBACHE - STET • Olivier DURAND - OCBF • Eric VERONNEAU - *Animateur* - Groupe BPCE • Yacine KORICHI - Groupe Crédit Agricole • Xavier MENDIBOURE - CFONB

## Groupe de Travail : CFONB / GUF - AMLT

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SIMSON Jette	ABE Clearing	MARTY Frédéric	Groupe Crédit Agricole
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
FAUCHEUX Marc	Banque de France	SALOMON Aurélie	Groupe Crédit Agricole
DAVILERD Jacques	BNP Paribas	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
MATTOU Denys	BNP Paribas	DAVIES Chris	Groupe Société Générale
QUINTARD Henri	BNP Paribas	LASSALES Sylvain	Groupe Société Générale
SAUVAGE Mélanie	BNP Paribas	TREHEL Xavier	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	AZARD Michel	GUF - NUG France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	DAUGE Sylvain	GUF - NMG P&CR-T
PALLE Viviane	Crédit Mutuel - CIC	LACLAU Françoise	GUF - Secrétariat
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MORLET Didier	Groupe BPCE	GEORGES Josette	La Banque Postale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
DUVAL Dider	Groupe Crédit Agricole		

## Groupe de Travail : CFONB / GUF - AMLT



Étaient présents de gauche à droite :

Sylvain LASSALES - Groupe Société Générale • Gaël LEDUC - Groupe Crédit Agricole • Patrice de SAINT ANDRE - BNP Paribas • Jacques DAVILERD - BNP Paribas • Isabelle PECHEUX - La Banque Postale • Sylvain DAUGE - Groupe Société Générale • Didier MORLET - Natixis • Alban LECUIR - Groupe BPCE • Denys MATTOUT - BNP Paribas • Martine BRACHET - Animatrice - Groupe Société Générale • Hervé ROBACHE - STET • Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale • Xavier MENDIBOURE - CFONB



## MOYENS DE PAIEMENT - GROUPE 2

### COMITE DE POLE

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FONTMARTY-LARIVIERE Eric*	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
LALANNE Delphine	Banque de France	MAMANE Odile	FBF
VILEYN Mathieu	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
GRAC Thibault	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MATTOUT Denys	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	GARNIER Florence	Groupement Cartes Bancaires
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	TINE Jean-Francis	STET

## Groupe de Travail : Filière espèces

Animateurs : Thibault GRAC - BNP Paribas et Elisabeth REFFAY - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GILLARD Alain	BNP Paribas	BARBAROUX Pascal*	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	ROGER Cyrille	Groupe Crédit Agricole
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
MAMANE Odile	FBF	LABARRE Patrick*	Groupe Société Générale
COCHETEAU Didier*	Groupe BPCE	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
FRERE Isabelle	Groupe BPCE	ATTALI Fabrice	La Banque Postale
LASSALLE Daniel	Groupe BPCE	EVENOT Philippe*	La Banque Postale



Etaient présents assis de gauche à droite :

Fabrice ATTALI - La Banque Postale • Thibault GRAC - *Animateur* - BNP Paribas • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Maria DE SOUSA - CFONB

Debout de gauche à droite :

Isabelle FRERE - Groupe BPCE • Alain GILLARD - BNP Paribas • Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française • Hervé ENJALBERT - Groupe Société Générale • Cyril ROGER - Groupe Crédit Agricole • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole

## Groupe de Travail : Monnaie fiduciaire

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RIEBER Alain	Banque de France	LASSALLE Daniel	Groupe BPCE
VARLET Jean-Louis	Banque de France	BARBAROUX Pascal	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	DECHOT Jacques	Groupe Crédit Agricole
GRAC Thibault	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth*	BNP Paribas	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	ATTALI Fabrice	La Banque Postale
MAMANE Odile	FBF	EVENOT Philippe*	La Banque Postale

## Groupe de Travail : Monnaie fiduciaire



Étaient présentes assises de gauche à droite :

Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française • Delphine LALANNE - *Animatrice* - Banque de France  
Maria DE SOUSA - CFONB

Debout de gauche à droite :

Fabrice ATTALI - La Banque Postale • Jérôme MOREAU - Banque de France • Hervé ENJALBERT -  
Groupe Société Générale • Jean-Louis VARLET - Banque de France • Thibault GRAC - BNP Paribas •  
Daniel LASSALLE - Groupe BPCE • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole

## Groupe de Travail : Chèques emploi (Pas de photo car le groupe ne s'est pas réuni en janvier-février 2013)

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BITTARD Armelle	BNP Paribas	PERS Corinne	Groupe Société Générale
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	de CHABANNES Alain*	Caisse des Dépôts et Consignations
DE SOUSA Maria	CFONB	VILLAIN Odile	HSBC France
LAPLANE Olivia	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	PIEL Mireille	LCL
WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole		

## Groupe de Travail : Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DARRIUS Bernard	Banque de France	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
DEROUEN Marc	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	MARTY Frédéric	Groupe Crédit Agricole
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
KOOY Laurence	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale

## Groupe de Travail : Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo



Etaient présents de gauche à droite :

Marc DEROUEN - Banque de France • Bernard DARRIUS - Banque de France • Thierry GALLIANO - BNP Paribas  
 Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Thierry CAILLETET - Groupe BPCE • Sylvie ROUILLON - Groupe Société  
 Générale • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et  
 Consignations • Chantal ROUX - *Animatrice* - BNP Paribas • Laurence KOOY - BNP Paribas

## Groupe de Travail : Gestion de crise sanitaire

Co-animation : Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française et Hervé ROBACHE - STET

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	TOUZALIN Martine	Groupement Cartes Bancaires
KASTRINIDIS Kosta	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	POTIER Catherine	HSBC
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
COMBETTE Arnaud	Groupe BPCE	TINE Jean-Francis	STET
VAN DER MARLIERE Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole		

## Groupe de Travail : Gestion de Crise Sanitaire



Etaient présents de gauche à droite :

Arnaud COMBETTRES - Groupe BPCE • Martine TOUZALIN - GIE Cartes Bancaires • Jean-Marc VAN DER MARLIERES - Groupe Crédit Agricole • Kosta KASTRINIDIS - Caisse des Dépôts et Consignations • Maria DE SOUSA - CFONB • Philippe EVENOT - La Banque Postale • Odile MAMANE - *Co-animatrice* - Fédération Bancaire Française • Hervé ROBACHE - *co-animateur* - STET • Chantal ROUX - BNP Paribas

## Groupe de Travail : Miroir du CARDS WG de l'EPC (le groupe travaille par conf call)

Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement Cartes Bancaires - Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel CIC - Jean-Luc THEROND\* - Crédit Mutuel - CIC puis Maguy MERCIER - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	TOURNANT Nicolas	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	VAVASSORI Matthieu	Groupe Crédit Agricole
FRAT Hermione	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
KRAFT Thomas	BNP Paribas	GARNIER Florence	Groupement Cartes Bancaires
MICHEL Nathalie	BNP Paribas	BENARD Françoise	Groupe Société Générale
ROTH Thomas*	BNP Paribas	TRANG Bruno	HSBC France
RAGUENES Jérôme	FBF	ATTALI Fabrice	La Banque Postale
JEGOU Marie-José	Groupe BPCE	DELANAU Béatrice	La Banque Postale

## Groupe de Travail : Reforme du PEL au 01/03/2011 - Impact sur les flux interbancaires (le groupe a achevé ses travaux en 2012)

Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
OBERT Christine	BNP Paribas	RIMBAL Alexandre	Groupe Société Générale
DENNE Didier	Crédit Foncier	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DESCHEEMAKER René	Crédit Foncier	CORNE Florence	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DANIS Elodie	La Banque Postale
BRUNEAU Geneviève	Groupe BPCE	DEYRIS Delphine	LCL
CACHEUX Françoise	Groupe Crédit Agricole	COUTURIER Jean-Louis	STET

**Groupe de Travail : Produits d'épargne** (le groupe ne s'est pas réuni en 2013)

Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STOLTZ Philippe	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	CORNE Florence	La Banque Postale
BRUNEAU Geneviève	Groupe BPCE	DANIS Elodie	La Banque Postale
CACHEUX Françoise	Groupe Crédit Agricole	BELGY Jane Elise	LCL
RIMBAL Alexandre	Groupe Société Générale		

**Groupe de Travail : Echange de chèques au CEPC en provenance de Saint-Pierre-et-Miquelon** (la mission du groupe s'est achevée en 2012)

Animateur : Thierry CAILLETET - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	POGU Eric	Groupe BPCE
GIRARD Philippe	Banque de France	SMADJA Sylvain	Groupe Crédit Agricole
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	TINE Jean-Francis	STET
LAPLANE Olivia	FBF		

**Groupe d'experts : Effets de commerce** (le groupe travaille par échange de mail)

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
GODELIER Isabelle	Groupe Crédit Agricole	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale

**Groupe d'experts : Chèques** (Pas de photo car le groupe ne s'est pas réuni en 2013)

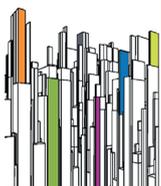
Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	DUCHAMP Aurélie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LAPLANE Olivia	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	GERAUD Marie-France*	La Banque Postale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE		

**Groupe de Travail : Agréments** (le groupe a terminé ses travaux en 2012)

Co-Animation : Maria DE SOUSA - CFONB et Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GIRARD Philippe	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
MERRAN Eddie	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	GARDERES Philippe	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LAPLANE Olivia	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale



## COORDINATION DES STANDARDS

### COMITE DE POLE

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléante : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOILLERE Jérôme	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
STERVINO Alexandre	Banque de France	EPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	RINGOT Céline*	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole	MEYER Rodolphe*	STET
DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET
DALIGAUT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires		

### Groupe de Travail : ETEBAC 3 & 5 (le groupe a terminé ses travaux en 2012)

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GILLARD Alain	BNP Paribas	CRANTELLE Eric	Groupement Cartes Bancaires
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	OLLE Mathias	Groupement Cartes Bancaires
MENDIBOURE Xavier	CFONB	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LACOUTURE Didier	HSBC France
BARROT Michel	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
SAFRAN Charley	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole		

### Groupe de Travail : Migration sous EBICS

Animateur : Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LORAU Christian	Banque de France	BAUDIN Jean-François	Groupe BPCE
DECLERCK Benoît	BNP Paribas	HAMON Françoise	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	LEROY Martine	Groupement Cartes Bancaires
MENDIBOURE Xavier	CFONB	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MONNIN Olivier	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BARROT Michel	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

## Groupe de Travail : Migration sous EBICS



Etaient présents assis de gauche à droite :

Pierre EPAILLARD - *Animateur* - Groupe Société Générale • Lise MAHAUT - Crédit Mutuel - CIC

Debout de gauche à droite :

Jérôme MARQUE - BNP Paribas • Franck SAUVENAY - BNP Paribas • Jean-Marie COLLANGE - Groupe  
Crédit Agricole • Olivier DURAND - OCBF • Jean-François BAUDIN - Groupe BPCE • Alain GILLARD - BNP  
Paribas • Xavier MENDIBOURE - CFONB

## Groupe de Travail : Pédagogie et communication (le groupe se réunit une fois par an)

*Animateur* : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE SOUSA Maria	CFONB	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BARBUT Jean-Louis	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET
LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires		

## Groupe de Travail : Normalisation MINOS

*Animateur* : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LE QUERE Yoann	ARKEA	BIGOT Muriel	Groupe Crédit Agricole
SOURY Jean-Pierre	ARKEA	LUONG Tri Khaï	Groupe Crédit Agricole
EVAIN Violaine	Banque de France	LEROY Martine	Groupement Cartes Bancaires
JEUNET Roland*	Banque de France	FASOLI Laura	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MONTMASSON Olivier	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis*	HSBC France
ARLOTTO Sébastien	Caisse des Dépôts et Consignations	DELCOURT Julien	HSBC France
SAUBOY Gilles	Caisse des Dépôts et Consignations	BONNET Virginie	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Jérôme	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	PUPIN Pierre	La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CADIOU Jocelyne	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
DUPONT Nathalie*	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
DURBIGNY Xavier*	Groupe BPCE	TINE Jean-Francis	STET

### Groupe de Travail : Normalisation MINOS



Etaient présents de gauche à droite :

Henri GUIGUES - Groupement Cartes Bancaires • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Estelle OKSENBERG - Crédit Mutuel - CIC • Olivier MONTMASSON - BNP Paribas • Martine LEROY - Groupement Cartes Bancaires • Jean-Francis TINE - STET • Laura FASOLI - Groupe Société Générale • Jean-Pierre SOURY - ARKEA  
 Jean-Marc DEGEZ - *Animateur* - Groupe Crédit Agricole • Yohan LE QUERE - ARKEA • Tri-Khai LUONG - Groupe Crédit Agricole • Alain GILLARD - BNP Paribas • Julien DELCOURT - HSBC • Jean-Louis COUTURIER - STET • Dominique THIBAUT - Banque de France • Pierre PUPIN - La Banque Postale • Jocelyne CADIOU - Groupe BPCE

### Groupe de Travail : Dématérialisation des oppositions administratives (le groupe ne s'est pas réuni en 2012)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	LECUIR Alban	Groupe BPCE
KOWALCZYK Catherine	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Dématérialisation des réquisitions judiciaires (pas de photo car le groupe ne s'est pas réuni en janvier-février 2013)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
KOWALCZYK Catherine	BNP Paribas	LECUIR Alban	Groupe BPCE
RAGHOUNANDAN Thierry	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Facture dématérialisée

Animateur : Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de CHABOT Antoine	ASF	HAMON Françoise	Groupe BPCE
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	MALRIN-FOURNOL Catherine	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	MERCIER Pascal	Groupe Crédit Agricole
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
BRUNET Fabienne	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC		



Etaient présentes assises de gauche à droite :

Fabienne BRUNET - Crédit Mutuel - CIC • Lise MAHAUT - Crédit Mutuel - CIC

Debout de gauche à droite :

Paul MERCIER - Groupe Crédit Agricole • Yves LE QUERREC - La Banque Postale • Antoine de CHABOT - ASF  
Pierre EPAILLARD - Animateur - Groupe Société Générale • Alain GILLARD - BNP Paribas

### Groupe de Travail : Incidents liés aux échanges

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
VILEYN Mathieu	Banque de France	DUPUY Angélique	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	RIBEIRO Elisabeth	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
SAUBOY Gilles	Caisse des Dépôts et Consignations	EPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
JANNOT Frédéric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
LALLEMENT Charline	Groupe BPCE	TINE Jean-Francis	STET

## Groupe de Travail : Incidents liés aux échanges



Étaient présents de gauche à droite :

Estelle OKSENBERG - Crédit Mutuel - CIC • Pierre EPAILLARD - Groupe Société Générale • Gilles SAUBOY - Crédit - Mutuel - CIC • Chantal ROUX - BNP Paribas • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Alain de CHABANNES - *Animateur* - Caisse des Dépôts et Consignations • Alain GILLARD - BNP Paribas • Jean-François TINE - STET • Charline LALLEMENT - Natixis Paiement • Xavier MENDIBOURE - CFONB

## Groupe de Travail : Sécurisation des documents

*Animateur* : Alban LECUIR - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOILLERE Jérôme	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	TSETE Séraphin	La Banque Postale

## Groupe de Travail : Sécurisation des documents



Etaient présents assis de gauche à droite :

Alban LECUIR - *Animateur* - Groupe BPCE • Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

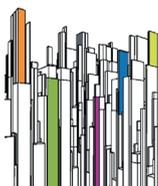
Debout de gauche à droite :

Séraphin TSETE - La Banque Postale • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Gilles DUPRÉ  
Crédit Mutuel - CIC • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

## Groupe de Travail : Mise en oeuvre des messages CAI/VAI (pas de photo car le groupe ne s'est pas réuni en janvier-février 2013)

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DORLEANS Loïc	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
FICHAUX Didier	Banque de France	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
SIEMONS Théa	Groupe Crédit Agricole		



## CERTIFICATION ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

### COMITE DE POLE

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléante : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Séraphin TSETE - La Banque Postale

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
GRAS Didier	BNP Paribas	YOU Narinda	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	FRANCESCONI Ludovic*	Groupement Cartes Bancaires
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
LACLAU Françoise	CFONB	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LAPLANE Olivia	FBF	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	RINGOT Céline*	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

### Sous-groupe de Travail : Proposition de règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur

Animateurs : Yves LE QUERREC - La Banque Postale et Séraphin TSETE - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	MAZIERAS Alain	Groupe BPCE
HOUEBINE Philippe	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF

### Sous-groupe de Travail : Proposition d'évolution du Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
CLEMENT Cédric	Caisse des Dépôts et Consignations	DUPONT Joël	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	TSETE Séraphin	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

### Groupe de Travail : Politique de Validation Commune (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
COUILLET Vincent	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
POMEL Chrystel-Anne*	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
VITASSE Gil	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

### Groupe de Travail : Archivage électronique

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
HOUEBINE Philippe	BNP Paribas	DELATTE Dominique	Groupe Crédit Agricole
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	MARCELLIN Sabine	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
CURTY Laurence	Crédit Mutuel - ARKEA	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Gestion des identités

Animateur : Ludovic FRANCESCONI\* - Groupement Cartes Bancaires

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LEMENICIER Henri	Crédit Mutuel - ARKEA	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole		

### Groupe de Travail : Miroir ECTF (E-Channel Task Force de l'European Payment Council) (le groupe a achevé ses travaux en 2012)

Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
ROTH Thomas	BNP Paribas	DALIGAUT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

**Groupe de Travail : Miroir E-Commerce payment (Working Group de l'EPC)** (le groupe a achevé ses travaux en 2012)  
Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
ROTH Thomas	BNP Paribas	DALIGAUT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

**Groupe de Travail : Sécurité**

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	DALINGUES Isabelle	HSBC France
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts et Consignations	FERNANDEZ Johann*	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
GARCIA Federico	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

**Groupe de Travail : Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)**

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MARECHAL Benjamin	Banque de France	GAUTIER Serge*	Groupement Cartes Bancaires
BOURGET Jean-François	BNP Paribas	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
OLLIERO Tanguy	BNP Paribas	TEISSEDRE Frantz	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FEBRER Frédérique	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
CALMELS Benoit*	Groupement Cartes Bancaires	TSETE Séraphin	La Banque Postale

**Groupe de Travail : Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)**

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	CALMELS Benoit*	Groupement Cartes Bancaires
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	DALIGAUT Gaëtan*	Groupement Cartes Bancaires
DE SEGUIER Charles-Antoine*	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
RAGUENES Jérôme	FBF	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
RUIMY Michel	Groupe BPCE	TRANG Bruno	HSBC France
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale

**Comité PAC**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
VITASSE Gil	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

### Comité d'enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella*	Groupe Société Générale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
VITASSE Gil	Groupe BPCE	NIVOT François-Xavier	HSBC France
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale



## INSTRUMENTS FINANCIERS

### COMITE DE POLE

Animateur : Fabrice RAYMOND - Groupe BPCE jusqu'en mars 2012 puis Alain GONNIN - Groupe BPCE à compter d'avril 2012

Suppléante : Pascale DUPONT - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2012 puis Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale à compter d'octobre 2012

Secrétariat : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BATAILLE Gilles*	Banque de France	GRIMA Jean-Philippe	Crédit Mutuel - CIC
TEYSSIER D'ORGEUIL Stanislas	BNP Paribas	FOURNIER Sylvie	Euroclear France
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	GERMAIN Frédéric	Euroclear France
VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS	CHIAPPA Béatrice	La Banque Postale
ORANGE Henri	Caisse des Dépôts et Consignations	COLLETTE JONES Caroline*	LCH Clearnet SA
LACLAU Françoise	CFONB		

### Groupe de Travail : Actualisation de la norme AFNOR NF K12-164 «Formulaire de vote par correspondance ou par procuration »

Animatrice : Sylvie VERNET-GRUOT - Caceis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas Securities Services	CHALIVOY Laurent	Groupe Société Générale
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	GUIBERT Christian	Groupe Société Générale
JOLIVET Marie-Claire	CACEIS	POIRIER David	Groupe Société Générale
MENNESSON Jean-Luc	CACEIS	TOURNIE François-Louis	Groupe Société Générale
BIAIS Aurélien	Groupe Société Générale		

## Groupe de Travail : Ordres de mouvement

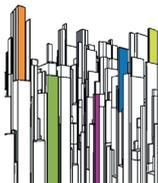
Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DJERDALI Christian	BNP Paribas	PERROUAULT Christophe	Groupe BPCE
LEVASSEUR Patrick	BNP Paribas	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
ROUX Claude	BNP Paribas	BILLON Marie-Laure	Groupe Société Générale
BATTAGLIA Jean-Charles	CACEIS	CAVE Patricia	Groupe Société Générale
BANBUCK Odile	Groupe BPCE		

## Groupe de Travail : Dématérialisation des échanges entre intermédiaires

Animatrice : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	LELANDOIS Antoine*	Groupe Crédit Agricole
LECOUITOUR Guillaume*	CACEIS	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
LAURENT Régine*	Groupe BPCE	CHIAPPA Béatrice	La Banque Postale



## RÈGLEMENTATION ET CONFORMITÉ

### COMITE DE POLE

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France

Suppléante : Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

\* Absents au 31/12/2012

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ANTONIN Nadia	Banque de France	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
D'AILHAUD de BRISIS Jean-Gaspard	Banque de France	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
DEVILLERS Corinne	Banque de France	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
FASQUELLE Marc	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
JABY Patrick	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Hugues	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	RINGOT Céline	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Fichiers d'incidents de paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAIREAUX Alain	ASF	LAPLANE Olivia	FBF
BAUER Liliane	Banque de France	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
NIQUET Françoise	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth*	BNP Paribas	LAMBERT Valérie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	LABANOWSKI Thérèse	HSBC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GACHET Thierry	CETELEM	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
BOYOT Michel	CFF	QUEYROU Hélène	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC		

**Groupe de Travail : Balance des paiements** (le groupe est en veille)

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BALTZINGER Georges-Pierre	Banque de France	LACROIX Christelle	Groupe Crédit Agricole
MEROT Jean-Pierre*	BNP Paribas	AVELANGE Anne	Groupe Société Générale
NEYRINCK Sébastien	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	GALLE Ivan	La Banque Postale
SERGENT Dominique	Groupe BPCE	PHELIPPEAU Jonathan	La Banque Postale
GINGUENE Sylvia	Groupe Crédit Agricole	MASSUARD Emmanuelle	LCL
HENNACHE Emmanuel	Groupe Crédit Agricole		

**Groupe de Travail : Prévention de la Fraude sur les moyens de paiement scripturaux**

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BINON Pierre	Banque de France	BILLERACH Philippe	Groupe Crédit Agricole
MARECHAL Benjamin	Banque de France	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
DOLLET Christian	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ABADIE Hervé	Caisse des Dépôts et Consignations	KIEFER Agnès	Groupe Société Générale
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DE LA GRANVILLE Martine	HSBC
LAPLANE Olivia	FBF	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COLACE Jean-Michel	La Banque Postale

**Groupe de Travail : Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement**

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
GOFFINET Geoffroy	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
LHUISSIER Antoine	Banque de France	VINCENT Bruno	Groupe BPCE
NGUYEN Viet-Linh*	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
PLANTUREUX Chiraz	Banque de France	NIEZWIEDZ Véronique	Groupement Cartes Bancaires
ROUX Chantal	BNP Paribas	SITBON Jean-Marc	Groupement Cartes Bancaires
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
HOUVET Audrey	Caisse des Dépôts et Consignations	DALLINGES Isabelle	HSBC
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET

### Groupe de Travail : Identifiant bancaire

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Gaspard d'AILHAUD de BRISIS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
CARPINTERO Suzanne	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
DORLEANS Loïc	Banque de France	FORTIN-ETTORI Christian	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh*	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	BRICHLER Benoît	IEDOM - IEOM
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	GIVELET Sylvie	IEDOM - IEOM
MENDIBOURE Xavier	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	SCHILLER Philippe	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CORNELIS Claude	Banque de France	DREYFUS Gaëlle (externe)	MINEFI
COSPEREC Elisabeth	Banque de France	LE CARDIEC Christine (externe)	MINEFI
SALON-MICHEL Daphné	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
BERTONNAUD Laurent	FBF	AMOSSE-IANKOVSAIA Sveltana	VTB Bank

### Groupe de Travail : Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PICAULT Gérard	Banque de France	DE SOUSA Maria	CFONB
PLEY Nicolas	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
USSE Jean-Marc	Banque de France	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
GAILLEZ Muriel	BNP Paribas	LE DU Vincent	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	RIBEIRO Elisabeth	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elibasbeh	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	KLIPPEL Gérard	La Banque Postale

### Groupe de Travail : Protection des identifiants de compte et des numéros de carte (le groupe est en veille)

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	VIGNET Cyril	Groupe BPCE
GIRARD Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MARECHAL Benjamin	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ERAUD Philippe	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	Le QUERREC Yves	La Banque Postale
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
LAPLANE Olivia	FBF		

**Groupe de Travail : Conformité RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)** (le groupe est en veille)

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GIRARD Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	VILLAIN odile	HSBC
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC		

**Groupe de Travail : Questions relatives aux établissements de paiement et aux établissements de monnaie électronique**

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
TRASNEL Jérôme	AFEPAME	LAPLANE Olivia	FBF
LAUPA Alain	Banque de France	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
LHUISSIER Antoine	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ROTTIER Thierry	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	CFONB	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC		

**Groupe de Travail : Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE)** (le groupe est en veille)

Animateur : Patrick JABY - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELEVACQ Martine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
DELLA-VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE		

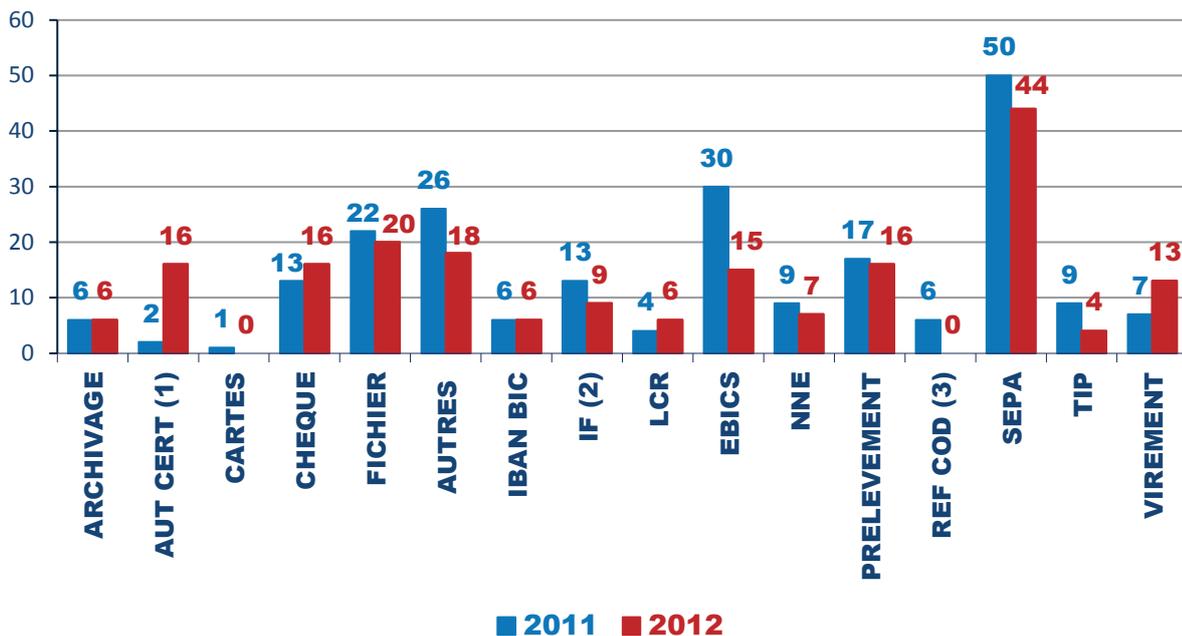
La migration EBICS est désormais maîtrisée :

La part des questions posées par les entreprises a baissé (24% en 2011 contre 9% en 2012), celle des SSII est restée stable. 50% des demandes traitées par le CFONB émanent des banques.

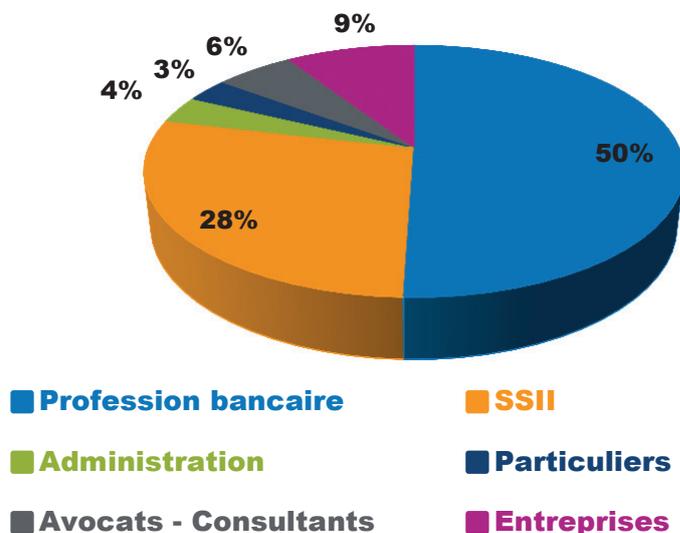
Le projet SEPA :

Il suscite toujours de nombreuses interrogations. On note une hausse significative des demandes d'information concernant la certification.

**Evolution des demandes d'information**



**Répartition des demandes d'information par catégorie d'acteurs en 2012**



(1) AUT CERT : Authentification / Certification – (2) IF : Instruments Financiers – (3) REF COD : Référentiel et codification



Fin 2012, le CFONB a décidé de lancer un projet de refonte de son site web. Il sera opérationnel en septembre 2013.

L'objectif est double :

- ▶ Moderniser l'existant avec notamment une interface publique permettant un accès simple et rapide à l'ensemble des informations ;
- ▶ Proposer aux adhérents un espace plus complet.

Ce dernier sera également doté d'un espace collaboratif dédié aux Comités de pôles et aux groupes de travail permettant une gestion simplifiée des réunions et surtout d'archiver en ligne l'ensemble de la documentation relative à l'ensemble des travaux.

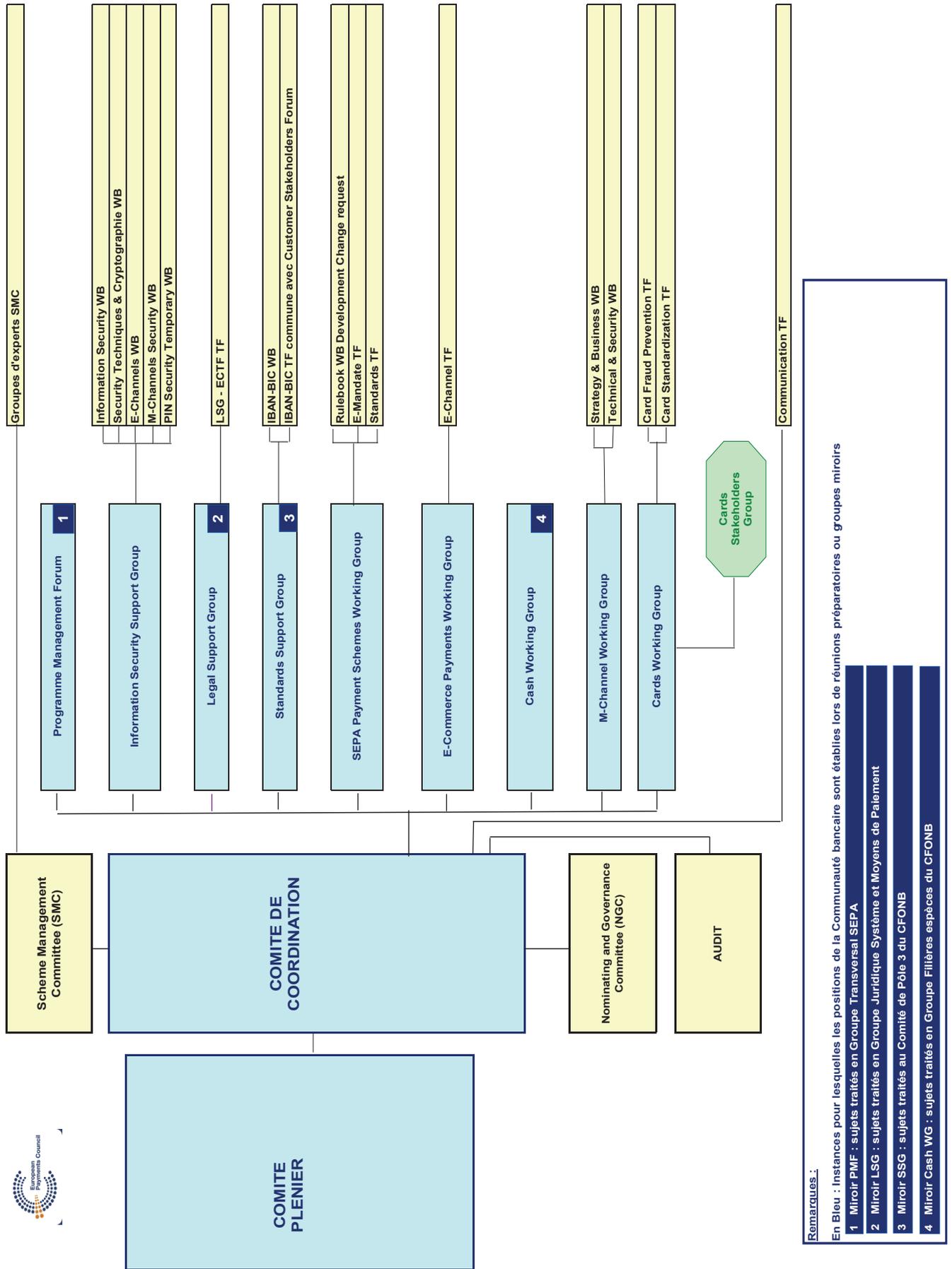
A terme, toutes les archives seront mises à disposition et accessibles en fonction des droits d'accès de l'adhérent.

Rendez-vous en septembre !

#### Groupe de Travail : Communication - Site web CFONB

Animateur : Xavier MENDIBOURE - CFONB

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GILLARD Alain	BNP Paribas	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
AURE Sylvie	CFONB	TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale



**JANVIER****2012-004 - 06/01/2012**

EBICS V 2.5 - Spécifications.

**2012-005 - 06/01/2012**

Nouvelle grille tarifaire FICP pour 2012.

**2012-006 - 06/01/2012**

Brochure CIPE (Centrale des Incidents de Paiement sur Effets de Commerce).

**2012-016 - 20/01/2012**

Formulaire de Vote par Correspondance - version de janvier 2012.

**2012020 - 26/01/2012**

Brochure Virement SEPA.

**2012-021 - 26/01/2012**

Brochure «Le Recall de virement SEPA» (SCT Recall ou demande de retour de fonds) - A l'usage des banques.

**FEVRIER****2012-031 - 03/02/2012**

Déclaration des comptes des EIRL à FICOBA ; Cahier des charges relatif aux modalités de déclaration du Fichier Central des Chèques (FCC) de consultation des incidents de paiement concernant les EIRL.

**2012-034 - 07/02/2012**

Communication de la Banque de France concernant la formation à l'authentification de la monnaie fiduciaire.

**2012-037 - 13/02/2012**

Mise à jour du guide pratique de réponse au «Questionnaire d'évaluation de la sécurité du chèque».

**2012-042 - 22/02/2012**

Annulation comptable de Virement SEPA (ACVS), en anglais SEPA Credit Transfer Reversal (SCTR).

**MARS****2012-050 - 08/03/2012**

Nouvelle version du Guide de Mise en Oeuvre d'EBICS en France (version 2.1.4).

**2012-054 - 14/03/2012**

Clarification de la notion de «date d'exécution demandée» relative aux instructions de virements SEPA (SCT).

**2012-062 - 28/03/2012**

Formulaire de Vote par Correspondance version janvier 2012 - modèle Sociétés françaises ayant fait le choix du statut de société européenne.

**2012-063 - 28/03/2012**

Demandes de mise en paiement des Primes Epargne Logement : mise en oeuvre depuis le 08/12/2011 par le Crédit Foncier de France de nouveaux contrôles visant à améliorer la détection des homonymies présumées.

**2012-064 - 28/03/2012**

Modalités de traitement des formulaires de vote par correspondance ou par procuration dans les Assemblées Générales.

**2012-068 - 30/03/2012**

Chèques sans provision - Modalités d'application du décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 et de l'arrêté du 20 avril 2011 (actualisation des modèles de lettres).

**AVRIL****2012-070 - 02/04/2012**

Recommandations sur l'utilisation et la rédaction de chèques.

**2012-078 - 16/04/2012**

Arrêt ETEBAC - Echéance du 1er juillet 2012.

**MAI****2012-096 - 23/05/2012**

Echange interbancaire de virements légalement insaisissables dans le cadre du SEPA.

**2012-100 - 25/05/2012**

Révision des publications du CFONB concernant le prélèvement, le TIP et le télé règlement au regard de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009.

**JUIN****2012-105 - 05/06/2012**

La Mise en oeuvre du paiement obligatoire par virement (national ou SEPA), prélèvement (national ou SEPA) ou télé règlement de divers impôts, taxes, cotisations et contributions.

**2012-116 - 25/06/2012**

Arrêt ETEBAC.

**2012-123 - 29/06/2012**

Contrat de mise à disposition des fichiers des identifiants Créanciers SEPA et des Numéros Nationaux d'Emetteurs.

## 2012 DU CFONB

### JUILLET

2012-129 - 05/07/2012

Demandes de paiement de primes PEL et CEL : nouvelles informations à communiquer au Crédit Foncier.

2012-131 - 06/07/2012

Application du Calendrier Target2 aux échanges de paiements de masse à compter du 1er janvier 2012.

2012-134 - 11/07/2012

Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions.

2012-135 - 11/07/2012

Cellule de surveillance Prélèvement.

2012-136 - 11/07/2012

Charte de service relative au fonctionnement du FICP.

2012-140 - 23/07/2012

Brochure « Règles et recommandations pour l'établissement des lettres-chèques » - destinée à la clientèle des entreprises.

2012-141 - 23/07/2012

Calendrier pour l'année 2013 des jours de fermeture des systèmes de paiement, de compensation et de règlement-livraison en France.

2012-144 - 24/07/2012

Règles et recommandations pour l'établissement des lettres-chèques : document destiné à la profession bancaire.

2012-149 - 25/07/2012

Mise en oeuvre du contrôle ex ante de la détention de Livrets A et Bleu à compter du 1er janvier 2013.

---

### SEPTEMBRE

2012-171 - 11/09/2012

Echanges des chèques de Saint-Pierre-et-Miquelon.

2012-176 - 26/09/2012

Attribution automatique d'identifiant SEPA.

---

### OCTOBRE

2012-0001 - 08/10/2012

Règlement Intérieur du Centre d'Echange Physique des Chèques (CEPC).

2012-0024 - 29/10/2012

Clarification de l'inscription des avoirs en or métal dans les portefeuilles titres.

### NOVEMBRE

2012-0032 - 15/11/2012

Prévention de la fraude sur moyens de paiement scripturaux - Guide de sensibilisation à l'attention des agents, des commerciaux et des personnels de back offices.

2012-0034 - 20/11/2012

Cahier des charges concernant le contrôle ex ante de la détention de livrets A et Bleu.

2012-0036 - 21/11/2012

Mise en oeuvre du contrôle ex ante de la détention de livrets A et Bleu à compter du 1er janvier 2013.

2012-0038 - 26/11/2012

Bon usage du prélèvement SEPA.

---

### DECEMBRE

2012-0046 - 11/12/2012

Réalisation de tests dans le cadre de la mise en oeuvre du contrôle ex ante de la détention de livrets A et Bleu.

2012-0047 - 11/12/2012

Bordereaux de demande d'attribution d'identifiant créancier.

2012-0054 - 14/12/2012

Centres bancaires agréés pour le traitement des Titres Interbancaires de Paiement «TIP» - Changement d'adresse.

2012-0055 - 19/12/2012

Incidents relatifs à la Procédure de Télédéclarations auprès de l'administration fiscale.

2012-0056 - 21/12/2012

Recueil d'adresses pour l'envoi des mandats et des demandes de clôture ou des attestations de clôture (dont attestations de non détention) dans le cadre du contrôle ex ante de la détention de livrets A et Bleu.

## ► CHEQUE

- Etablissement des lettres chèques en euros
- Chèque Etalon CFONB - Norme Z 42-012
- Rédaction automatique des chèques au point de vente
- Ateliers de personnalisation de formules de chèques avec attestation de conformité à la norme NF K11-112
- Ateliers de personnalisation de formules de chèques avec attestation de conformité à la norme NF K11-112 avec complément d'informations
- Procédure de référencement des ateliers de personnalisation de formules de chèques

## ► PRELEVEMENT - EFFET DE COMMERCE - TIP

- Brochure « le Prélèvement National destinée à la Clientèle »
- Remises informatisées d'ordres de prélèvement national
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les remises d'ordres de prélèvement SEPA (pain 008)
- Le prélèvement SEPA
- Brochure Prélèvement SEPA Interentreprises «SEPA Business to Business Direct Debit (B2B)
- La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA (avec addendum)
- Effets de Commerce LCR - BOR
- Titre Interbancaire de Paiement (T.I.P)
- Liste des centres bancaires agréés pour le traitement des TIP (dernière mise à jour le 13/12/2012)

## ► VIREMENT - TELEREGLEMENT

- I.P.I. (International Payment Instruction) - Dépliant d'information
- I.P.I. (International Payment Instruction) - Guide d'utilisation
- I.P.I. (International Payment Instruction) - International Payment Instruction - Norme
- Guide d'utilisation du message PAYEXT 96A pour un virement commercial
- Guide d'utilisation du message PAYMUL 96A pour une remise de virements commerciaux
- Remises informatisées d'ordres de virements au format 160c
- Virement - Remises informatisées d'ordres de paiement déplacé au format 320c
- Virement - Remises informatisées d'ordres de paiement international au format 320c
- Virement - Remises informatisées d'ordres de paiement international au format 320c - annexe
- Virement - Remises informatisées d'ordres de paiement national au format 320c
- Remises informatisées d'ordres de virement spécifique trésorerie
- Le virement SEPA en 10 questions
- Le virement SEPA (Brochure SCT - Janvier 2012)
- Virement - Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement de février 2009 (pain 001.001.02)
- Virement - Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement de juin 2010 (pain 001.001.03)
- Le télévirement

## ► AUTHENTIFICATION CERTIFICATION

- La Politique d'Acceptation Commune : Présentation de la PAC
- Foire Aux Questions (FAQ) pour PAC
- La Procédure de Référencement PAC
- Bordereaux de Demande de Référencement PAC : pour une application
- Bordereaux de Demande de Référencement PAC : pour une famille de certificats
- Autorités de certification référencées PAC niveau 1
- Autorités de certification référencées PAC niveau 2
- Autorités de certification référencées PAC niveau 3
- Formulaire de Référencement PAC V4

### ► **PROTOCOLE : MIGRATION ETEBAC VERS EBICS ET SWIFTNET**

- Communiqué de presse du 24/06/2010 : Création de la compagnie EBICS le 17 juin 2010
- Réunion d'information EBICS du 15/04/2010 : Points sur les travaux du CFONB
- Réunion d'information du 17/11/2008 Succession des protocoles ETEBAC
- EBICS Spécifications Version 2.5 EN
- EBICS Implementation Guideline Version 2.5 EN
- EBICS Spécifications : Annexe 1 Return codes
- EBICS Spécifications : Annexe 2 Order types
- EBICS Spécifications : Version 2.4.2
- EBICS Guide de mise en oeuvre en France (Implementation Guideline) Version 2.1.4
- EBICS Guide de mise en oeuvre en France (Implementation Guideline) Version anglaise 2.1.4
- Guide de mise en oeuvre - Annexe A2 EBICS - SWIFTNET Nommage des fichiers
- Guide de mise en oeuvre - Annexe A2 EBICS - SWIFTNET Nommage des fichiers - version anglaise
- Guide de mise en oeuvre - Annexe A3\_1 Certificates error codes
- Guide de mise en oeuvre - Annexe A5 Format du Payment Status Report
- Guide de mise en oeuvre - Annexe A6 Exemple de signature transport et certificat
- Liste des certificats compatibles avec les exigences techniques EBICS TS
- EBICS FAQ Version 1.0 EN
- FAQs migration des protocoles ETEBAC Version 2 FR
- EBICS Proposition de scenarios de test version 1.0
- Formulaire de référencement pour information sur EBICS

### ► **AOS-SCTR (Additional Optional Service-SEPA Credit Transfert Reversal) -Février 2012**

- Application Form
- AOS Short presentation
- AOS User Guide
- AOS Interbank Implementation Guide

### ► **TRANSFERT DE FICHIERS**

- ARA - Accusé de réception Applicatif
- Guide d'utilisation du message CREMUL 96A pour les avis de crédit et les annonces de virements reçus
- Guide d'utilisation du message FINSTA 96A pour les relevés de compte
- Opérations restituées à la clientèle au format interbancaire de 240 caractères
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres (pain.002)
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés d'opérations (camt. 054)
- Evolution du relevé de Compte 120 caractères pour les opérations de virement et de prélèvement
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés de compte (camt. 053)

### ► **REFERENTIEL - CODIFICATION**

- Codes des Opérations interbancaires pour les restitutions clientèles
- Liste interbancaire des codes motifs de rejets / retour
- IBAN - International Bank Account Number - Norme
- RIB - Le nouveau Relevé d'Identité Bancaire
- Recommandations pour la migration des RIB vers les IBAN + BIC

### ► **DIVERS**

- Terminologie - Glossaire des opérations bancaires courantes
- Revue ENJEUX d'Afnor - Le point sur « La normalisation bancaire » - n° 297 septembre 2009
- Version française Guide CAI VAI V1

<b>A</b>	
ACCOS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ACP	Autorité de Contrôle Prudentiel
ACVS	Annulation Comptable de Virement SEPA
AFEPAME	Association Française des Etablissements de paiement et de Monnaie Electronique
AFNOR	Association Française de NORmalisation
AFTE	Association Française des Trésoriers d'Entreprises
AFTI	Association Française des professionnels des Titres
AG	Assemblée Générale
AISBL	Association Internationale Sans But Lucratif
AMAF	Association Monégasque des Activités Financières
AMLT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
ANSSI	Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
AOS	Additional Optional Service
ASF	Association Française des Sociétés Financières

<b>B</b>	
BCE	Banque Centrale Européenne
B2C	Business to Customer
BFD	Bureau de la Fraude Documentaire
BIC	Business Identifier Code
BJ	Business Justification
BN	Bureau de Normalisation

<b>C</b>	
CAI/VAI	Change Account Identification / Verify Account Identification
CAJWG	Corporate Actions Joint Working Group
CCSF	Comité Consultatif du Secteur Financier
CEA	Chèque Emploi Association
CEL	Comptes d'Epargne Logement
CEN	Comité Européen de Normalisation
CEPC	Centre d'Echange Physique des Chèques
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CIPE	Centralisation des Incidents de Paiement sur Effet de commerce
CISEG	Cybercrime Information Sharing Expert Group
CMC7	Caractères Magnétiques Codés à 7 bâtonnets
CN	Commission de Normalisation
CNCESU	Centre National du Chèque Emploi Service Universel
CNIE	Carte Nationale d'Identité Electronique
CORE	COmpensation REtail
CRBF	Comité de Réglementation Bancaire et Financière

CSG	Card Stakeholders Group
CSP	Cellule de Surveillance Prélèvement

<b>D</b>	
2D-DOC	Standard à codes barres bidimensionnel
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale

<b>E</b>	
EBICS	Electronic Banking Internet Communication Standard
EBICS TS	Electronic Banking Internet Communication Standard - Transport Signature
ECTF	E-Channel Task Force de l'EPC
EIC	Echange d'Images Chèques
EIRL	Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée
EPC	European Payments Council
ES2	Euro Série 2
ETEBAC	Echange TElématique BANque Client
ETSI	European Telecommunications Standards Institute

<b>F</b>	
FAQ	Foire Aux Questions
FBF	Fédération Bancaire Française
FCC	Fichier Central des Chèques
FGD	Fonds de Garantie des Dépôts
FICOBA	Fichier des Comptes Bancaires
FICP	Fichier d'Incidents de Crédit aux Particuliers
FNCI	Fichier National des Chèques Irréguliers

<b>G</b>	
GAFI	Groupe d'Action Financière
GCB - GIE CB	Groupement des Cartes Bancaires
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GUF	Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France

<b>I</b>	
IBAN	International Bank Account Number
ICS	Identifiant Créancier SEPA
IDÉNUM	Identité Numérique Multiservice
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
IEOM	Institut d'Emission d'Outre-Mer
INTEROP	INTERface électronique pour les OPérations numériques
ISIN	Système International de Numérisation pour l'Identification des Valeurs Mobilières

ISO	International Standardization Organisation
ISSG	Information Security Support Group

## J

JORF	Journal Officiel de la République Française
------	---

## L

LCR/BOR	Lettre de Change Relevé / Billet à Ordre
LSG	Legal Support Group

## M

MINEFI	Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie
MINOS	Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système d'échange

## N

NASO	National Adherence Support Organisation
NGC	Nominating and Governance Committee
NNE	Numéro National d'Emetteur

## O

OCBF	Office de Coordination Bancaire et Financière
ONEGATE	Organisation Nouvelle des Echanges via un Guichet d'Alimentation et de Transferts vers l'Extérieur

## P

PAC	Politique d'Acceptation Commune
P2P	Personal to personal
PEA	Plan d'Epargne en Actions
PEL	Plan d'Epargne Logement
PMF	Programme Management Forum
POBI	POrtail Bancaire sur Internet
PRIS	Politique de Référencement intersectorielle de Sécurité
PSP	Prestataires en Services de Paiement
PVC	Politique de Validation Commune

## R

RA	Autorité d'Enregistrement
RFI	Request For Information
RGS	Référentiel Général de Sécurité
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
RMG	Registration Management Group
RSC	Référentiel de Sécurité du Chèque

## S

SCT	Sepa Credit Transfert
SCTR	Sepa Credit Transfert Reversal
SCT RECALL	Demande non comptable de retour de SCT
SCWG	Supply Chain Working Group
SDD	Sepa Direct Debit
SECUR BDF	Protocole de Sécurité de la Banque de France
SECURE PAY	Forum Européen sur la sécurité des paiements de détail
SEG	Standard Evaluation Group
SEPA	Single Euro Payments Area
SMC	Scheme Management Committee
SPS	SEPA Payment Scheme
SPSWG	SEPA Payment Scheme Working Group
SQUALPI	Sous-direction de la normalisation, de la QUALité et de la Propriété Industrielle
SSG	Standard Support Group
SSII	Société de Services en Ingénierie Informatique
STET	Systèmes Technologiques d'Echange et de Traitement
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication

## T

TC	Technical Committee
TIP	Titre Interbancaire de Paiement
TTS	Titre de Travail Simplifié

## U

URSSAF	Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
--------	--

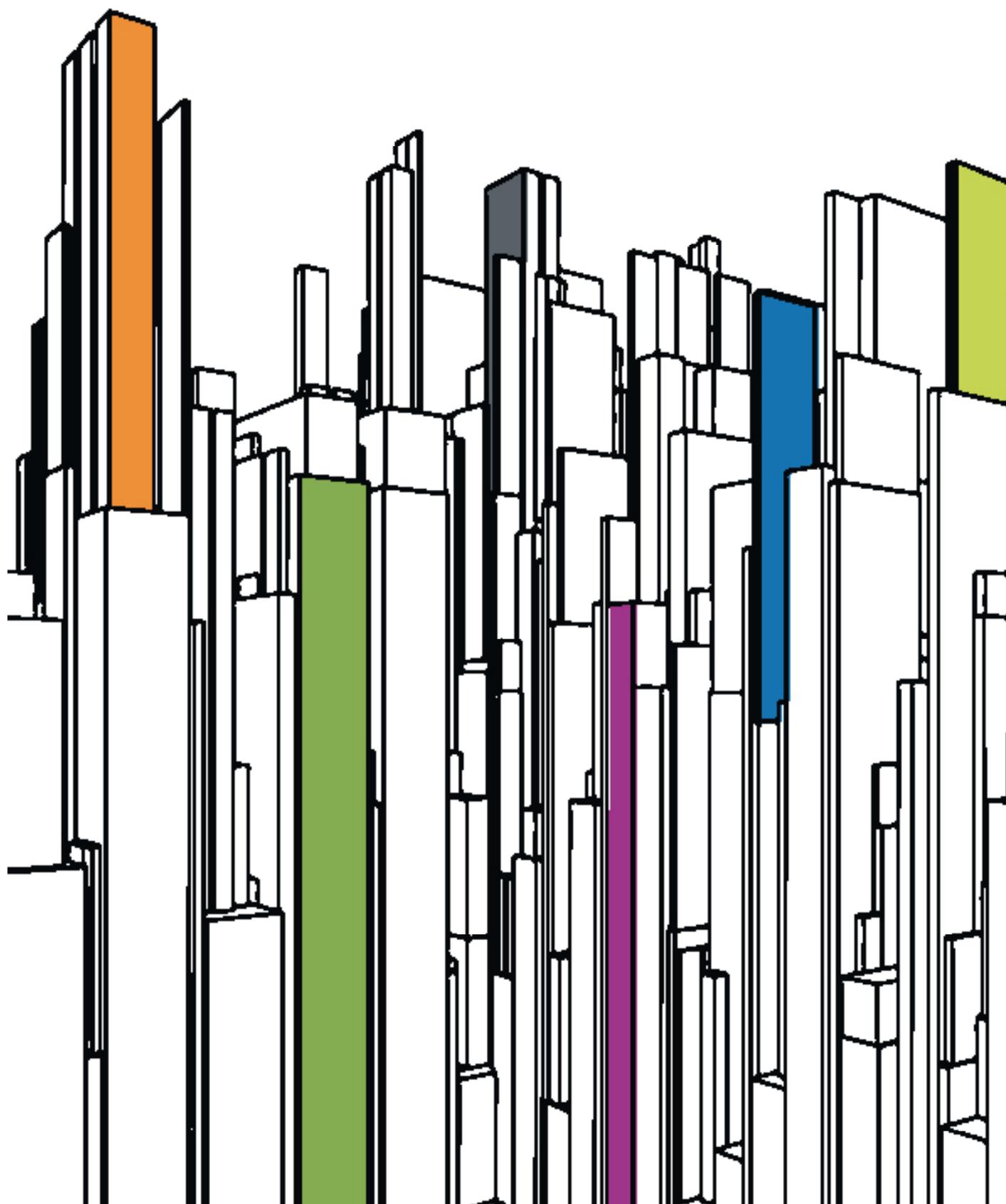
## V

VEU	Verteilte Elektronische Unterschrift (signature électronique distribuée)
VOTAC-CESS	Solution de Vote par Correspondance sur internet
VUC	Vue Unique Client

## W

WB	Working Block
WG	Working Group

# RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DU BUREAU DE NORMALISATION



# S O M M A I R E

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>1. Actions engagées pour renforcer les responsabilités exercées par la France au niveau international</b> .....	2 à 3
<b>1.1.</b> Animation et secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO	
<b>1.1.1.</b> Secrétariat de l'ISO/TC 68 /SC 7/WG 11	
<b>1.1.2.</b> Animation et secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7/TG1 « Normes sur les cartes »	
<b>1.2.</b> Réunions internationales organisées en France	
<b>1.3.</b> Participations françaises aux réunions de comités et sous-comités techniques européens et internationaux	
<b>2. Evolution des commissions de normalisation et participations françaises aux niveaux français, européen et international</b> .....	3 à 4
<b>2.1.</b> Evolution du périmètre d'activité	
<b>2.2.</b> Présidences, secrétariats et animations françaises aux niveaux européen et international	
<b>2.3.</b> Présidences et secrétariats au niveau français	
<b>2.4.</b> Participation des experts du CFONB dans les instances de normalisation française, européenne et internationale	
<b>3. Commission de normalisation CN2 - Services financiers, Sécurité</b> .....	4 à 6
<b>3.1.</b> Présentation	
<b>3.2.</b> Travaux réalisés en 2012	
<b>3.3.</b> Programme de normalisation	
<b>4. Commission de normalisation CN4 - Valeurs mobilières</b> .....	6 à 7
<b>4.1.</b> Présentation	
<b>4.2.</b> Travaux réalisés en 2012	
<b>4.3.</b> Programme de normalisation	
<b>5. Commission de normalisation CN7 - Opérations bancaires de base</b> .....	7 à 9
<b>5.1.</b> Présentation	
<b>5.2.</b> Travaux réalisés en 2012	
<b>5.3.</b> Programme de normalisation	
<b>6. Système de management de la qualité</b> .....	10
<b>Annexes</b> .....	11 à 21
La Cartographie	
Les Normes relatives à l'activité bancaire	

# INTRODUCTION



Le Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) est une association professionnelle régie par la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

Bureau de normalisation dès sa création en 1930, le CFONB a été confirmé dans son statut de bureau de normalisation par décision du Ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur et du Ministre de l'économie, des finances et du budget en application du décret n° 84-74 du 26 janvier 1984 fixant le statut de la normalisation.

En vertu du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, l'agrément lui est accordé, à compter de 2009 pour une durée maximale de trois ans au vu d'une évaluation de son activité par le Comité d'Audit et d'Évaluation auprès d'AFNOR. L'agrément est renouvelable au terme de cette période de trois ans. Dans l'attente de l'évaluation par le Comité d'Audit et d'Évaluation<sup>1</sup>, son agrément est renouvelé depuis 2009, sur une base annuelle.

Son domaine de compétence tel que défini par son agrément ministériel est la normalisation de procédures, procédés, documents et tous supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Aux termes de la convention de délégation entre AFNOR et le CFONB<sup>2</sup>, le CFONB, bureau de normalisation, élabore des normes françaises et participe à la rédaction des normes internationales et européennes. Pour ce faire, il gère des commissions de normalisation composées d'experts représentant toutes les parties intéressées souhaitant participer aux travaux de normalisation.

En 2005, le CFONB s'est doté d'un système de management de la qualité inspiré des exigences de la norme ISO 9001 avec une forte orientation client. Le système de management de la qualité a été revu depuis. Sa version 2012 répond aux nouvelles exigences du système français de normalisation et intègre les principes définis par la norme NF X50-088<sup>3</sup>.

En 2012, le CFONB a mené des actions pour améliorer l'influence de la France à l'international conformément à l'un des trois axes de la politique qualité du CFONB (§1). Il a élargi son périmètre d'activité et maintenu les participations françaises au sein des structures de normalisation françaises, européennes et internationales (§2 à 5). Le système de management de la qualité implémenté depuis plus d'un an au CFONB fournit un cadre structurant pour la sensibilisation de ses acteurs et pour le déploiement d'une véritable dynamique d'amélioration continue (§6).

<sup>1</sup> Cette évaluation est prévue le 20 mars 2013

<sup>2</sup> La convention a été signée en date du 25 mai 2010

<sup>3</sup> Normalisation et activités connexes - Activité des bureaux de normalisation - Principes exigences et indicateurs

## **1. Actions engagées pour renforcer les responsabilités exercées par la France au niveau international**

En 2012, la France a pris en charge l'animation et les secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO, elle a été représentée dans l'ensemble des réunions de comités et sous-comités internationaux et européens dans les domaines bancaires et financiers, et des systèmes à base de cartes. Enfin, le CFONB a reçu à Paris des structures internationales de normalisation.

### **1.1. Animation et secrétariats de nouveaux groupes de travail ISO**

#### **1.1.1. Secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7/WG 11**

Ce groupe de travail a été créé pour la révision de la norme ISO 9362 « Banques - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises ».

Ce groupe de travail, opérationnel depuis avril 2012, est animé par Stig Korsgaard (NETS Denmark - Danemark). Le secrétariat est assuré par Clément Chevauché (AFNOR) suite à une contractualisation entre AFNOR et le CFONB. Il compte 15 membres dont 2 représentants français (Martine Brachet - Société Générale et Axelle Wurmser - BNP Paribas Securities Services).

#### **1.1.2. Animation et secrétariat de l'ISO/TC 68/SC 7/TG1 « Normes sur les cartes »**

Ce groupe technique constitue un point central dans le développement de nouveaux standards monétiques (ISO 20022) appelés à remplacer les standards existants (ISO 8583) qui ne vont plus répondre aux exigences fonctionnelles et sécuritaires de l'état de l'art.

L'animation de ce groupe par la France va permettre d'assurer un développement normatif conforme aux exigences fonctionnelles et sécuritaires de la communauté bancaire française tout en valorisant l'approche européenne, internationale, ouverte et non-proprétaire de ces nouveaux standards.

Ce groupe technique constitué fin septembre 2012 est animé par William Vanobberghen (Groupement Cartes Bancaires). Son secrétariat est tenu par Béatrice Coccozza (Groupement Cartes Bancaires). Il compte 11 membres dont 3 représentants français (Patrice Hertzog - Crédit Mutuel/CIC, Laure Gozard - Crédit Agricole SA et Martine Leroy - Groupement des Cartes Bancaires).

### **1.2. Réunions internationales organisées en France**

Le CFONB a reçu les structures internationales suivantes :

#### **■ 3 février 2012**

Groupe ad hoc « Messages résultant des normes » de l'ISO TC 68 « Services financiers » animé par Martine Brachet (Société Générale)

Objet : Cadrage des travaux

Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris

Nombre de participants : 8 dont 4 représentants français

#### **■ 4 avril 2012**

ISO TC 68/SC 7/WG 11 « Code d'identification des entreprises - Norme BIC »

Objet : Cadrage des travaux de révision de la norme ISO 9362 (BIC)

Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris

Nombre de participants : 16 participants dont 2 représentants français

#### **■ 20 et 21 septembre 2012**

ISO TC 68/SC 7/WG 10 « Services bancaires mobiles »

Objet : Traitement des commentaires concernant la norme ISO CD 12812-1 « Services financiers mobiles »

Partie 1 : Cadre général

Lieu : CFONB - 18 rue La Fayette - 75009 Paris

Nombre de participants : 17 participants dont 3 représentants français

#### **■ 8 et 9 novembre 2012**

RMG 20022 de l'ISO TC 68 « Services financiers »

Objet : Réunion internationale biannuelle

Lieu : Le Salon des Miroirs - 13 Passage Jouffroy - 75009 Paris France (Location par le CFONB)

Nombre de participants : 33 délégations dont 21 pays membres de l'ISO TC 68. La délégation française était composée de 3 représentants

### 1.3. Participations françaises aux réunions de comités et sous-comités techniques européens et internationaux

En 2012, comme les années précédentes, la France est représentée dans toutes les réunions de comités et sous-comités européens et internationaux dans le domaine bancaire et financier ainsi que dans le domaine des systèmes à base de carte (cf. tableau infra). A noter que le Privacy Steering Committee a été dissous fin 2012, ses travaux ayant pris fin.

Organisme	Date	Réunion	Nombre de représentants
<b>CEN</b>	15 et 16 novembre 2012	TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, cartes et leurs systèmes et fonctionnement associés	1
<b>ISO</b>	dernière semaine de mars 2012	Privacy Steering Committee	1
	7 mai 2012	TC 68/SC 2 - Services financiers, Sécurité	1
	7 mai 2012	TC 68/SC 4 - Valeurs Mobilières et autres instruments financiers concernés	1
	8 mai 2012	TC 68/SC 7 - Opérations bancaires de base	3
	9 mai 2012	RMG 20022	3
	10 mai 2012	TC 68 - Services financiers	3
	du 1er au 5 octobre 2012	JTC 1/SC 17 - Identification des cartes et des personnes	1
	8 et 9 novembre 2012	RMG 20022	3

## 2. Evolution des commissions de normalisation et participations françaises aux niveaux français, européen et international

Comme prévu dans son plan d'action 2011, le CFONB a élargi son périmètre d'activité (§ 2.1). L'implication du secteur bancaire s'est poursuivie en 2012 dans le cadre d'une contractualisation avec AFNOR (§ 2.2 et § 2.3). Enfin, les experts du CFONB participent aux travaux de normalisation relevant de son champ d'intervention mais aussi aux travaux intéressant plus largement la profession bancaire et financière (§ 2.4).

### 2.1. Evolution du périmètre d'activité

Le périmètre d'activité du bureau de normalisation s'est élargi avec la reprise de la gestion de la CN7 depuis le 1er janvier 2012. Cette commission était précédemment gérée par AFNOR Normalisation.

Le CFONB gère désormais trois commissions de normalisation :

- ▶ CN2 « Services financiers, sécurité »
- ▶ CN4 « Valeurs mobilières »
- ▶ CN7 « Opérations bancaires de base ».

La gestion de trois autres commissions intéressant le secteur bancaire a fait l'objet d'une contractualisation avec AFNOR<sup>1</sup>.

En 2012, aucune commission du CFONB n'a été mise en sommeil ou supprimée.

<sup>1</sup> CN Banque - CN 17 et CN Cartes et Dispositifs Européens

## **2.2. Présidences, secrétariats et animations françaises aux niveaux européen et international**

### **DOMAINE BANCAIRE ET FINANCIER**

#### **ISO/TC 68/SC 7 - Opérations bancaires de base**

- ▶ Présidence : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel/CIC)
- ▶ Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

#### **ISO/TC 68/SC 7/WG11 - Code d'identification des entreprises (Norme BIC)**

- ▶ Animation : Stig Korsgaard (NETS DENMARK)
- ▶ Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

#### **ISO/TC 68/SC 7/TG1 - Normes sur les cartes**

- ▶ Animation : William Vanobberghen (Groupement Cartes Bancaires)
- ▶ Secrétariat : Béatrice Coccozza (Groupement Cartes Bancaires)

### **SYSTEME A BASE DE CARTES**

#### **CEN/TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et opérations associés**

- ▶ Présidence : Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)
- ▶ Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

#### **ISO/IEC JTC1/SC 17/WG4 - Cartes à puce avec contact**

- ▶ Animateur : Jean-Yves Duveau (Groupement des Cartes Bancaires)
- ▶ Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

## **2.3. Présidences et secrétariats au niveau français**

#### **CN Banque : Commission miroir française de l'ISO/TC 68 - services financiers**

- ▶ Présidence : Alain Gillard (BNP Paribas)
- ▶ Secrétariat : Clément Chevauché (AFNOR)

#### **CN 17 : Commission miroir française de l'ISO/IEC JTC1/SC 17 - Cartes et technologies associées**

- ▶ Présidence : Jean-Yves DUVEAU ( GIE Cartes Bancaires)
- ▶ Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

#### **CN Cartes et Dispositifs Européens : Commission miroir du CEN/TC 224 - Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et opérations associés**

- ▶ Présidence : Dominique Lescribaa (GIE Cartes Bancaires)
- ▶ Secrétariat : Caroline De Condé (AFNOR)

## **2.4. Participation des experts du CFONB dans les instances de normalisation française, européenne et internationale**

L'annexe 1 présente les différentes instances de normalisation auxquelles participent les experts du CFONB.

## **3. Commission de normalisation CN2 - Services financiers, Sécurité**

### **3.1. Présentation**

Cette commission de normalisation traite de la sécurité et de sa mise en oeuvre dans le domaine des services financiers et bancaires. Elle est présidée par Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA).

Elle est le miroir de l'ISO TC 68/SC 2 « Services financiers, sécurité » et des différents groupes de travail :

- WG 8** : Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers  
**Expert français** : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA)

**WG 11** : Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires

**Experts français** : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA) - Lorenzo Gaston (GEMALTO)

**WG 13** : Sécurité dans la banque de détail

**Experts français** : Jean-Louis Barbut (Crédit Agricole SA) - Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)

**WG 15** : Sécurité de l'information

**Expert français** : Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires)

### 3.2. Travaux réalisés en 2012

**Norme ISO 9564** - Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN).

Cette norme traite de la gestion et de la sécurité du code confidentiel sur l'ensemble de la chaîne monétique où il est présent et pendant tout son cycle de vie.

Les travaux actuels portent sur l'introduction de l'algorithme cryptographique AES (Advanced Encryption Standard) dans la liste des algorithmes autorisés pour chiffrer le code (partie 2) et sur la définition d'un format de bloc satisfaisant aux contraintes spécifiques de l'AES (amendement à la partie 1). Ce dernier sujet a donné lieu à de nombreuses discussions tout au long de l'année 2012, la solution publiée à terme devant offrir un niveau de pérennité le plus long possible. Ces deux parties ont été soumises en 2012 à un vote « proposition d'étude nouvelle » (NWIP) et un vote « comité » (CD).

La partie 4 spécifie les conditions dans lesquelles un code confidentiel peut être utilisé dans un environnement de type commerce électronique, comme par exemple la génération d'un mot de passe dynamique en utilisant une carte à puce ayant vérifié le code confidentiel. Cette partie a fait l'objet d'un travail de révision en 2012. De nombreux commentaires visant à améliorer sa structure et son contenu ont été apportés lors du vote Comité (CD).

**Norme ISO 13491** - Banque - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers).

La révision de cette norme en deux parties a été approuvée lors d'un vote « proposition d'étude nouvelle » (NWIP), l'objectif étant de prendre en compte les évolutions de l'environnement sécuritaire et technologique depuis la précédente publication.

**Norme ISO 11568-2** - Services financiers - Gestion de clés (services aux particuliers) - Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leur cycle de vie

**Norme ISO 16609** - Services financiers - Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques.

Ces deux normes ont été approuvées et publiées en 2012 dans le cadre de travaux de révision.

### 3.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
<b>ISO TR 19038</b>	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération - Lignes directrices pour la mise en oeuvre	Révision de document	Février 2013
<b>ISO 9564-1/A1</b>	Services financiers - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte - Amendement 1	Nouveau document	Avril 2015
<b>ISO 13491-1</b>	Banque - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation	Révision du document	Mai 2015

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
<b>ISO 13491-2</b>	Banque - Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) Partie 2 : Liste de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières	Révision du document	Mai 2015
<b>ISO 9564-2</b>	Banque - Gestion de sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN	Révision du document	Mai 2015
<b>ISO 9564-4</b>	Banque - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert	Nouveau document	Mai 2015
<b>ISO 16865</b>	Lignes directrices de conformité aux services financiers de commerce : Sécurité des PIN et gestion des clés	Nouveau document	Août 2015
<b>ISO 21188</b>	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique	Révision du document	Janvier 2016

## 4. Commission de normalisation CN4 - Valeurs mobilières

### 4.1. Présentation

Cette commission de normalisation traite de tout type de services et travaux dans le domaine des instruments financiers. Elle est présidée par Pierrick Lebranchu (BNP Paribas Securities Services).

Elle est le miroir de l'ISO TC 68/SC 4 « Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés » et de ses différents groupes de travail :

**WG 1** : Numérotation - ISIN

**Expert français** : Pierre-Henri Malafosse (Société Générale Securities Services)

**WG 6** : Classification des instruments financiers - CFI

► Appel à expert lancé

**WG 8** : Identification d'entités commerciales - IGI

**Expert français** : Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)

**WG 12** : Code d'identification de marché - MIC

**Expert français** : Sylvie Vernet Gruot (CACEIS)

**WG 14** : Nom abrégé d'instrument financier et Abréviations

► Appel à expert lancé

### 4.2. Travaux réalisés en 2012

Les experts de la CN4 ont participé à l'élaboration des normes suivantes :

**Norme ISO 10383** - Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Codes pour échanges et identification de marché (MIC).

Cette norme permet l'identification universelle des valeurs, des marchés, des places de cotation et des plateformes de « trading » et de « reporting ». Elle est destinée à faciliter l'industrialisation des processus et l'automatisation des échanges et à identifier la valeur et le marché ou la plateforme sur laquelle est traité l'échange.

Cette norme a été publiée en octobre 2012.

**Norme ISO 6166.2 (Ed 7) - Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN).**

Cette norme définit un code international unique qui permet l'identification des valeurs dans toute la chaîne de traitement des ordres sur les sites d'information financière pour la négociation ainsi que lors des activités de compensation et de règlement livraison.

Ce projet a été soumis à enquête (DIS) au quatrième trimestre 2012.

**Norme ISO 16372 - Identification d'entités commerciales (IGI)**

Ce système de codes uniques permet aux investisseurs et gestionnaires de portefeuilles d'identifier le risque global d'une entité commerciale spécifique agissant en tant qu'émetteur et/ou garant.

Les travaux ont été suspendus dans l'attente de la mise en place de l'organisation liée à l'attribution du Legal Entity Identifier (LEI).

**Norme NF K12-164 - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration**

La finalisation de la révision de cette norme est subordonnée à la transposition en droit français de la directive 2007/36/CE concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées et qui intègre notamment l'abstention. N'ayant pas de visibilité quant à la date de cette transposition, les membres de la CN4 ont décidé de retirer ce projet de révision du programme de normalisation de la CN4.

La révision approfondie de la norme pourra être envisagée au regard de l'ordonnance de transposition et une fois généralisée l'utilisation de la plateforme VOTACCESS, qui entraînera, dans ce cas, la numérisation des formulaires à la place de la lecture optique et assouplira les contraintes en matière de forme du document.

Pour la campagne des assemblées générales de 2013 démarrante au mois de mars prochain, il sera utilisé le même formulaire que celui de l'année 2012. La profession bancaire sera informée sous forme de communication CFONB.

Les formulaires « papier » pour les sociétés à statut européen et à statut français ont été aménagés pour tenir compte des modifications réglementaires, notamment pour prendre en compte les nouvelles modalités relatives aux mandats à tiers. Ces formulaires ont fait l'objet de communications CFONB.

### 4.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
<b>ISO 18773</b>	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Abréviations	Nouveau document	Septembre 2014
<b>ISO 18774</b>	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Nom court de l'instrument financier (FISN)	Révision de document	Septembre 2014
<b>NF ISO 10962</b>	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Classification des instruments financiers (code CFI)	Révision de document	Novembre 2014
<b>ISO 16372</b>	Identification d'entités commerciales	Nouveau document	A définir

## 5. Commission de normalisation CN7 - Opérations bancaires de base

### 5.1. Présentation

Cette commission de normalisation traite des moyens de paiement, services ou produits proposés par le secteur bancaire et financier. Elle est présidée par Alain Gillard (BNP Paribas).

Elle est le Miroir de l'ISO TC 68/SC 7 « Opérations bancaires de base » et de ses différents groupes de travail :

**WG 2** : Révision de la norme ISO 1004

**Experts français** : Martine Brachet (Société Générale) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC)

**WG 9** : Cartes et services financiers associés

**Experts français** : Laure Gozard (Crédit Agricole SA) - Martine Leroy (Groupement des Cartes Bancaires) - William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC).

**WG 10** : Services bancaires mobiles

**Experts français** : Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC) - Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires) - Lorenzo Gaston (GEMALTO).

**WG 11** : Code d'identification des entreprises - BIC

**Experts français** : Martine Brachet (Société Générale) - Axelle Wurmser (BNP Paribas Securities Services)

**WG 12** : Codes monnaies

**Expert français** : Martine Brachet (Société Générale)

**TG 1** : Normes sur les cartes

**Experts français** : Laure Gozard (Crédit Agricole SA) - Martine Leroy (Groupement des Cartes Bancaires) - William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires) - Patrice Hertzog (Crédit Mutuel / CIC)

## 5.2. Travaux réalisés en 2012

Les experts de la CN7 ont participé à l'élaboration des normes suivantes :

**Norme ISO 1004** - Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR)

La nouvelle version, désormais constituée de deux parties (caractères E13B et caractères CMC7) a passé avec succès le stade de l'enquête (DIS) et devrait être publiée fin 2013 voire début 2014.

**Norme ISO 9362** - Banque - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises.

La norme « BIC » définit la structure et les composantes d'un code universel d'identification des entités, destiné à être utilisé dans les traitements automatisés dans les milieux bancaires et financiers.

Les travaux débutés en avril 2012 ont permis de faire accéder la nouvelle version au vote comité (CD) au quatrième trimestre 2012. Cette version dissocie l'identifiant BIC, tel que défini par la norme, de son implémentation technique prévue par l'autorité d'enregistrement. L'enquête (DIS) devrait pouvoir intervenir début 2013.

**Norme ISO 4217** - Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds

Cette norme spécifie un code alphabétique à trois caractères et un code numérique à trois chiffres équivalent, pour la représentation des monnaies et types de fonds. Pour les monnaies possédant une partie fractionnaire, elle indique également la relation décimale qui existe entre l'unité monétaire et sa partie fractionnaire éventuelle.

La révision a été actée lors de la réunion de l'ISO TC 68/SC 7 de mai 2012 et confiée un groupe de travail constitué à cet effet. L'objectif est d'intégrer les derniers codes fournis par l'agence de maintenance et de revoir les conditions d'allocations. Un vote comité (CD) pourrait être envisagé en 2013.

## Norme ISO 12812 - Services bancaires mobiles

Cette norme composée de 6 parties traite notamment de la sécurité et de la protection des données pour les services financiers mobiles, de la gestion de l'application financière, des paiements mobiles de personne à personne et de personne à entreprise ainsi que des opérations bancaires mobiles générales.

La rédaction de la première partie qui fixe le cadre général de la norme, a été assurée par Dominique Lescribaa (Groupement des Cartes Bancaires) Patrice Hertzog (Crédit Mutuel/CIC) et Lorenzo Gaston (Géalto). Ils ont également contribué à l'élaboration des autres parties.

Cette partie a passé un vote comité (CD) au second semestre 2012 qui s'est avéré positif. Le vote comité (CD) pour les autres parties de la norme débutera début 2013. A noter que l'organisation « Consumers International » a obtenu le statut de liaison et participe donc aux travaux du groupe de travail ISO. Dans ce cadre, l'acceptation ultérieure de la norme par les parties intéressées s'en trouve renforcée.

### Normes sur les cartes

L'année 2012 a été marquée par la création d'un groupe technique pérenne (ISO TC 68/SC 7/TG1) reprenant les missions et les activités du groupe de travail existant (ISO TC 68/SC 7/WG9 - Cartes et services financiers associés). Pour mémoire, ce groupe de travail avait dans ses attributions la mission d'assurer l'évolution des standards ISO 8583 par le biais d'une normalisation de type ISO 20022.

L'animation de ce groupe technique TG1 a été confiée à un représentant français William Vanobberghen (Groupement des Cartes Bancaires), reprenant le mandat de Chris Staar (UK Cards - Royaume Uni).

Un appel à expert a été organisé au cours du second semestre de l'année 2012. Une participation similaire à celle du groupe de travail (ISO TC 68/SC 7/WG9) a été validée, à l'exception toutefois des Etats-Unis ; pays pour lequel aucun candidat n'a été proposé à ce jour.

Le groupe technique poursuivra, tout au long de l'année 2013, le développement et la soumission de messages ISO 20022 dans la relation « Acquéreur-Emetteur » (ATICA) afin de pouvoir assurer le lien avec les messages ISO 20022 développés dans une relation « Accepteur - Acquéreur » (CAPE). Une première série de messages sera soumise au Cards and Related Retail Financial Services Standards Evaluation Group (groupe de validation de messages ISO 20022 pour la carte et les services financiers associés) en fin d'année 2013.

### 5.3. Programme de normalisation

Référence	Titre	Motif	Date prévisionnelle de publication
<b>ISO 12812-1</b>	Services financiers mobiles Partie 1 : Cadre général	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 12812-2</b>	Services financiers mobiles Partie 2 : Sécurité et protection des données pour les services financiers mobiles	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 12812-3</b>	Services financiers mobiles Partie 3 : Gestion de l'application financière	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 12812-4</b>	Services financiers mobiles Partie 4 : Paiements de personne à personne mobiles	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 12812-5</b>	Services financiers mobiles Partie 5 : Paiements de personne à affaire mobiles	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 12812-6</b>	Services financiers mobiles Partie 6 : Opérations bancaires mobiles générales	Nouveau document	Mai 2014
<b>ISO 9362</b>	Banque - Messages bancaires télétransmis Code d'identification des entreprises (BIC)	Révision de document	Août 2014

## 6. Système de management de la qualité

Comme indiqué en introduction de ce rapport, la version 2012 du manuel qualité, validée par le Bureau du Conseil et ratifiée par le Conseil d'Administration, répond aux nouvelles exigences du système français de normalisation et intègre les principes définis par la norme NF X50-088 concernant l'activité des bureaux de normalisation.

Point d'entrée du système de management de la qualité, il a pour rôle essentiel :

- ▶ d'énoncer la politique qualité du CFONB, bureau de normalisation
- ▶ de décrire l'organisation mise en place pour soutenir cette politique qualité.

Sa présentation est conçue pour faciliter la compréhension du fonctionnement du bureau de normalisation. Il comporte neuf points :

- ▶ Politique qualité
- ▶ Généralités
- ▶ Présentation du CFONB
- ▶ Clients et produits
- ▶ Responsabilités - Autorités
- ▶ Cartographie générale des processus
- ▶ Processus de réalisation
- ▶ Processus support
- ▶ Processus de management

Il est complété d'une annexe qui contient les procédures associées aux trois types de processus précisés ci-dessus et autour desquels est organisée l'activité du bureau de normalisation, ainsi que la définition des termes relatifs à la qualité et à la normalisation utilisés dans les documents qualité du CFONB :

Processus de réalisation :

- ▶ Création d'un domaine d'activités de normalisation
- ▶ Gestion d'une commission de normalisation
- ▶ Elaboration d'un document d'origine française
- ▶ Suivi de l'élaboration des documents de normalisation internationaux
- ▶ Evaluation et déclenchement d'une révision des documents de normalisation
- ▶ Relations avec l'administration
- ▶ Recherche de parties intéressées

Processus support :

- ▶ Maîtrise des documents
- ▶ Maîtrise des enregistrements

Processus de management :

- ▶ Audit interne qualité
- ▶ Maîtrise des non-conformités
- ▶ Gestion des actions correctives
- ▶ Gestion des actions préventives

# ANNEXES

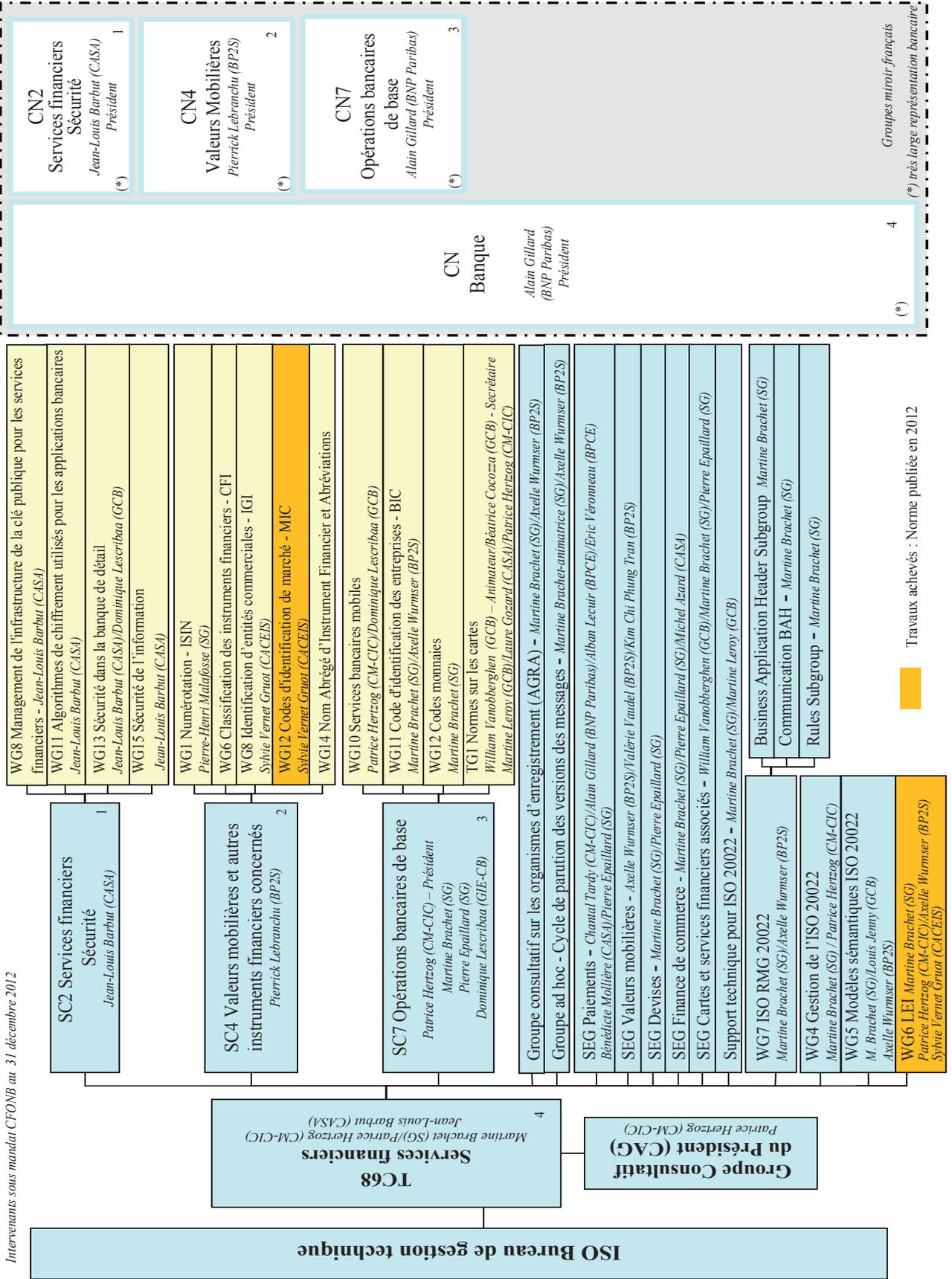
P. 12 à 14



P. 15 à 21

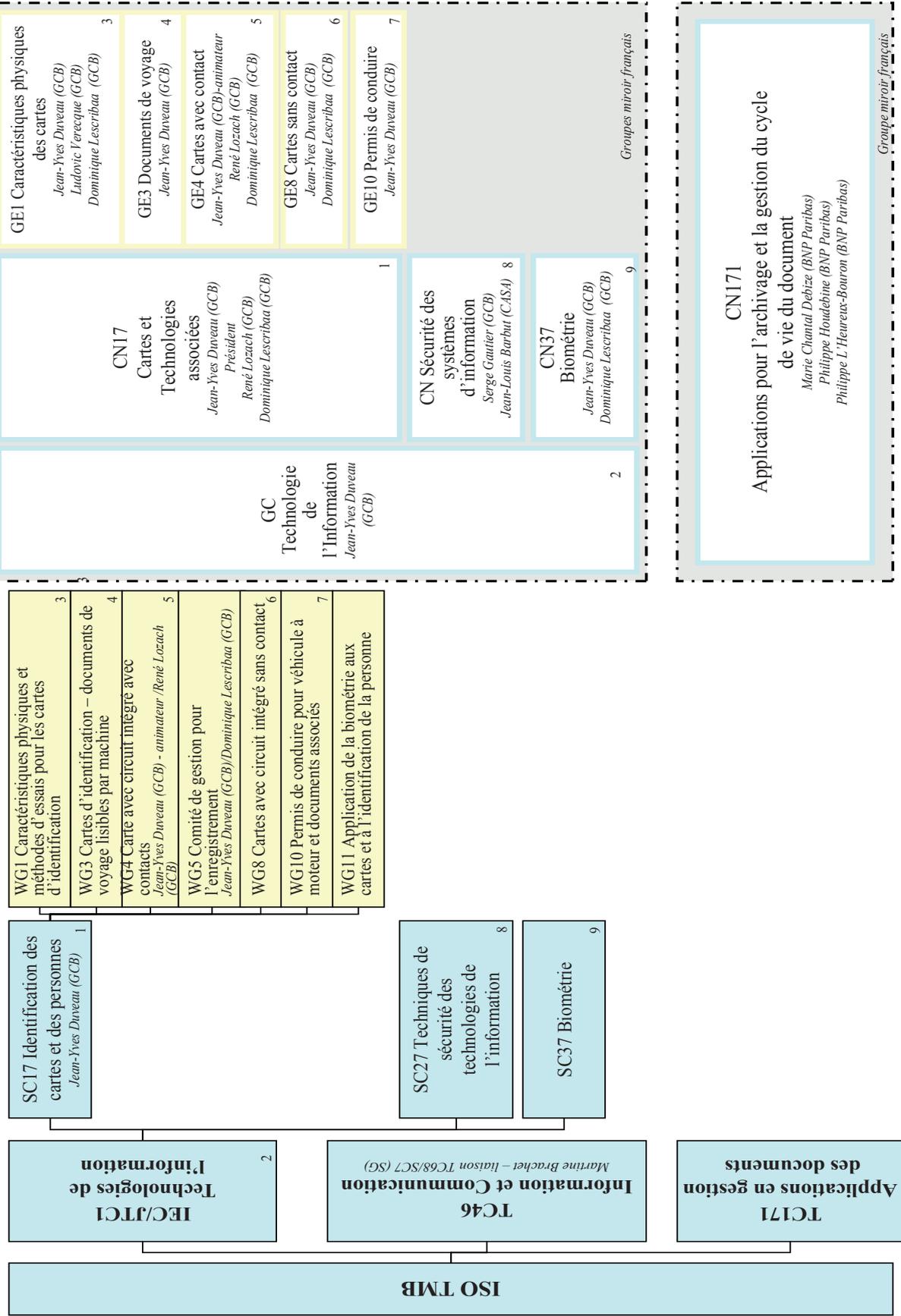


Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et internationale 1/2



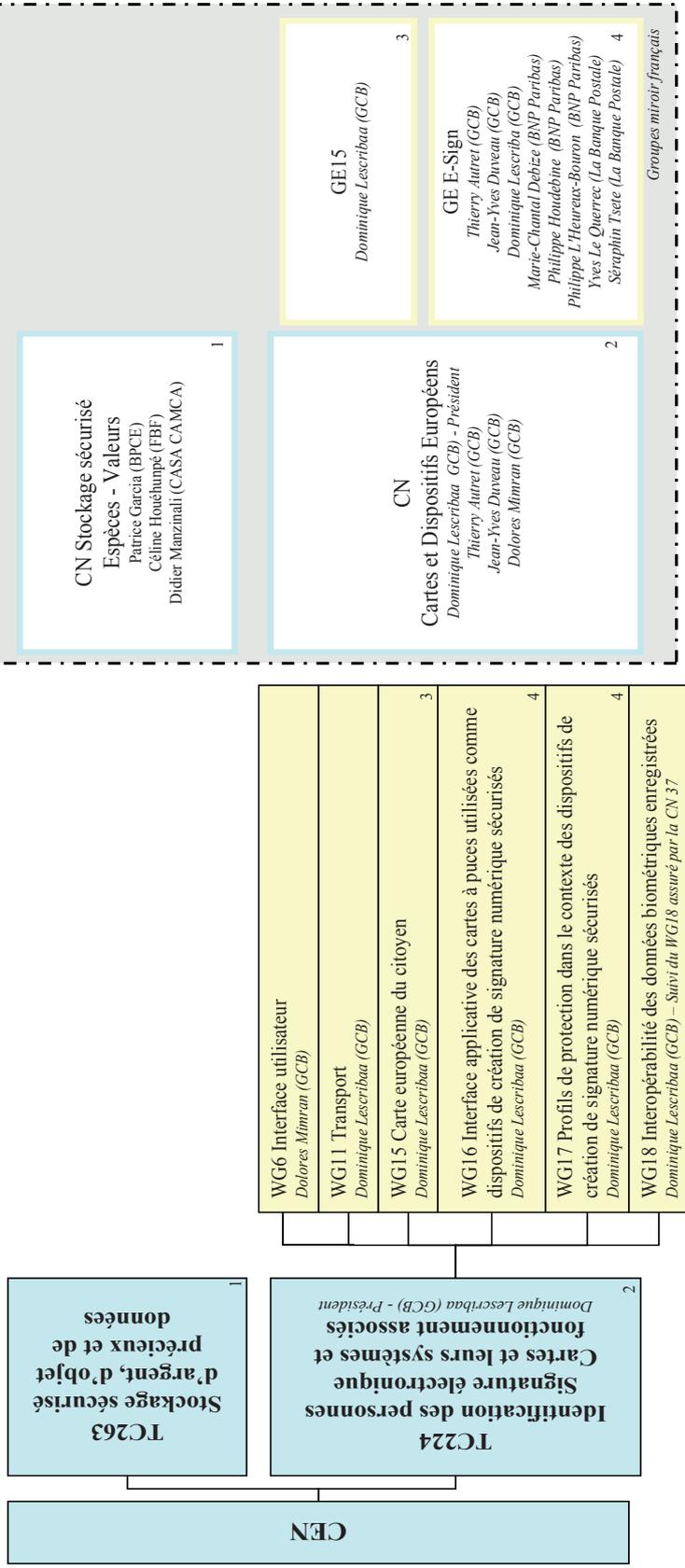
Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et internationale 2/2

Intervenants sous mandat CFONB au 31 décembre 2012



**Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation française et européenne**

*Intervenants sous mandat CFONB au 31 décembre 2012*



## 1. MOYENS DE PAIEMENT

## 1.1 Moyens de Paiement autres que cartes

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>NF K11-010</b>	Mai 1981	Chèque
<b>NF K11-030</b>	Septembre 1998	Lettre de change
<b>NF K11-080</b>	Septembre 1998	Billet à ordre
<b>NF K11-090</b>	Décembre 1986	Warrant commercial
<b>NF K11-111</b>	Mai 1998	Formule de chèque payable en France
<b>NF K11-112</b>	Juin 2006	Processus de fabrication des formules de chèques conformes à la Norme NF K11-111

## 1.2 Cartes

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Cartes à circuit intégré et terminaux pour les télécommunications		
<b>NF EN 726.1</b>	Mars 1995	Partie 1 : Généralités
<b>NF EN 726.2</b>	Mai 1996	Partie 2 : Cadre général pour la sécurité
<b>NF EN 726.3</b>	Mars 1995	Partie 3 : Spécifications de la carte indépendantes des applications
<b>NF EN 726.4</b>	Mars 1995	Partie 4 : Spécifications de la partie carte des terminaux indépendantes des applications
<b>NF EN 726.5</b>	Avril 1999	Partie 5 : Méthodes de paiement
<b>NF EN 726.6</b>	Mai 1996	Partie 6 : Services de télécommunications
<b>NF EN 726.7</b>	Avril 1999	Partie 7 : Module de sécurité
<b>NF EN 1038</b>	Février 1996	Système de cartes d'identification - Applications pour les Télécommunications PubliPhone à carte à circuit intégré

Systèmes de cartes d'identification - Interface Homme-Machine		
<b>NF EN 1332.1</b>	Novembre 2009	Partie 1 : Principes de conception pour l'interface utilisateur
<b>NF EN 1332.2</b>	Septembre 1998	Partie 2 : Dimensions et positions d'un indicateur tactile pour les cartes ID-1
<b>NF EN 1332.3</b>	Novembre 2008	Partie 3 : Claviers
<b>NF EN 1332.4</b>	Août 2007	Partie 4 : Codage des prescriptions utilisateur pour les personnes ayant des besoins spécifiques
<b>NF EN 1332.5</b>	Mai 2006	Partie 5 : Symboles tactiles en relief pour la différenciation des applications des cartes ID-1
<b>NF EN 1362</b>	Avril 1997	Systèmes de cartes d'identification - Caractéristiques d'interface de terminaux. Classes d'interface
<b>NF EN 1375</b>	Mars 2003	Système de cartes d'identification - Autres formats pour les cartes à circuit intégré intersectorielles - Dimensions et caractéristiques physiques de la carte ID-000

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Porte-monnaie Electronique Intersectoriel		
<b>NF EN 1546.1</b>	Octobre 1999	Partie 1 : Définitions, concepts et structures
<b>NF EN 1546.2</b>	Janvier 2001	Partie 2 : Architecture de sécurité
<b>NF EN 1546.3</b>	Septembre 1999	Partie 3 : Eléments de données et échanges
<b>NF EN 1546.4</b>	Octobre 1999	Partie 4 : Objets de données
<b>NF Z 15-000</b>	Septembre 1994	Cartes d'identification - Système Français de Numérotation des cartes d'identification à usage national

Interface applicative des cartes à puces utilisées comme dispositifs de création de signature numérique sécurisés		
<b>NF EN 14890-1</b>	Juillet 2009	Partie 1 : Services de base
<b>NF EN 14890-2</b>	Juillet 2009	Partie 2 : Services complémentaires

Cartes d'identification - Méthodes d'essai		
<b>ISO/CEI 10373-1</b>	Mai 2006	Partie 1 : Caractéristiques générales
<b>ISO/CEI 10373-1/A1</b>	Novembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-1 de mai 2006
<b>ISO/CEI 10373-2</b>	Avril 2006	Partie 2 : Cartes à bandeaux magnétiques
<b>ISO/CEI 10373-2/AC1</b>	Mai 2010	Rectificatif technique 1 à la norme ISO/CEI 10373-2 d'avril 2006
<b>ISO/CEI 10373-3</b>	Octobre 2010	Partie 3 : Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts et dispositifs d'interface assimilés
<b>ISO/CEI 10373-5</b>	Janvier 2006	Partie 5 : Cartes à mémoire optique
<b>ISO/CEI 10373-6</b>	Janvier 2011	Partie 6 : Cartes à proximité
<b>ISO/CEI 10373-6/A1</b>	Mai 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
<b>ISO/CEI 10373-6/A2</b>	Octobre 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
<b>ISO/CEI 10373-6/A3</b>	Août 2012	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
<b>ISO/CEI 10373-6/A4</b>	Décembre 2012	Amendement 4 à la norme ISO/CEI 10373-6 de janvier 2011
<b>ISO/CEI 10373-6/A5</b>	Octobre 2007	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
<b>ISO/CEI 7810</b>	Novembre 2003	Cartes d'identification - Caractéristiques physiques
<b>ISO/CEI 7810/A1</b>	Décembre 2009	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 7810 de novembre 2003
<b>ISO/CEI 7810/A2</b>	Janvier 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 7810 de novembre 2003

Cartes d'identification - Technique d'enregistrement		
<b>ISO/CEI 7811.1</b>	Septembre 2002	Partie 1 : Estampage

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>ISO/CEI 7811.2</b>	Février 2001	Partie 2 : Raie magnétique - Faible coercivité
<b>ISO/CEI 7811.6</b>	Juin 2008	Partie 6 : Bandeau magnétique - Haute coercivité
<b>ISO/CEI 7811.6/AC1</b>	Septembre 2010	Rectificatif 1 à la norme ISO 7811-6 de juin 2008
<b>ISO/CEI 7811.7</b>	Juillet 2004	Partie 7 : Bandeau magnétique - Haute coercivité, haute densité
<b>ISO/CEI 7811.8</b>	Février 2008	Partie 8 : Zone magnétique - Coercivité de 51.7 kA/m (650 Oe)
<b>ISO/CEI 7811.9</b>	Juin 2008	Partie 9 : Marque d'identificateur tactile

#### Cartes d'identification - Identification des émetteurs

<b>ISO/CEI 7812-1</b>	Octobre 2006	Partie 1 : Système de numérotation
<b>ISO/CEI 7812.2</b>	Mai 2007	Partie 2 : Applications et procédures de demande d'enregistrement
<b>ISO/CEI 7813</b>	Juillet 2006	Cartes de transactions financières

#### Cartes d'identification - Cartes à circuit intégré Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts

<b>ISO/CEI 7816-1</b>	Janvier 2011	Partie 1 : Cartes à contacts - Caractéristiques physiques
<b>ISO/CEI 7816-2</b>	Octobre 2007	Partie 2 : Cartes à contacts - Dimensions et emplacements des contacts
<b>ISO/CEI 7816-3</b>	Novembre 2006	Partie 3 : Cartes à contacts - Interface électrique et protocoles de transmission
<b>ISO/IEC 7816-4</b>	Janvier 2005	Partie 4 : Organisation, sécurité et commandes pour les échanges
<b>ISO/IEC 7816-5</b>	Décembre 2004	Partie 5 : Enregistrement des fournisseurs d'application
<b>ISO/IEC 7816-6</b>	Mai 2004	Partie 6 : Eléments de données intersectoriels pour les échanges
<b>ISO/IEC 7816-7</b>	Mars 1999	Partie 7 : Commandes intersectorielles pour langage d'interrogation de carte structurée (SCQL)
<b>ISO/IEC 7816-8</b>	Juin 2004	Partie 8 : Commandes pour des opérations de sécurité
<b>ISO/IEC 7816-9</b>	Juin 2004	Partie 9 : Commandes pour la gestion des cartes
<b>ISO/IEC 7816-10</b>	Novembre 1999	Partie 10 : Signaux électroniques et réponse à la mise à zéro des cartes synchrones
<b>ISO/IEC 7816-11</b>	Avril 2004	Partie 11 : Vérification personnelle par méthodes biométrique
<b>ISO/IEC 7816-12</b>	Octobre 2005	Partie 12 : Cartes à contacts - Interface électrique USB et procédures de fonctionnement
<b>ISO/IEC 7816-13</b>	Mars 2007	Partie 13 : Commandes pour la gestion d'application dans un environnement de plusieurs applications
<b>ISO/IEC 7816-15</b>	Janvier 2004	Partie 15 : Application des informations cryptographiques

Référence	Date de la publication	Titre du document
Cartes à circuit(s) intégré(s) sans contacts - Cartes de proximité		
<b>ISO/CEI 14443-1</b>	Juin 2008	Partie 1 : Caractéristiques physiques
<b>ISO/CEI 14443-1/A1</b>	Mai 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-1 de juin 2008
<b>ISO/CEI 14443-2</b>	Septembre 2010	Partie 2 : Interface radiofréquence et des signaux de communication
<b>ISO/CEI 14443-2/A1</b>	Octobre 2011	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
<b>ISO/CEI 14443-2/A2</b>	Août 2012	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
<b>ISO/CEI 14443-2/A3</b>	Mars 2012	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 14443-2 de septembre 2010
<b>ISO/CEI 14443-3</b>	Avril 2001	Partie 3 : Initialisation et anticollision
<b>ISO/CEI 14443-3/A1</b>	Octobre 2011	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-3 d'avril 2011
<b>ISO/CEI 14443-3/A2</b>	Septembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-3 d'avril 2011
<b>ISO/CEI 14443-4</b>	Juillet 2008	Partie 4 : Protocole de transmission
<b>ISO/CEI 14443-4/A1</b>	Mars 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-4 de juillet 2008
<b>ISO/CEI 14443-4/A2</b>	Septembre 2012	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 14443-4 de juillet 2008

Banque - Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN)		
<b>ISO 9564-1</b>	Février 2011	Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
<b>ISO 9564-2</b>	Janvier 2005	Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
<b>ISO TR 9564-4</b>	Mars 2004	Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert

Banque - Gestion de clés (services aux particuliers)		
<b>ISO 11568-1</b>	Juin 2005	Partie 1 : Principes
<b>ISO 11568-2</b>	Février 2012	Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leurs cycles de vie
<b>ISO 11568-4</b>	Juillet 2007	Partie 4 : Cryptosystèmes asymétriques - Gestion des clés et cycle de vie
<b>ISO 18245</b>	Avril 2003	Services financiers aux particuliers - Codes de Catégorie marchande

## 2. OPERATIONS DE RECOUVREMENT

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>NF K11-143</b>	Août 1986	Avis de sort des effets de commerce

### 3. ENGAGEMENTS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K11-577	Juin 1989	Formules de cautionnement destinées aux Administrations publiques - Cautions fiscales
NF K11-581	Juillet 1966	Formules de cautionnement pour la garantie d'impositions contestées autres que les impôts directs

### 4. VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K12-010	Juillet 1993	Certificat nominatif
*K12-146	Août 1993	Bordereau d'estampille sur certificats nominatifs
*K12-150	Juillet 1993	Bordereau de conversion - Transfert - Remboursement de Titres nominatifs
NF K12-020	Juillet 1993	Bons de caisse et bons à terme
NF K12-040	Mars 2001	Identifiant Nominatif
NF K12-164	Avril 2001	Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-175	Mai 2010	Liste de dépôt au centralisateur des formulaires de vote Pré-Assemblée Générales et récapitulation de ces listes
NF K12-200	Juillet 1993	Présentation des listes de tirage
NF K12-500	Octobre 2008	Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF ISO 7775	Septembre 1992	Types de messages
NF ISO 8109	Avril 1992	Banque et services financiers liés aux opérations Bancaires - Valeurs mobilières - Format des eurobonds
NF ISO 8532	Avril 1996	Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
NF ISO 9019	Avril 1996	Numérotation des titres / certificats
NF ISO 9144	Avril 1992	Ligne de lecture optique - Position et structure
NF ISO 11521	Septembre 1996	Structure des messages type interdépositaires
ISO 6166	Mars 2001	Système International de Numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 10383	Octobre 2012	Codes pour échanges et identification de marche (MIC)
ISO 10962	Mai 2001	Classification des instruments financiers (code CFI)

#### Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données)

ISO 15022-1	Mars 1999	Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-2	Mars 1999	Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des champs de données et Catalogue des messages

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>ISO 15022/AC1</b>	Décembre 1999	Rectificatif technique 1 aux normes ISO 15022-1 et ISO 15022-2 de mars 1999

## 5. TRANSMISSION ET AUTHENTIFICATION DES MESSAGES

Référence	Date de la publication	Titre du document
Messages initiés par carte de transaction financière - Spécifications d'échange de messages		
<b>ISO 8583-1</b>	Juin 2003	Partie 1 : Messages, éléments de données et valeurs de code
<b>ISO 8583-2</b>	Juillet 1998	Partie 2 : Procédures d'application et d'enregistrement pour codes d'identification d'institution (IIC)
<b>ISO 8583-3</b>	Mai 2003	Partie 3 : Procédures de maintenance pour messages, éléments de données et valeurs de code
<b>ISO 9362</b>	Octobre 2009	Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des banques (BIC)

Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers)		
<b>ISO 13491-1</b>	Juin 2007	Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
<b>ISO 13491-2</b>	Juin 2005	Partie 2 : Liste de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
<b>ISO 13492</b>	Décembre 2007	Élément de données lié à la gestion des clés - Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
<b>ISO TR 13569</b>	Novembre 2005	Services financiers - Lignes directrices pour la sécurité de l'information

Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN)		
<b>ISO 13616-1</b>	Mars 2007	Partie 1 : Structure de l'IBAN
<b>ISO 13616-2</b>	Mars 2007	Partie 2 : Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
<b>ISO TR 14742</b>	Juin 2010	Services financiers - Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation

Gestion certificats pour les services financiers		
<b>ISO 15782-1</b>	Octobre 2009	Partie 1 : Certificats de clé publique
<b>ISO 15782-2</b>	Novembre 2001	Partie 2 : Extension des certificats
<b>ISO 16609</b>	Mars 2012	Services financiers - Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
<b>ISO TR 19038</b>	Juin 2005	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération Lignes directrices pour la mise en oeuvre
<b>ISO 19092</b>	Janvier 2008	Services financiers - Biométrie - Cadre de sécurité

Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière		
<b>ISO 20022-1</b>	Décembre 2004	Partie 1 : Méthodologie globale et spécifications pour le format de soumission et de publication du Référentiel ISO 20022
<b>ISO 20022-2</b>	Avril 2007	Partie 2 : Rôles et responsabilités des organismes d'enregistrement

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>ISO TS 20022-3</b>	Décembre 2004	Partie 3 : Lignes directrices pour la modélisation ISO 20022
<b>ISO TS 20022-4</b>	Décembre 2004	Partie 4 : Règles conceptuelles ISO 20022 XML
<b>ISO TS 20022-5</b>	Décembre 2004	Partie 5 : Ingénierie inverse ISO 20022
<b>ISO 20022-6</b>	Novembre 2009	Partie 6 : Caractéristiques du transport de message
<b>ISO 21188</b>	Avril 2006	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique

## 6. SECURITE ET CONTROLE

Référence	Date de la publication	Titre du document
Unités de stockage en lieu sûr - Classification et méthodes d'essai de résistance au feu		
<b>NF EN 1047-1</b>	Mai 2006	Partie 1 : Meubles de rangements fermés et cartouches à disquettes
<b>NF EN 1047-2+A1</b>	Avril 2013	Partie 2 : Conteneurs et chambres réfractaires

Unités de stockage en lieu sûr - Exigences, classification et méthodes de test pour la résistance à l'effraction		
<b>NF EN 1143-1</b>	Juillet 2012	Partie 1 : Coffres forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
<b>NF EN 1143-2</b>	Septembre 2002	Partie 2 : Systèmes de dépôt

## 7. DISPOSITIONS DIVERSES

Référence	Date de la publication	Titre du document
<b>*K01-001</b>	Juin 1979	Procédures bancaires : Vocabulaire
<b>NF Z42-013</b>	Mars 2009	Archivage électronique - Spécifications relatives à la Conception et à l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des documents stockés dans ces systèmes

\* Fascicule de documentation



Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 ♦ 📠 01 48 00 51 88 ♦ ✉ cfonb@cfonb.fr ♦ [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)



*Directeur de Publication : Marcel Roncin ♦ Graphisme : Sylvie Auré*

*Document imprimé en mai 2013 ♦ Couverture : Café Noir ♦ Impression : Prisme Graphique*

*♦ Photos : Philippe Couette – Sylvie Auré – Xavier Mendiboure*

*Images Fotolia.com : © iQconcept - © d3images - © Scanrail - © Vege - © Marie-Thérèse Guihal*

